

Université François Rabelais de Tours  
Année universitaire 2008-2009

\*\*\*\*\*

**ANALYSE DES SPECIFICITES DISCURSIVES  
DES LIVRES-PROGRAMMES DE L'ELECTION  
PRESIDENTIELLE FRANÇAISE DE 2007**

Mémoire de  
Master 2  
Langues et Représentations

présenté par

**Monsieur Vincent Mariscal**

Sous la direction de

**Madame Nathalie Garric**



## Remerciements

Je remercie **Nathalie Garric** pour avoir accepté de diriger ce mémoire, mais aussi pour sa patience, sa disponibilité, ses conseils toujours rigoureux, pertinents et éclairants.

Je remercie également les enseignants du Laboratoire Ligérien de Linguistique qui m'ont suivi et accompagné pendant mes années de formation au sein du département de Sciences du Langage à l'Université de Tours. Surtout, je tiens à exprimer toute ma gratitude à **Sylvester Osu, Gilles Col, Jean-Michel Fournier, Thierry Gallèpe** et **Fabienne Toupin**.

Je remercie également **Sophie Moirand** pour les quelques conseils qu'elle a eu la gentillesse de me donner concernant mes prestations orales et mon travail de recherche. Merci à **Laurianne Perbost** de nous avoir donnés tant de précieuses informations sur le discours rapporté dans ses cours.

Je remercie également **John Harvey Lomax**, professeur de philosophie et de sciences politiques à l'Université de Memphis, Tennessee, pour ses précieux conseils, mais aussi **Natacha Aucuit, Patricia Bunte** et **Eric Araujo** pour leur soutien et leurs encouragements durant toute cette année de préparation et d'écriture de mémoire de Master 2.

## Sommaire

<b>Remerciements .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>0. Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Perspectives théoriques .....</b>	<b>6</b>
<b>SYNTHÈSE DU CHAPITRE 1 :.....</b>	<b>34</b>
<b>2. Les spécificités du sous-genre livre-programme.....</b>	<b>35</b>
<b>SYNTHÈSE DU CHAPITRE 2 :.....</b>	<b>89</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>90</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>92</b>
<b>Sources.....</b>	<b>98</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>99</b>
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>101</b>

## **0. Introduction**

Ce mémoire de Master 2 s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours de tradition française. Il s'intéresse à un genre discursif, le discours politique, très largement étudié dans ce cadre, mais se limite à une occurrence discursive spécifique : les livres-programmes publiés à l'occasion des élections présidentielles françaises de 2007. Il s'agit d'étudier les cinq textes suivants : *Candidat rebelle* de José Bové (2007), *Une France qui gagne* de Philippe de Villiers (2007), *Projet d'espoir* de François Bayrou (2007), *Maintenant. Répond à Marie-Françoise Colombani* de Ségolène Royal (2007) et *Ensemble* de Nicolas Sarkozy (2007)<sup>1</sup>.

Patrick Charaudeau (2008) rappelle, en ce qui concerne ce scrutin de 2007, que « le temps de l'analyse n'est pas celui du commentaire », car « [l]'analyse, elle, exige du recul par rapport au surgissement de l'événement. Il faut que soit rassemblé un vaste corpus de discours, qu'on puisse le mettre en perspective, que soit observé le contexte dans lequel il apparaît, que lui soit appliqué tel ou tel instrument d'analyse, pour, au final, proposer des interprétations, comme autant d'explications possibles. » (Charaudeau 2008 : 8) Deux ans après l'élection de Nicolas Sarkozy, le temps de l'analyse semble être là. Les publications scientifiques se multiplient dans les domaines de l'analyse du discours, de la sociologie et de la communication. Prenons seulement un exemple, celui de la revue *Mots*. Elle a publié au mois de mars 2009 le numéro 89 intitulé *2007. Débats pour l'Elysée*, coordonné par Denis Barbet et Damon Mayaffre, qui regroupe un certain nombre d'articles sur différents aspects de cet événement électoral majeur de la vie politique française. D'ailleurs, cette même revue publiera en septembre 2009 le numéro 90 intitulé *Présidentielle 2007. Scènes de genre* coordonné par Marlène Coulomb-Gully. Ainsi, nous voyons par ces deux exemples que les intérêts d'un certain nombre de chercheurs convergent actuellement vers la caractérisation du discours des candidats à cette élection. C'est dans cette actualité scientifique que s'inscrit cette étude.

L'objectif de ce mémoire sera d'étayer l'hypothèse selon laquelle ces cinq publications feraient partie d'un même sous-genre du discours électoral. Ainsi, nous allons nous demander de quelles manières nous pouvons le caractériser. Pour ce faire, nous chercherons des éléments dans ces textes qui pourraient nous informer sur la présentation de soi des locuteurs, et ainsi nous essayerons de voir quelles sont les

---

<sup>1</sup> Les premières de couverture de ces publications sont présentées au début du sous-chapitre 2.1.

ressources énonciatives et argumentatives utilisées dans ce type de discours afin de toucher le lecteur. Par conséquent, cela nous amènera à nous poser la question du classement des livres-programmes par rapport à d'autres genres et sous-genres de discours.

Les moyens utilisés pour persuader les interlocuteurs sont très larges. À la première lecture de ces textes, on peut se retrouver submergé par la multitude de ressources linguistiques et discursives dans laquelle les locuteurs vont puiser pour alimenter leur dire autour de leur programme électoral. Nous allons donc chercher à savoir quel est l'ordre de ce discours, et nous donnerons un certain nombre d'exemples permettant d'aller dans le sens d'une communion possible de ces publications au sein d'un même sous-genre.

Cette étude ne vise pas l'exhaustivité. Le corpus que nous allons étudier ici est large et complexe. Nous allons donc devoir faire preuve d'un certain synthétisme. Nous énoncerons tout d'abord le cadre théorique de notre travail en donnant une définition de l'analyse du discours de tradition française, dans la lignée de laquelle s'inscrit la présente étude. Ensuite, nous donnerons une définition du discours et des formations discursives, de la méthodologie et des outils d'analyse utilisés dans ce mémoire. La fin de la première partie sera consacrée à la définition du discours politique et du genre de discours.

Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons aux spécificités du sous-genre livre-programme. Pour ce faire, nous en analyserons les conditions de production puis la situation énonciative. Dans une seconde sous-partie, il sera question de la situation de discours. Nous traiterons dans un premier temps du *logos*, puis de la manière dont le locuteur se définit et définit ses interlocuteurs. Cela sera l'occasion de traiter d'autres ressources argumentatives utilisées par les locuteurs.

Enfin, sera venu le temps de la conclusion et des perspectives de recherche possiblement ouvertes par ce mémoire.

# **1. Perspectives théoriques**

## **1.1 Inscriptions théoriques**

### 1.1.1 Une définition de l'analyse de discours de tradition française

Le cadre théorique de cette étude est l'analyse de discours « de tradition française »<sup>2</sup>. Le champ d'action de l'analyse de discours est large, ainsi, les questions que les analystes travaillant dans ce cadre sont susceptibles de se poser le sont tout autant.

Sur le plan linguistique, les linguistes ont présenté des études allant au-delà de la linguistique endémique de la phrase. Le but était d'aller vers une dimension discursive et énonciative, étudiant à la fois les relations entre le matériau textuel et le plan linguistique. La lutte idéologique étant une motivation originelle forte de l'analyse du discours, les « circonstances de communication » (Charaudeau 1973 : 23) c'est-à-dire des extériorités de différentes natures ont pris une place importante.

Dans ce cadre, le discours est appréhendé comme une construction et étudié au sein d'un corpus considéré en tant qu'objet construit par le linguiste en fonction du type d'étude qu'il souhaite mener.

L'approche en analyse de discours de tradition française est de type empirico-inductive. Cela signifie que le corpus étudié exige une adaptation du type d'approche. Cette approche empirique permet de construire progressivement une problématique, induite par les données contenues dans le corpus. L'objectif de cette méthode est de faire des hypothèses, et d'arriver à des questions de recherche pertinentes afin d'y apporter les réponses les plus objectives possibles en fonction des données récoltées dans le corpus. On oppose traditionnellement l'approche empirico-inductive à l'approche hypothético-déductive, qui consiste, à partir d'hypothèses scientifiques, à interpréter des éléments linguistiques. Ces interprétations viennent parfois enrichir, voire remettre en cause les hypothèses de départ.

Mais les chercheurs en analyse du discours ne se réclament pas d'une seule théorie, d'une approche exclusive, ni d'un certain nombre d'hypothèses à vérifier que

---

<sup>2</sup> Ce cadre fut nommé ainsi la première fois par Louis Guespin (1976), par opposition, d'une part, à l'analyse de contenu, mais aussi à d'autres écoles européennes d'analyse de discours, comme la *Critical Discourse Analysis*, pour ne citer que la plus célèbre.

toutes les analyses auraient en commun, même s'il suffit de parcourir les travaux de quelques chercheurs pour se rendre compte que le cadre énonciativiste reste tout de même très présent, en général, dans les travaux des analystes du discours. Cela n'empêche pas qu'un certain nombre d'autres élaborations théoriques dans le cadre de l'analyse de discours sont autant d'outils possibles pour mener à bien une analyse. Mais l'approche ne peut être que contingente au corpus, aux données et aux objectifs de la recherche.

L'analyse de discours de tradition française est née à la fin des années 1960 de la rencontre entre la psychologie lacanienne, la philosophie foucauldienne<sup>3</sup>, la sociologie althusserienne<sup>4</sup>, et la linguistique descriptive issue de la grammaire transformationnelle, et de la critique de la linguistique structuraliste<sup>5</sup>. De manière plus lointaine, cette école se réclame de la philosophie du langage de Bakhtine<sup>6</sup>, et des travaux des années 1920 des formalistes russes<sup>7</sup>.

Cette confluence d'analyses et de préoccupations est liée à une nécessité sociale (Mariscal 2009), qui peut être mise en regard avec l'émancipation des classes moyennes, et la contribution des intellectuels à la compréhension de la lutte des classes prise dans son sens sociologique et non seulement idéologique. Néanmoins, notons que c'est un champ de recherche qui reste aujourd'hui historiquement et épistémologiquement connotée comme idéologique ou doctrinale et critique.

Mais, l'analyse de discours est à l'origine d'une large réflexion sur les formations idéologiques comme lieu de la lutte des classes (Pêcheux et Fuchs 1975), défini comme la lutte de pouvoirs entre les classes sociales qui se manifestent dans le discours, voire dans la langue. Cette notion de pouvoir est également à l'origine de la dimension critique de l'analyse de discours française.

Essentiellement, trois époques sont à distinguer dans l'évolution de l'analyse de discours de tradition française. La première période (1968-1975) est celle où sont

---

<sup>3</sup> Cf. par exemple Foucault (1969 et 1971).

<sup>4</sup> Le principal représentant en linguistique en est Michel Pêcheux. Cf. par exemple Pêcheux (1975) ou Pêcheux & Fuchs (1975 : 8). Notons que Pêcheux ne se définissait pas lui-même linguiste, mais rétrospectivement, nous pouvons considérer que ses travaux sont essentiellement axés sur des problématiques linguistiques et sociolinguistiques.

<sup>5</sup> Cf. les travaux de Zellig Harris et de Jean Dubois.

<sup>6</sup> Cf. par exemple Bakhtine (1977).

<sup>7</sup> Cf. par exemple Propp (1970) ou Tomachevski (1965).

mis en place les bases théoriques<sup>8</sup> avec par exemple la définition des formations discursives et idéologiques. La deuxième période (1975-1995) correspond au développement de ces bases ainsi qu'à l'explicitation et à l'extension conceptuelle de nombre de notions<sup>9</sup> comme celles de discours ou d'interdiscursivité, qui sont aujourd'hui encore régulièrement revisitées. La troisième période (1995-2002) se place sous l'influence de l'interdisciplinarité scientifique et de la demande sociale, et va vers une reconnaissance institutionnelle de la discipline, et l'établissement de plusieurs concepts fondamentaux<sup>10</sup> tels que le dialogisme ou la mémoire discursive.

Au cours de la première période, les bases théoriques de l'analyse de discours ont été posées. La plupart des travaux à cette époque concernaient le discours politique, et l'étude de l'idéologie vue à travers une sociologie du langage. C'est ainsi qu'apparurent les bases d'une linguistique où la dimension critique était très présente.

Mais, dès le début des années 1970, des voix s'élèvent pour contester une analyse du discours politique qui a davantage entraîné une politique de l'analyse de discours. Pêcheux (1984 : 8<sup>11</sup>) appelle alors de ses vœux la « progressive constitution de l'analyse de discours comme pratique spécifique » à la méthodologie tendant vers davantage d'objectivité et définissant des objectifs scientifiques plus précis.

Cela mène alors cette école vers la seconde période de son évolution, vers une diversification des types de corpus étudiés, un enrichissement des outils d'analyse, et une définition plus fine de la notion de *discours*. C'est une époque de tâtonnement théorique dont le livre de Maingueneau (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* par exemple, est très symptomatique. L'atténuation de la dimension critique est au profit d'études en analyse de discours qui s'étendent du discours politique, vu sous l'angle de l'idéologie, au « fourmillement des discours » (Pêcheux 1990 : 69), autrement dit, aux discours ordinaires. *L'Analyse Automatique du Discours* (Pêcheux 1969) et les articles *ad hoc*, comme par exemple celui de Pêcheux

---

<sup>8</sup> Cf. par exemple le numéro 13 de la revue *Langages* parue en 1969 et ayant pour titre « L'analyse du discours. »

<sup>9</sup> Le numéro 117 de la revue *Langages* en 1995 marque un tournant dans l'analyse de discours de tradition français.

<sup>10</sup> Nous entrons peut-être actuellement dans la 4<sup>ème</sup> période : la professionnalisation, l'applicabilité réelle, sur le terrain de la *praxis* accélérée, entre autres, par la réforme récente de l'Université.

<sup>11</sup> Il s'agit là de l'édition d'un article inédit de Michel Pêcheux publié en 1984 après la mort. Cet article a été en fait écrit au milieu des années 1970.

& Fuchs (1975), marquent un tournant méthodologique et théorique important. Pêcheux pose la nécessité d'une « grammaire de reconnaissance » susceptible de répondre aux exigences théoriques internes de la linguistique et aux nécessités du champ extérieur à la linguistique indispensable à la définition du discours (Pêcheux et Fuchs 1975 : 32).

Cette évolution préfigure la troisième période de l'analyse du discours et le travail de Patrick Charaudeau par exemple<sup>12</sup> qui donnera une nouvelle impulsion théorique à ce cadre. Cette période est une des plus importantes car elle concerne la reconnaissance institutionnelle de la discipline et l'établissement de concepts fondamentaux<sup>13</sup>. Guilhaumou (2004) soulève alors, par exemple, la question de l'acte fondateur de l'analyse de discours. Ainsi, il considère que les *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique* (Détrie, Siblot et Vérine 2001) et le *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau et Maingueneau 2002) comme de possibles « actes fondateurs » de cette discipline, et de possibles tentatives d'unification. Est-ce un acte fondateur ou un bilan de plus de trente ans de recherche théorique ? De notre point de vue, il s'agit davantage d'un bilan du travail autour de certains principes fondateurs de l'analyse de discours et de la Praxématique.

Les origines de l'analyse du discours de tradition française posent la question délicate de l'interdisciplinarité. Cette dernière a été l'objet d'une intense théorisation depuis une quinzaine d'années. Deux visions de la science s'affrontent ici : le découpage de la réalité en une multitude de sous-disciplines (la disciplinarisation univoque des sciences), et la vision de la science comme un tout où les domaines doivent communiquer pour évoluer.

Les partisans de l'interdisciplinarité pensent qu'il faut mettre les disciplines en relation, car le salut de la science se trouve dans cette conception de la recherche scientifique. Les sources hétérogènes de l'analyse de discours sont à l'origine de la vision d'une école mettant en œuvre cette interdisciplinarité et à l'origine de nombreux débats théoriques. De cette manière, se pose la question de deux types d'interdisciplinarités, l'une qui est le fait d'user, dans l'analyse, de notions externes à la linguistique, et l'autre qui est le fait d'employer des notions internes aux domaines

---

<sup>12</sup> Cf. Charaudeau 1992 et Charaudeau & Maingueneau 2002 par exemple.

<sup>13</sup> L'analyse de discours prend ainsi le pas sur l'analyse de contenu. *L'Analyse Automatique du Discours* de Pêcheux (1969) visait à « détruire » l'analyse de contenu c'est-à-dire à la remplacer (Pêcheux et Fuchs 1975 : 8).

de la linguistique. Ce deuxième point de vue pose par exemple le problème du regroupement au sein l'analyse du discours de la linguistique textuelle, de l'argumentation ou de la lexicologie dont nous traiterons en détails plus bas.

Comme premier élément de réponse à ce problème, nous pouvons dire que le moteur de l'analyse de discours est l'analyse linguistique, même si l'analyste peut user ponctuellement, en les redéfinissant, de notions provenant des sciences humaines et sociales, lorsque cela est nécessaire, pour étayer une analyse.

Maingueneau (1976 : 3) va dans ce sens en considérant que l'analyse du discours de tradition française est un « point de contact entre la réflexion linguistique et les autres sciences humaines » dont les sciences sociales. Ainsi, il est utile de resituer l'analyse du discours par rapport aux sciences sociales.

Pierre Achard (1986), par exemple, dont l'objectif est la création d'une sociologie du langage, emploiera autant, dans son travail, la linguistique énonciative de type culiolienne que des notions issues de la sociologie et de la sociolinguistique. Il (1986) nous montre comment on peut traiter de la question sociologique<sup>14</sup> en analyse du discours. Il se demande dans quel type d'approche interdisciplinaire doit-on se placer pour parvenir à une définition sociale des discours. Cela nous pousse à nous poser une question plus fondamentale : comment l'analyse du discours se distingue-t-elle alors des sciences sociales qui lui sont historiquement rattachées ? Tout d'abord, elle le fait en se centrant en premier lieu sur des questions linguistiques, c'est pourquoi Achard souligne la nécessité, par l'approche énonciative, de fonder l'interprétation sur l'analyse des observables linguistiques, et cela montre la relative autonomie de l'analyse du discours par rapport aux sciences sociales. Il n'en est pas moins qu'Achard (1986 : 6) préconise « une attitude de recherche active dans le rapport inter-disciplinaire sans pourtant perdre de vue la spécificité épistémologique des disciplines. » Définir cette « attitude » est la tâche la plus complexe pour chaque étude scientifique à effectuer.

Pour résumer, il y a bien des liens historiques forts entre l'analyse de discours et les sciences humaines et sociales, à cause notamment des influences de la sociologie althussérienne et de la psychologie lacanienne. Mais, comme le montre Achard (1986 : 10), l'analyse du discours prend très rapidement une direction énonciative, et, entre de nombreuses autres, celle de l'analyse benvenistienne. La question n'est pas

---

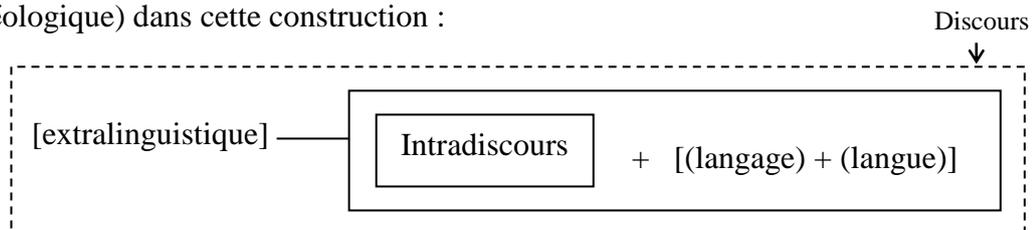
<sup>14</sup> En bref, des pratiques sociales dans une analyse de la discursivité.

si simple, il y eut de nombreuses errances et une certaine difficulté de l'analyse de discours à se situer spécifiquement par rapport à une théorie de l'énonciation. Si cette errance est moins présente aujourd'hui, il reste une très grande diversité et de nombreuses divergences dans les points de vue énonciatifs utilisés par les chercheurs. Quoi qu'il en soit, l'analyse énonciative, en général, reste très importante dans la définition des formations discursives « qui s'appuient entre autres sur les opérations énonciatives que définit la linguistique de l'énonciation. » (Achard 1986 : 10-11) C'est dans l'énonciativisme mais aussi dans une certaine méthodologie pragmatique et praxématique que l'analyse du discours trouve finalement son originalité tout en restant liée, de manière parfois lointaine, aux sciences sociales.

### 1.1.2 Définition du discours et des formations discursives en analyse du discours

Le champ d'action de l'analyse de discours est donc la notion de discours. Comment expliquer alors plus précisément cette construction ? Imposer une unique définition du discours est une entreprise vaine. Cette notion est polysémique, sa définition est pléthorique et le discours a un statut instable en linguistique. Nous ne pouvons donc offrir qu'une définition dans le contexte de l'analyse du discours.

Pour Pêcheux (1984 : 8) le discours est une construction dont nous pouvons donner, pour l'instant, une image très générale. Il (1975 : 111) considère la langue comme une base (linguistique) et le discours comme un processus (discursif-idéologique) dans cette construction :



Mais nous pouvons aller plus loin, comme le fait Pêcheux (1984 : 9) :



**Fig. 1 :** Une définition de la notion de discours inspirée par Pêcheux & Fuchs (1975) et Pêcheux (1984).

Deux points de vue se confrontent dans cette définition du discours, le point de vue de la linguistique interne et celui de la linguistique externe. Concrètement, Pêcheux dit vouloir se baser sur une analyse phonologique<sup>15</sup>, morphosyntaxique, syntaxique et sémantique, mais aussi lexicale du discours. Cette dernière option semble très claire dans ses travaux sur l'*Analyse Automatique du Discours* (cf. Pêcheux 1969 et Pêcheux & Fuchs 1975). Selon lui, « les systématismes phonologiques, morphologiques et à certains égards syntaxiques sont des conditions matérielles<sup>16</sup> de *base* sur lesquelles se développent les *processus discursifs*. »<sup>17</sup> (Pêcheux et Fuchs 1975 : 3). En somme, il s'agit d'une analyse linguistique des formes en langue qui donne lieu à une réflexion sur les formations discursives.

Les formations discursives sont intrinsèquement liées à des formations idéologiques. En effet, on ne peut appréhender le discours sans le considérer dans son rapport à l'institution qui détermine l'« ordre du discours » (Foucault 1971). Plus précisément, dans le cadre de la théorie d'Althusser telle qu'elle nous est transmise par Pêcheux, étudier le discours revient à étudier la manière dont le discours d'un individu ou d'un groupe d'individus est assujéti par une surdétermination économique, historique et sociale. En somme, cette étude vise à la compréhension des rapports de pouvoir entre les classes sociales. C'est ce que Pêcheux appelle les formations idéologiques. Chaque formation idéologique constitue un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui se rapportent à des positions de classes qui sont en conflit idéologique les unes par rapport aux autres (Pêcheux et Fuchs 1975 : 10-11). Quel est donc le rapport entre idéologie et discours ? Le discursif est considéré par Pêcheux comme un des aspects matériels de l'idéologie. Il prétend que les formations idéologiques « comportent nécessairement comme une ou plusieurs de leurs composantes une ou plusieurs formations discursives inter-reliées qui déterminent ce qui *peut et doit être dit*<sup>18</sup> » (Pêcheux et Fuchs 1975 : 11). L'auteur ajoute que toute formation discursive relève de conditions de production spécifiques identifiables par la médiation des indices linguistiques et extralinguistiques.

---

<sup>15</sup> Cet aspect ne concernera pas précisément ce travail.

<sup>16</sup> C'est une référence au matérialisme historique issu de la philosophie marxiste-léniniste althussérienne.

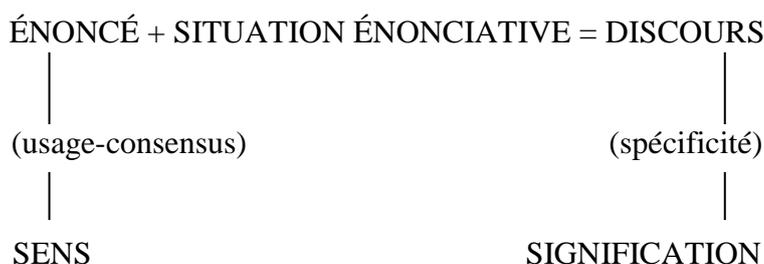
<sup>17</sup> C'est l'auteur de ce passage qui souligne.

<sup>18</sup> C'est nous qui soulignons.

Le sens marxiste de l'idéologie a « perdu du terrain » (Guilbert 2007 : 69) au cours des années 1970 au profit d'une définition du discours plus précise. Néanmoins, l'idéologie n'a pas disparu de l'analyse de discours, mais on sépare désormais l'idéologie en tant que doctrine dans son sens spécifique qui appartient, notamment, au discours politique<sup>19</sup>, et l'idéologie dans un sens sociologique étendu qui est un des éléments qui permet de définir un discours<sup>20</sup>.

Charaudeau (1973), par exemple, dans sa définition de la notion de discours en linguistique reprend la distinction entre sens et signification. Le sens, pour lui, est toujours lié à un sens global, pratiquement décontextualisé, lexicologique, alors que la signification inclut les circonstances de communication. C'est la signification qui est privilégiée en analyse de discours, le sens en est l'auxiliaire.

La situation d'énonciation synthétise les éléments complexes de la définition du discours de Pêcheux. Grâce à cela, les connotations marxistes-léninistes sont moins fortes. Mais cela a l'inconvénient de recouvrir un champ sociologique moins précis, en ne le liant plus à une théorie appartenant au champ des sciences sociales en particulier. La définition de Charaudeau (1973) a néanmoins le mérite d'être plus synthétique vis à vis de ce type de références sociologiques, et il n'est ainsi pas utile pour lui de détailler des concepts dépassant les problématiques linguistiques qu'il soulève en général. Charaudeau (1973 : 28) situe de la manière suivante le discours par rapport à l'énoncé :



**Fig. 2 :** Énoncé et discours (Charaudeau 1973 : 28).

<sup>19</sup> Ce que Guilbert (2007 : 91) appelle « la pensée partisane » voire sectaire. Mais globalement, on ne présente l'idéologie que très rarement de cette manière en analyse du discours, c'est un sens qui s'est spécialisé. Aujourd'hui, l'idéologie a repris son sens originel d'étude des idées, mais tout en gardant un lien étroit avec les sciences sociales.

<sup>20</sup> Dans l'optique althussérienne, véhiculée dans les théories de Pêcheux, il s'agit d'une idéologie diffuse, du quotidien, voire des éléments doxiques (cf. le schéma dans Guilbert 2007 : 91).

La situation énonciative<sup>21</sup> constitue une extériorité nécessaire au discours qui permet de déterminer les processus de production et d'interprétation de celui-ci (Pêcheux et Fuchs 1975 : 21-22). La situation énonciative est définie selon les deux paramètres suivants :

a- elle représente les conditions matérielles de la communication qui ont une influence plus ou moins contraignante sur le discours ;

b- elle repose sur le rapport JE-TU et le canal de transmission choisi par le JE et permis par l'environnement matériel.

JE et TU sont définis par Charaudeau (1980) comme les instances du discours avec des déterminations socio-historiques, et c'est grâce à celles-ci que sont déterminés les processus de production et d'interprétation des discours<sup>22</sup>. Ainsi, « La communication linguistique n'est plus conçue comme la simple production d'un discours à l'adresse d'un destinataire, mais comme une rencontre dialectique de deux mouvements qui partent chacun d'un protagoniste, chaque protagoniste ayant une personnalité double » (Charaudeau 1973 : 25), et adoptant tour à tour la place de locuteur et d'interlocuteur. En effet, Charaudeau (1980) analyse les processus de production et d'interprétation de la manière suivante :

a- un JE-locuteur qui s'adresse à un TU-destinataire, le fait entrer dans un processus d'interprétation et c'est ainsi que ce TU-destinataire devient un TU-interprétant ;

b- le JE-locuteur anticipe l'interprétation du TU-interprétant, et construit son discours en fonction de cela. Il devient alors un JE-énonciateur.

Le dispositif d'interprétation peut aussi inclure un tiers<sup>23</sup>, comme c'est le cas pour le dispositif énonciatif créé dans le livre de Royal (2007). En effet, il s'agit d'une interview, donc d'une co-construction, une mise en scène comprenant un JE-interviewer, Marie-Françoise Colombani et un TU-destinataire et interprétant, Ségolène Royal.

Nous nous situons ici dans le cadre d'une analyse énonciative. Mais il faut ajouter que le JE-énonciateur est en quête d'un consensus avec son auditoire, et est

---

<sup>21</sup> Notons qu'il existe des différences théoriques et terminologiques entre circonstances ou situations de production et situation énonciative qui sont détaillées dans le livre de Charaudeau (1973). Nous utiliserons situation énonciative comme une manière de synthétiser ces grandes notions.

<sup>22</sup> Cf. aussi Charaudeau (1973), repris avec quelques modifications dans Charaudeau (1980).

<sup>23</sup> Pour une discussion complète au sujet du tiers du discours, voir Charaudeau (2004).

en permanence à la recherche de connaissances communes, d'un ensemble de croyances, de valeurs philosophiques et morales, à mettre en œuvre en fonction d'un destinataire, pour favoriser l'adhésion du TU à son discours.

### 1.1.3 Méthodologie et outils pour l'analyse

Les livres-programmes sont ce qu'on pourrait appeler, dans un métalangage quotidien, des textes. Notre corpus est issu de ces livres publiés. La modalité en est l'écrit ou dans certains cas, « l'écrit oralisé », car, comme le note Adam (2004 : 77), il n'y a pas de modalité absolument écrite ou orale, mais des indices énonciatifs tendant vers l'une ou l'autre modalité, comme l'évoquait, il y a une quarantaine d'années, Benveniste (1966). Il faut alors se poser la question de la distinction théorique, en analyse de discours, entre « texte » et « discours ».

Adam (1992) dans *Les textes : types et prototypes*, propose de définir cette différence. Il distingue ainsi deux méthodologies, deux types d'analyse du corpus. Il prétend que les discours sont des formes élaborées par excellence hétérogènes, et qu'ils sont définis de l'extérieur par des éléments historiques, psychologiques, idéologiques et sociaux<sup>24</sup>. Pour lui (1992), le texte doit être pensé dans le cadre d'une théorie explicative de sa structure compositionnelle. Il définit ainsi la méthodologie de la linguistique textuelle : le type d'analyse qu'elle développe a pour base un certain nombre de types de séquences<sup>25</sup> qui fondent toute composition textuelle. Il distingue cinq types de séquences textuelles : le narratif, le descriptif, l'argumentatif, l'explicatif et le dialogal.

L'intérêt de cette typologie d'Adam (1992) est qu'elle est de nature pratique<sup>26</sup>, elle nous donne de grands axes pour l'analyse, par la reconnaissance des prototypes de séquences textuelles. Mais cette différenciation entre texte et discours est nuancée par Viprey (2006) et par Adam (1999 et 2005) lui-même aujourd'hui. Viprey (2006) pense qu'il existe trois attitudes constatées chez les analystes en ce qui concerne la manière dont on peut considérer le discours par rapport au texte :

- le choix entre l'étude du texte ou du discours ;

---

<sup>24</sup> Cela est en accord avec la définition des formations discursives que donne Pêcheux (Pêcheux & Fuchs 1975).

<sup>25</sup> Définition d'une séquence textuelle : c'est un élément compositionnel du texte qui peut-être reconnu, partage un certain nombre de caractéristiques linguistiques d'ensemble permettant au lecteur qui l'interprète de l'identifier comme étant une séquence narrative, descriptive, argumentative, explicative ou dialogale

<sup>26</sup> Dans la tradition de Propp (1970) ou Werlich (1975) par exemple.

- texte et discours sont considérés comme deux termes alternatifs (donc équivalents) pour désigner l'énoncé ;
- texte et discours expriment juste deux points de vue différents mais convergents.

Dans un premier temps, Adam (1992) a choisi la première solution qui correspond, à cette époque, à l'approche théorique des textualistes. Viprey (2006) et Adam (2005) défendent aujourd'hui le troisième point de vue et cela permet de relier la linguistique textuelle à l'analyse de discours en mettant ainsi en saillance l'idée d'« analyse textuelle des discours » (Viprey 2006 : 3) : « C'est dans ces bases de textes que nous allons découper et regrouper des corpus, et conversement. C'est aussi dans la construction des corpus que nous faisons saillir et changer les propriétés des bases, c'est-à-dire fondamentalement, la configuration des textes. » Nous ajouterons : en vue d'appréhender les propriétés discursives des textes étudiés.

Adam (2005 : 8) lie de manière semblable la linguistique textuelle et l'analyse de discours : « l'analyse de discours a pour but d'articuler la dimension sociale et textuelle des pratiques discursives. » Il pose ainsi le principe d'une interdisciplinarité incluant la linguistique textuelle dans l'analyse de discours de tradition française (Adam 2005 : 8). Il s'agit également pour ces auteurs de défendre l'idée que le discours ne peut être atteint que par le biais d'une mise en corpus qui réunit des textes en les mettant en interdiscursivité selon l'organisation du celui-ci.

Maingueneau (1976) définit plusieurs autres approches possibles non exclusives en analyse de discours dans *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Deux types d'approches décrites dans ce livre vont nous aider à l'analyse des livres-programmes. Il s'agit de l'approche énonciative (Maingueneau 1976 : 99-150) et de l'approche lexicométrique ou fréquentielle (Maingueneau 1976 : 22-64, Bonnafous & Tournier 1995 et Lebart & Salem 1994), qui sont deux approches complémentaires et quasiment indissociables dans le cadre d'une linguistique de corpus. Mais nous ne traiterons pas exclusivement de ces deux points de vue. Nous y ajouterons l'analyse de l'argumentation telle qu'elle est définie en particulier par Amossy (2000 et 2008), c'est-à-dire en tant que discipline linguistique relevant de l'analyse de discours.

Maingueneau (1976 : 99) définit l'approche énonciative de manière générale en s'inspirant de la définition de Dubois (1969 : 100)<sup>27</sup>. Il présente l'énonciation comme :

- le surgissement du sujet dans l'énoncé, ou, en d'autres termes, l'intérêt de l'analyste pour les marques linguistiques concernant les sujets dans l'énonciation ;
- la relation que le locuteur entretient par le texte, ou par le discours avec l'interlocuteur ;
- l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé, ou l'intérêt pour le processus de production-interprétation tel qu'il est décrit par Charaudeau (1973 et 1980) par exemple.

Comme le note Maingueneau (1976 : 100) l'analyse du discours en France n'avait pas fait le choix, à ses débuts, de la théorie énonciative sur laquelle elle se fonderait, d'où l'usage de cette définition générale de Dubois qu'il reprend à son compte en laissant le champ ouvert quant au choix du type d'analyse énonciative.

Aujourd'hui encore, l'analyse de discours n'a pas fait de choix définitif, d'où une grande diversité théorique que l'on peut rencontrer dans les différents travaux des analystes du discours. Cela permet d'ouvrir un champ large, celui de la linguistique énonciative francophone et d'établir un cadre pour une première approche empirico-inductive d'un corpus.

L'approche de Charaudeau (1973, 1980 et 1992) est manifestement emprunte des travaux de Benveniste. Ce type d'analyse est basé sur l'étude de marques linguistiques permettant de comprendre le fonctionnement énonciatif d'un texte. Par conséquent, cela peut nous éclairer sur le fonctionnement discursif dans un corpus. Pour illustrer ces réflexions, prenons l'exemple d'un article célèbre de Benveniste (1966) « Les relations de temps dans le verbe français », où il met en place deux plans d'énonciation différents, celui de l'*histoire* et celui du *discours*. Il pose ainsi une problématique de type énonciatif liée à des marqueurs linguistiques de temporalité spécifiques aux deux plans énonciatifs désignés ci-dessus. L'étude de marqueurs est à l'origine d'une conceptualisation plus générale de la temporalité et de la langue orale et écrite.

---

<sup>27</sup> « L'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. » Dubois (1969 : 100)

Mais d'autres éléments sont couramment étudiés en analyse de discours et font ou ont fait l'objet d'une intense théorisation depuis une trentaine d'années. Prenons simplement l'exemple des modalités, des énoncés rapportés ou des actes de langage. Pour collecter ces marques linguistiques, nous travaillons à l'aide du logiciel de lexicométrie non-lemmatisé *Lexico 3*<sup>28</sup>. Ce logiciel a l'avantage de permettre de repérer automatiquement et rapidement les informations d'un corpus comprenant un très grand nombre d'occurrences. Mais il a surtout la volonté de diminuer l'aspect subjectif de la sélection des observables à soumettre à l'analyse linguistique et discursive. C'est donc un outil informatique de statistiques textuelles qui met à la disposition du chercheur un certain nombre de moyens pour l'analyse formelle de corpus. Ainsi, Lebart & Salem (1994 : 23) notent la difficulté d'appliquer des outils statistiques aux questionnaires ouverts des sondages sociologiques. Il est possible de faire la même réflexion au sujet de nombreux corpus étudiés en analyse de discours. Ce logiciel permet au chercheur de faire face au problème de la variation dans un corpus grâce à l'outil mathématique statistique. Aussi, comment lier l'hétérogénéité du corpus aux statistiques qui ont une tendance à l'uniformisation ? C'est le lot de toute approche mathématique ou théorique, et il faut prendre en compte cette difficulté épistémologique. C'est une artificialité dans laquelle il faut entrer, car son mérite, comme nous le montrait Pêcheux (1969), est d'objectiver davantage le travail de l'analyste.

Nous travaillons donc grâce à des données statistiques et plus précisément sur du fréquentiel relatif et/ou absolu. Dans ce cas, lorsque nous recueillons des mots ou des groupes de mots et leurs fréquences, nous devons nous demander comment le fréquentiel peut nous aider dans une analyse de discours. Bonnafous et Tournier (1995 : 72-75)<sup>29</sup> y apportent quatre réponses :

- 1- le fréquentiel fait sens dans les ressemblances et les différences constatées, en mettant à jour des systèmes d'apparement et d'opposition, des évolutions ou des contrastes en fonction de telle ou telle variable de l'énonciation<sup>30</sup> ;

---

<sup>28</sup> *Lexico 3* : équipe universitaire SYLED-CLA2T, ILPGA, rue des Bernardins, Paris 3<sup>e</sup>. Auteurs : Fleury, S., Lamalle, C., Martinez, W. et Salem, A., 2000-2002. Notons la participation de Ludovic Lebart, coauteur du livre sur la statistique textuelle avec André Salem (Lebart et Salem 1994)

<sup>29</sup> Ces observations sont les résultats des recherches menées par le laboratoire CNRS, ENS « Lexicométrie et textes politiques » de Saint-Cloud, depuis les années 1970, auquel ont participé André Salem, Simone Bonnafous, Maurice Tournier, Dominique Maingueneau et bien d'autres éminents chercheurs.

<sup>30</sup> Le terme « variable » est ici à prendre autant dans le sens mathématique que dans le sens énonciatif.

2- le fréquentiel fait sens dans le constat de convergences à l'intérieur des textes, de l'identité et de la thématique d'un discours, de la stratégie de l'énonciation, voire de l'idéologie à travers les formes mises en avant ou en retrait ;

3- le fréquentiel est susceptible de révéler des stratégies discursives, par ressemblances, constantes, absences ou convergences de formes ;

4- la lexicométrie dépasse bien souvent les questionnements de la lexicologie, car l'interprétation des fréquences probabilisées peut nous aider à comprendre la raison d'être des termes choisis dans le cadre de l'analyse de discours.

Le propre de ce type d'approche est éminemment contrastif. En principe, le corpus doit être construit à l'aide de textes comparables ou ancrés dans des circonstances de production qui le sont.

Lebart et Salem (1994 : 19) décrivent les étapes de l'analyse d'un texte par l'enchaînement suivant : problème - données - traitement - interprétation. Nous pouvons ajouter, dans la perspective qui est la nôtre : problème - données (textes et par extension corpus) - traitement et interprétation (du fonctionnement discursif et énonciatif). Le logiciel que nous utilisons étant un outil de traitement statistique du texte, il nous aide dans l'étape du traitement de données textuelles préalablement numérisées et partitionnées. La division d'un corpus est construite suivant la problématique traitée. C'est un découpage en sous-corpus qui est fait en fonction des objectifs de la recherche. Cette partition doit être choisie « en fonction des hypothèses à tester dans la comparaison mise en œuvre » (Bonnafous et Tournier 1995 : 70). Mais *Lexico 3* est susceptible d'aider le chercheur sur l'ensemble de son travail car c'est un outil polyvalent.

Nous complétons les deux approches, énonciative et lexicométrique, évoquées par Maingueneau (1976), par l'approche argumentative au sein de l'analyse de discours.

L'argumentation est un domaine d'étude très large dépassant bien souvent celui de la linguistique. Comme pour la notion de discours, il y a pléthore de définitions. Ainsi, nous nous devons de définir l'argumentation en contexte. Ruth Amossy (2000) en donne une définition étendue inspirée de celle de la « Nouvelle rhétorique » initiée par Perelman et Olbrechts-Tyteca<sup>31</sup>. Mais il replace sa définition dans le cadre

---

<sup>31</sup> Cf. Perelman & Olbrechts-Tyteca (1970) et Perelman (1997).

de la linguistique et plus précisément de l'analyse du discours. L'argumentation est définie « comme la tentative de modifier, d'infléchir, ou tout simplement de renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocutaire. » (Amossy 2008 : 3, reprenant ainsi Amossy 2000)

Pour Ducrot, l'argumentation est un fait de langue et non de discours qui intervient dans la construction du sens de l'énoncé<sup>32</sup>. Ruth Amossy ne défend pas ce point de vue mais l'idée que l'argumentation est intégrée à l'étude du discours dans le cadre de l'analyse du discours. Elle (2008 : 1) expose les avantages de l'étude de l'argumentation intégrée à cette discipline, sous l'angle de l'interdisciplinarité. Pour Amossy (2008 : 2), si l'analyse du discours entend décrire le discours en situation, elle doit admettre que l'argumentation fait partie du fonctionnement discursif.

Cependant, elle tempère car elle pense qu'on ne peut pas considérer que toute prise de parole a une visée argumentative, dans le sens de l'intention de persuader et de rallier l'allocutaire « à une position clairement définie par des stratégies programmées », même si tout échange verbal « repose sur un jeu d'influences mutuelles et sur la tentative, plus ou moins consciente et avouée, d'user de la parole pour agir sur l'autre. » (Amossy 2008 : 2)

Meyer (2009 : 1) va dans ce sens en distinguant rhétorique et argumentation. La rhétorique en tant que discipline englobe, selon lui, l'argumentation et s'oppose à la rhétorique considérée comme un ensemble de procédés destinés à plaire à l'allocutaire. Grâce à une terminologie plus contemporaine, qui se détache de celle d'Aristote (2007), on peut étendre cette opposition à l'argumentation en général, comme le fait Amossy (2008), en opposant une simple visée argumentative et une intention issue de la discipline que l'on nomme l'argumentation. Lorsqu'il y a intention ou visée argumentative, le discours choisit une ou plusieurs modalités argumentatives, soit « une structure [énonciative] d'échange particulière qui permet le bon fonctionnement de l'entreprise de persuasion » (Amossy 2008 : 4). Ainsi, la linguiste fait une distinction terminologique que nous reprenons ici à notre compte : « l'argumentation comme la capacité globale du verbe à infléchir, modifier ou renforcer des façons de voir et de comprendre le monde » et « l'argumentativité

---

<sup>32</sup> Les travaux de Ducrot ont fondé une grande partie des études sur l'argumentation en linguistique. Il disjoint rhétorique et argumentation en prétendant que l'argumentation est un fait de langue (l'argumentation linguistique) et la rhétorique un fait de discours (l'argumentation rhétorique). Pour plus de détail se référer à Anscombe & Ducrot (1988) et Ducrot (2004).

comme un trait inhérent au discours. » (Amossy & Koren 2009 : 7) Ces deux aspects sont complémentaires, et permettent l'affinement de l'analyse du discours en situation.

Donc, nous pouvons dire que l'argumentation n'est pas considérée, dans ce cas, comme le déploiement d'un raisonnement qui se suffit à lui-même, idée qui est à l'origine de l'opposition traditionnelle entre rhétorique et argumentation, remise en cause par la Nouvelle rhétorique, et donc par Amossy (2008). Il s'agit d'un fonctionnement énonciatif dans une situation de communication donnée, car « l'argumentation se situe dans le cadre d'un dispositif d'énonciation où le locuteur doit s'adapter à son allocataire, ou plus exactement à l'image qu'il s'en fait » (Amossy 2008 : 5), comme le montre également Charaudeau (1980 : 38-39) dans son modèle de processus de production et d'interprétation. L'analyse argumentative a une dimension institutionnelle et sociale et rejoint la vocation de l'analyse du discours d'analyser la discursivité comme intrication d'un texte et d'un lieu social.

En fin de compte, la phrase d'Amossy « il faut examiner l'organisation textuelle qui détermine le déploiement de l'argumentation, et la façon dont le locuteur a choisi de disposer les éléments de son discours à l'intention de son auditoire » (Amossy 2008 : 6) résume bien la manière dont l'analyste du discours peut appréhender le discours électoral et les livres-programmes en particulier.

#### 1.1.4 Rhétorique et argumentation

Nous allons maintenant nous arrêter sur quelques considérations au sujet des techniques argumentatives, reprises par Amossy (2000) et la Nouvelle Rhétorique, mais dont la base est *La Rhétorique* d'Aristote (2007). La définition que ce dernier donne de la rhétorique est proche de celle de l'argumentation aujourd'hui en linguistique. Il s'agit pour Aristote (2007) de l'art<sup>33</sup> de persuader, et on peut y examiner comment la parole du locuteur peut influencer sur l'allocataire pour emporter sa conviction (repris par Barthes 1970, Perelman 1997, Amossy 2000).

La rhétorique classique distingue l'organisation du discours selon trois pôles toujours étudiés aujourd'hui. Il s'agit de l'*ethos*, du *pathos* et du *logos*. Ils permettent d'apporter l'*inventio*<sup>34</sup> aux arguments dans une pure visée de persuasion.

---

<sup>33</sup> L'art : *tekhnè* en grec, technique, un ensemble de procédés qui permettent de faire quelque-chose, liée à un certain apprentissage et à la pratique de l'orateur qui discourt sur la place publique.

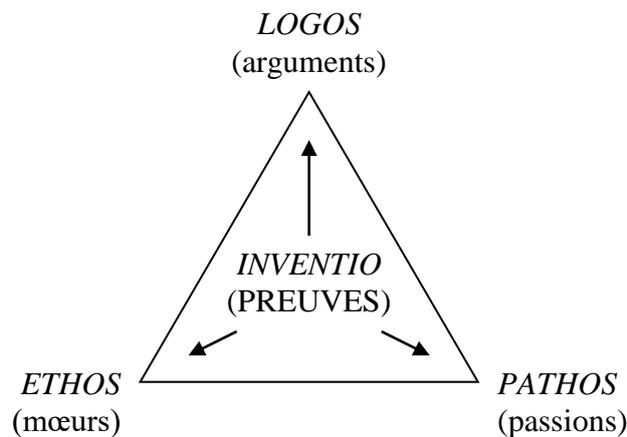
<sup>34</sup> L'*inventio* est le fait d'apporter des preuves aux arguments.

C'est ainsi que le *logos* correspond aux arguments eux-mêmes, à l'argumentation en tant que telle, c'est-à-dire, au sens restreint, à la manière dont le locuteur va mener une démonstration logique et rationnelle.

L'*ethos* correspond au fait que l'auditoire est amené à accorder sa confiance à l'orateur grâce aux qualités personnelles qui émanent de son discours. On distingue :

- l'*ethos* discursif ou l'effet du discours ;
- l'*ethos* préalable qui correspond à la dimension dite « extrav verbale » dans la rhétorique classique, c'est-à-dire à la réputation de l'orateur, à son statut, à ses qualités ou à sa personnalité.

Le *pathos* concerne les procédés rhétoriques qui visent à susciter des passions chez les auditeurs<sup>35</sup>. L'émotion suscitée par le *pathos* s'inscrit elle-même dans certaines croyances, des normes, des valeurs morales qui dépendent des prémisses de l'argumentation qui doivent être acceptées pour que ce discours du sentiment soit admis. L'*inventio*, le *logos*, l'*ethos* et le *pathos* forment ce qu'on nomme traditionnellement le « triangle aristotélicien » :



**Fig. 3 :** Les trois pôles de la rhétorique selon Aristote (2007).

Dans la tradition platonicienne, on sépare l'art de persuader et l'art de bien dire. On peut persuader par la qualité du raisonnement (le *logos*), partie « noble » de l'argumentation. Les considérations d'Amossy (2008 et Amossy & Koren 2009) réconciliant d'une part argumentation et discours, et d'autre part argumentation et rhétorique, montrent que le souci de vérité et la qualité d'un raisonnement ne sont

---

<sup>35</sup> Dans la culture rhétorique classique, il peut aller jusqu'à « aveugler devant les faits, induire à l'exagération et entraver la pensée ordinaire » (Amossy 2000 : 167), et même aller jusqu'à entraver la capacité de raisonner.

pas ce qui est recherché de manière absolue par les locuteurs. Il y a un souci d'efficacité rendu par la mise en œuvre de l'*ethos* et du *pathos*, et par un possible *logos* de type paralogique ou des sophismes par exemple.

Nous avons compris qu'Amossy (2000 : VII) pense que l'argumentation ne doit pas se limiter à ce modèle rhétorique pour qu'il soit en rapport avec :

- le dispositif d'énonciation ;
- la dynamique interactionnelle ;
- les données institutionnelles, sociales et historiques<sup>36</sup>.

Dans le chapitre 2 de la partie II « Les stratégies du discours politique » de son livre *Le discours politique*, Patrick Charaudeau (2005 : 60-83) inclut la problématique de la persuasion dans le cadre du discours politique, en reprenant les trois pôles du triangle aristotélicien, le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*. Il fait ainsi le lien entre argumentation, analyse du discours politique et analyse de discours de tradition française.

#### 1.1.5 L'analyse du discours politique en analyse de discours

Par leur contexte situationnel, les livres-programmes sont inexorablement liés au champ du discours politique. Mais ce rapport peut être inversé. En effet, Charaudeau (2005 : 29) pense qu'il « n'est pas de politique sans discours politique. Celui-ci est constitutif de celui-là. » Ainsi, dans son livre *Le discours politique*, il questionne la notion même de discours politique et essaie de définir la problématique générale dans laquelle elle se construit.

Dans un premier temps, il (2005 : 11) donne une définition générale de la parole politique avant de s'intéresser au discours politique lui-même. Ainsi, il considère « la parole politique en tant qu'elle s'inscrit dans une pratique sociale, qu'elle circule dans un certain public et qu'elle a quelque chose à voir avec les pouvoirs qui s'y instaurent. » La parole se réfère ici aux faits de langage qui apparaissent dans le champ politique (Charaudeau 2005 : 24) et non à la définition saussurienne de cette notion, car elle n'est pas pour lui un fait individuel, mais, éminemment, un fait social. Plus particulièrement, la politique s'inscrit dans des rapports d'influence sociale, et les discours politiques permettent que se constituent des espaces de discussion, de persuasion et de séduction « dans lesquels s'élaborent la pensée et l'action politique. » (Charaudeau 2005 : 29) Action politique et discours politique

---

<sup>36</sup> Point de vue qu'Amossy (2009 : 4) réitère aujourd'hui.

sont donc liés et c'est cela qui justifie, dans la perspective de Charaudeau, l'étude de l'action politique par son discours.

Mais, de manière pratique, l'analyse du discours considère le discours politique dans son rapport avec l'énonciation, la linguistique de corpus, les contextes, les conditions de production des textes politiques, et en rapport avec une analyse argumentative telle qu'elle vient d'être définie par exemple.

D'autre part, l'analyse du discours politique partage des points communs avec la philosophie politique et les sciences politiques mais s'en différencie par ses finalités : elle « ne s'interroge ni sur le bien-fondé de la rationalité politique, ni sur les mécanismes qui produisent tel ou tel comportement politique ni sur des explications causales » (Charaudeau 2005 : 28). Les perspectives de l'analyse du discours politique dans le cadre de l'analyse de discours se distinguent ainsi de l'approche des communicologues et de l'analyse de contenu en renouvelant l'approche et les perspectives théoriques. L'objectif de l'analyste « n'est jamais de savoir si tel ou tel candidat à telle ou telle élection parle mieux ou de façon plus convaincante (sur quels critères, d'ailleurs ?) » (Bonnafous & Tournier 1995 : 77).

De plus, un discours n'est pas intrinsèquement politique<sup>37</sup>, mais c'est la situation de communication qui le rend tel. Ainsi, si ce type de discours peut être construit avec rigueur selon une théorie bien définie, il peut se manifester dans différentes situations de communication, et prendre d'autres formes en s'édulcorant. Par exemple, dans l'optique de montrer que le discours politique est à multiples facettes, Claire Oger (2008) explique que la formation des élites françaises fait qu'ils sont influencés par de nombreux autres types de discours ne reflétant pas une idéologie politique. Elle émet l'hypothèse qu'il existerait une mémoire institutionnelle qui lui semble à l'œuvre dans les trois corpus qu'elle a étudié, soient les rapports des jurys du concours d'entrée de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Ecole Nationale de la Magistrature et l'Ecole supérieure de guerre de l'armée de terre. Elle montre que l'enseignement de ces écoles est façonné par un certain nombre de normes sociales, de références historiques, culturelles et littéraires, et de pratiques que chaque candidat doit être dans la capacité d'acquérir pour entrer dans

---

<sup>37</sup> D'où, entre autres, l'idée selon laquelle le discours politique ne peut pas être considéré comme un discours constituant. Rappelons que les discours constituants sont des discours fondateurs, qui font autorité, ils peuvent même servir de norme, et ils sont considérés comme légitimant (Maingueneau et Cossuta 1995 : 112). Ceux qui ont été identifiés : les discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire, juridique.

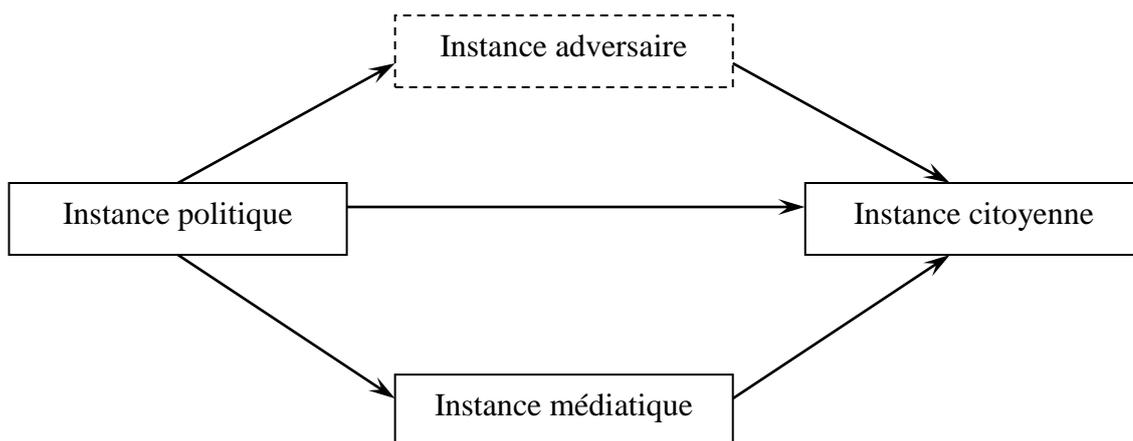
ces « grandes écoles. » C'est de ce « pivot stable » (Oger 2008 : 190) que Claire Oger tire son hypothèse de mémoire institutionnelle. La mémoire discursive désigne des phénomènes de stabilité diachronique observés dans ce corpus. L'« hypothèse est que cette mémoire discursive s'alimente à la « mémoire institutionnelle » grâce à un ancrage privilégié dans l'époque de la naissance des institutions et dans le projet de leurs fondateurs. » (Oger 2008 : 191) Il s'agit donc, dans le cadre de ces grandes écoles, d'une mémoire collective construite et assumée subjectivement. D'ailleurs, nous ajoutons que cette mémoire institutionnelle ne fait pas nécessairement qu'alimenter la formation des candidats, mais que dans certains cas elle s'alimente elle-même à la source des discours constituants scientifique, philosophique, littéraire de référence.

Cet exemple montre qu'on ne peut pas traiter du discours politique de manière trop absolue, en n'ayant qu'une vision idéologisante et doctrinale comme cela fut le cas, parfois, avant les années 1970. A cet égard, Charaudeau (2005) avance qu'il faudrait parler non pas du discours politique mais des discours du politique, et cela soulève la question des genres. Cela montre l'ampleur de la tâche de l'analyste. Il lui faut en effet analyser « un jeu complexe de circulation et d'entrecroisement des savoirs et des croyances qui sont construits par les uns et reconstruits par les autres » (Charaudeau 2005 : 40).

Le cadre de l'analyse du discours politique de Charaudeau (2005) distingue trois lieux de fabrication du discours politique dans la situation de communication :

- un lieu de gouvernance où se trouvent l'instance politique et l'instance adverse ;
- un lieu d'opinion où se trouve l'instance citoyenne ;
- un lieu de médiation où se trouve l'instance médiatique (Charaudeau 2005 : 42).

Le schéma suivant figure leurs liens :



**Fig. 4 :** Les quatre instances du discours politique (Charaudeau 2005 : 42).

L'instance politique et l'instance adversaire sont le lieu de décision et d'action, un « faire-penser » ou une quête d'obtention de légitimité pour accéder à ce lieu d'autorité et de crédibilité, et s'y maintenir. La légitimité du sujet politique est le fait qu'il est en quête de légitimité. Mais c'est aussi et surtout une notion générale qui désigne l'état ou la qualité de qui est fondé à agir comme il agit. Charaudeau (2005 : 54-57) distingue trois types de légitimité :

- la légitimité par filiation (« il est le fils légitime de... ») ;
- la légitimité par formation (« il est issu de telle ou telle grande institution... ») ;
- la légitimité par mandatement (« il est représentatif de... »).

L'instance citoyenne est hors gouvernance et associée au régime démocratique au sens large du terme. C'est le lieu où les acteurs sont en quête de savoir afin de pouvoir juger les programmes qui leur sont proposés ou les actions qui leur sont imposées, et choisir les personnes politiques qu'ils vont mandater ou critiquer.

L'instance médiatique est aussi hors gouvernance<sup>38</sup>. Il s'agit du lieu qui relie l'instance politique et l'instance citoyenne grâce à différents moyens de médiation.

Comme nous l'avons vu avec les travaux de Claire Oger (2008) et de Dominique Maingueneau & Frédéric Cossutta (1995) par exemple, la question du

<sup>38</sup> A tempérer toutefois, elle est aujourd'hui considérée comme le quatrième pouvoir en France et en Europe. Mais, en principe elle n'influe pas sur les décisions de l'instance politique. Charaudeau (2005 : 49) lui-même note que les médias jouent un rôle significatif dans les démocraties modernes, une responsabilité dans la transformation du discours politique, et reconnaît que cela pose des problèmes de déontologie. Ce débat fut au centre de la campagne présidentielle française de 2007 et la campagne présidentielle américaine en 2008.

discours politique, comme de l'idéologie d'ailleurs, est indissociable de la question des genres de discours.

## **1.2 Une définition du genre**

Il existe une définition large<sup>39</sup> du genre que nous rappelle Jean-Paul Bronckart (1985 : 67). Il est défini comme un ensemble de textes dont un certain nombre de caractéristiques formelles sont similaires. Cela permet de faire l'hypothèse qu'à conditions de production différentes, suffisamment contrastées, devraient correspondre des genres différents et vice-versa. Par conséquent, « les caractéristiques des conditions de production devraient permettre de prévoir les caractéristiques morphosyntaxiques du texte » (Bronckart 1985 : 67).

Cette définition nous place sur le plan morphosyntaxique, c'est-à-dire sur le plan d'une caractérisation des similarités dans la composition des formes linguistiques. Mais il faut étendre, au plan du discours, cette définition. Dans une perspective discursive telle qu'elle a été initiée par l'analyse du discours, la composition morphosyntaxique est un élément possible d'une formation discursive (Pêcheux 1969 et Pêcheux & Fuchs 1975), à laquelle s'ajoute la possibilité des caractéristiques énonciatives, et l'analyse des conditions de production. Le plan morphosyntaxique, dans notre perspective, est nécessaire mais il n'est pas suffisant. Bronckart s'est inspiré de l'ouvrage de Bakhtine (1984)<sup>40</sup>, *Esthétique de la création verbale*, dans son large travail sur le genre. Mais ce dernier met en avant les conditions socio-historiques et idéologiques dans lesquelles sont produits les énoncés.

Les genres de discours pour Bakhtine (1984 : 271) ont un rôle central dans la construction globale de l'énoncé. Il pense que « ce sont les courroies de transmission qui mène de l'histoire de la société à l'histoire de la langue. » Il met ainsi en avant une interdépendance entre la construction linguistique dont l'énoncé fait partie et l'extralinguistique, et en particulier l'idéologie, l'histoire, la psychologie, et la sociologie. L'énoncé lui-même est considéré comme « un maillon dans la chaîne de

---

<sup>39</sup> Voire une définition « optimiste » ou panoramique, et c'est peut-être la qualité et le défaut de cette définition.

<sup>40</sup> Ce livre de Bakhtine nous semble être une des contributions les plus importantes en ce qui concerne la définition des genres de discours. Mais il existe des précédents. Prenons l'exemple de Tomachevski (1965 : 284). C'est un auteur russe, qui a écrit en 1925 un traité de littérature *Theorija literatury (Poetika)*, où il considère qu'on ne peut pas établir une classification ferme des genres car leur « distinction est toujours historique, c'est-à-dire justifiée uniquement pour un temps donné. » Ce temps, aussi long soit-il, délimite la durée de la vie d'un genre. Ce premier texte moderne sur le sujet évoque déjà l'interdépendance entre les formations sociales nécessairement éphémères, et le genre.

l'échange verbal. Il a des frontières nettes, déterminées par l'alternance des sujets parlants (des locuteurs), mais à l'intérieur des limites de ces frontières, l'énoncé, semblable à la monade de Leibniz, reflète le processus verbal, les énoncés d'autrui et, surtout, les maillons antérieurs (parfois rapprochés, mais qui peuvent aussi être distants dans les domaines de l'échange culturel) » (Bakhtine 1984 : 301).

Un énoncé est donc lié à d'autres énoncés et, d'une certaine manière, il s'intègre au sein d'une construction plus complexe. La « monade », notion empruntée au philosophe allemand Leibniz<sup>41</sup>, est une partie d'un tout composé d'éléments divers. Cela se rapproche de notre manière de caractériser le discours tel qu'il est composé de plusieurs énoncés. Il est caractérisé par une construction linguistique interne intrinsèquement liée à de l'extralinguistique.

Bakhtine (1984 : 301) ajoute que le « locuteur n'est pas l'Adam biblique, face à des objets vierges, non encore désignés, qu'il est le premier à nommer. L'idée simplifiée qu'on se fait de la communication, et qui est prise comme fondement logique-psychologique de la proposition, mène à évoquer l'image de cet Adam mythique. » Le locuteur n'est jamais le premier et ainsi l'idée d'un énoncé neutre est rejetée. Nous ne prenons pas forcément un mot pour son contenu lexicographique mais nous le prenons car il provient d'autres énoncés et les mots sont sélectionnés selon les spécificités du genre que le locuteur veut mettre en avant. Nous avons ici l'idée d'une communauté possible d'énoncés, partageant un ensemble de points communs. Il s'agit de points communs linguistiques, culturels, psychologiques, et socio-historiques. Ceux-ci, interdépendants, se manifestent dans l'interaction et sont portés, plus ou moins simultanément, plus ou moins systématiquement, par les marqueurs formels. Le genre est repérable dans les énoncés grâce à ses points communs avec d'autres énoncés. Par extension et par l'intermédiaire de l'idée de la monade de Leibniz, il en est de même pour le discours. La définition de l'énoncé, et pour nous, par extension, du discours, est fondamentalement liée au genre chez Bakhtine. Ainsi :

- la variété des genres est infinie car il y a une variété inépuisable d'activités humaines ;
- chaque sphère d'activité comporte un répertoire de genres de discours plus ou moins complexes ou se différenciant selon la sphère d'activité donnée ;

---

<sup>41</sup> Cf. Leibniz (1997).

- à chaque sphère d'activité correspond une fonction, donc chaque discours a son ou ses fonctions. Les genres sont donc relatifs à des fonctions pour Bakhtine<sup>42</sup>.

Quelles sont alors les frontières intérieures d'une œuvre s'il y a une variété infinie d'activités humaines et donc possiblement de genres ? Chaque locuteur met en place un vouloir-dire, un dessein discursif, dont les frontières sont plus ou moins explicites suivant le projet de parole. La frontière est nette lorsque le dessein discursif est accompli ou lorsque les frontières sont intentionnellement bien établies. Mais comment savons-nous, en tant que linguiste, que ce dessein est vraiment satisfait ? Il est difficile de dire avec certitude quel est le dessein discursif du locuteur et lorsque celui-ci est accompli. Selon les cas, on peut le définir suivant une certaine idéalité. Par exemple, le discours électoral est pris, par définition, dans un faire-penser, dans le cas de figure le plus extrême, dans un faire-croire, et finalement un faire-faire, c'est-à-dire un faire-voter. Néanmoins, le vouloir-dire est un projet de parole soumis à un devoir-dire qui nous impose un certain genre. Donc ses frontières dépassent bien souvent un dessein discursif idéal fixé par avance par le locuteur.

Le genre tel qu'il est défini par Bakhtine n'est pas sans évoquer une forme de norme entretenue par une certaine mémoire des énoncés produits antérieurement, un dialogisme utile lorsqu'il est produit. Donc, le genre inclut l'idée de norme qui implique, conditionne et alimente nécessairement la variation (Adam 1999 : 93). Ce n'est pas pour autant une « essence idéale » (Schaeffer 1986 : 179), ni une composante prescriptive comme cela a pu être dit dans le cadre de théories anciennes issues de *La Poétique* d'Aristote (1990)<sup>43</sup> par exemple. Dans ce dernier cas, un texte

---

<sup>42</sup> Nous pouvons dire que, pour l'épistémologue se confrontent ici deux points de vue scientifiques différents, l'infinité des activités humaines qui détermine une infinité de fonctions, et la définition de Jakobson (1963) d'une liste fermée de fonctions du langage. Cet article de 1960, « Closing statements : Linguistics and Poetics » (Jakobson 1963), est lui-aussi à l'origine d'un courant de réflexion sur les genres de discours. Cette réflexion est justement basée sur les fonctions du langage. Pour Jakobson, la langue doit être considérée comme un code global, mais il s'agit surtout d'un ensemble de sous-codes au sein d'un même code. Ainsi se justifie l'idée de fonctions du langage car « chaque langue embrasse plusieurs systèmes simultanés dont chacun est caractérisé par une fonction différente » (Jakobson 1963 : 213) et le lien que certains ont vu entre les fonctions du langage et le genre. Aussi, Jakobson traite bien du contexte et d'un référent, mais l'extériorité sociale, psychologique et historique n'y sont pas traités spécifiquement dans sa théorie des fonctions du langage. C'est la différence principale qui existe entre les théories du genre issues de l'école de Bakhtine (1984) et celles issues du travail de Jakobson (1963). La tradition sociopolitique ne fait pas partie de la linguistique de ce dernier.

<sup>43</sup> Aristote (1990) évoque les trois couleurs de la *mimesis*, l'art de l'imitation, c'est-à-dire le lyrique, l'épique et le dramatique. Aristote a été considéré comme un précurseur, parce qu'il s'est basé sur les caractéristiques formelles de l'épopée et de la tragédie, qu'il a défini de manière différentielle et

peut directement résulter de l'application d'une norme. C'est alors un genre standardisé qui lui dicte ses caractéristiques compositionnelles et/ou stylistiques. Le texte est alors soumis à un genre de discours particulièrement prescriptif. Si cela est possible, c'est un cas très marginal. Le genre est soumis à un contexte situationnel et à des conditions de production, qui le rendent multiple et complexe et difficile à décrire de manière exhaustive. Il n'y a donc pas de permanences absolues au niveau contextuel, temporel et situationnel.

Il existe un certain nombre de publications où les auteurs ont cherché à définir de manière précise les genres de discours. Les domaines principaux au sein desquels ils sont étudiés sont aujourd'hui :

- l'analyse littéraire, dont les préoccupations sont plus ou moins linguistiques selon les cas ;
- la linguistique, notamment en analyse de discours et en linguistique textuelle<sup>44</sup> si ces deux domaines sont encore bien distincts.

Les genres de discours sont à l'origine de nombreux débats théoriques et méthodologiques dans ces domaines. Cela va jusqu'à une remise en cause théorique de la problématique générique elle-même. Ils posent des problèmes de définition tels que Jean-Marie Schaeffer (1986 : 179) affirme que de tous les champs de la théorie littéraire, c'est certainement celui des genres où règne la plus grande « confusion. »

En linguistique, le terme « confusion » serait trop fort. Nous dirions qu'il s'agit plutôt de débats théoriques intenses, parfois contradictoires, qui dénotent de multiples intentions et donc, par conséquent, une multiplicité des points de vues sur le genre<sup>45</sup>.

---

contrastive. Genette (1986) critique ce point de vue et montre que bien qu'étant encore loin des théories génériques, il fut considéré, comme un texte de référence par les intellectuels, écrivains et essayistes qui s'intéresseront au genre, et ce jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit surtout d'un traité sur l'art poétique, et donc c'est un texte essentiellement prescriptif sur « ses espèces, de l'effet propre à chacune d'entre elles, de la manière dont il faut agencer les histoires si l'on souhaite que la composition soit réussie. » (Aristote 1990 : 85). Tomachevski (1965) est parfois vu lui-aussi comme un précurseur. Il présente en 1925 dans *Teorija literatury (Poetika)*, un texte prescriptif sur la manière dont doit être composée une œuvre littéraire, pour qu'elle soit attrayante, divertissante ou intéressante.

<sup>44</sup> Il est à noter que le genre a aussi été étudié dans le cadre de la didactique, de la psycholinguistique et du classement de textes. Le point de vue du didacticien met notamment l'accent sur l'importance du genre dans la compréhension de l'apprentissage de la lecture (cf. Beacco 1991). Les psycholinguistes cherchent à développer l'idée du genre comme outil psychologique, c'est-à-dire comme donné préexistant au discours (cf. Schnewly et Reuter 1994). L'étude du genre dans le cadre du classement des textes est lié notamment à un classement bibliophilie ou bibliologique. Ces points de vue sur le genre ne sont pas ceux que nous souhaitons développer dans cette étude.

<sup>45</sup> Reconnaissons la prudence de Schaeffer (1986) lorsqu'il dit que « la constitution du genre est étroitement dépendante de la stratégie discursive du métatexte [du théoricien] [...] : c'est lui qui

Un deuxième point de discussion sur les théories génériques est celui du problème du degré d'individualisation d'un genre en particulier. La difficulté majeure pointée par les théoriciens est celle de la place de l'individu dans le discours, laquelle soulève également le problème de la conception du sujet en analyse du discours, si c'est une construction linguistique mais aussi psychosociale, culturelle et historique. Tomachevski (1965) pense qu'à part le genre dit « transrationnel » (poétique), l'œuvre littéraire est basée sur le choix d'un thème et son élaboration<sup>46</sup>, donc sur une norme qui sert de noyau de stabilité. Bakhtine (1984) considère lui-aussi que la pure individualité n'est qu'un épiphénomène, un produit complémentaire, une valeur ajoutée à l'énoncé. Ces idées sont à l'origine d'un certain trouble concernant l'individualité et le genre en littérature, mais aussi en linguistique. Néanmoins, lorsque l'on parle de genres de discours, il faut discuter de la place de l'individu, et de sa créativité. Si on voit les genres de discours de manière trop absolue, on peut être amené à penser que l'un et l'autre n'ont pas leur place dans le concept de discours. Mais les théories génériques permettent au contraire de mieux comprendre comment fonctionnent et s'organisent les formations discursives, et, dans une optique contrastive, cela permet de savoir où se situe la singularité du discours qui est étudié.

La question l'individuation d'un discours est importante car elle annonce des perspectives scientifiques intéressantes. Maingueneau (1999), définit trois régimes de généricité en distinguant trois catégories prototypiques qui évoquent un certain degré d'individuation des genres :

- les genres auctoriaux qui sont le fait de l'auteur lui-même ;
- les genres routiniers qui sont des genres où les rôles des partenaires sont fixés a priori et qui restent normalement inchangés durant l'acte de communication ;

---

choisit, du moins partiellement, les frontières du genre, c'est lui qui choisit le niveau d'abstraction des traits qu'il retiendra comme pertinents, c'est lui enfin qui choisit le modèle explicatif » (Schaeffer 1986 : 199). C'est certainement le cas ici.

<sup>46</sup> D'une certaine manière, en posant cette règle, il donne les deux axes de l'analyse de l'œuvre littéraire. Là où nous rejoignons plus précisément l'idée du genre, c'est lorsque Tomachevski nous dit que « les procédés [littéraires] naissent, vivent, vieillissent et meurent. Au fur et à mesure de leur application, ils deviennent mécaniques, ils perdent leur fonction, ils cessent d'être actifs. Pour combattre la mécanisation du procédé, on le renouvelle, grâce à une nouvelle fonction ou à un sens nouveau. » (1965 : 301)

- les genres conversationnels qui ne sont pas nécessairement liés à des lieux institutionnels, à des rôles, à des scripts stables, et pour lesquels le doute subsiste encore quant à leur statut de genre.

L’auteur n’exclut pas que certaines pratiques langagières soient à la frontière entre plusieurs régimes.

Maingueneau remet plus récemment en cause cette tripartition, qui lui semble poser divers problèmes. Il propose en 2004 une nouvelle partition pour appréhender de manière plus fine l’individuation d’un discours vu sous l’angle de la généricité, et il distingue ainsi :

- les genres conversationnels, définis de la même manière que précédemment ;
- les genres institués (qui regroupent genres routiniers et genres auctoriaux).

Ceux-ci sont eux-mêmes subdivisés en quatre modes :

<b>Mode 1</b>	<b>Mode 2</b>	<b>Mode 3</b>	<b>Mode 4</b>
Genres institués qui ne sont pas ou peu sujets à variations	Genres pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l’ensemble des paramètres de l’acte communicationnel	Genres pour lesquels il n’existe pas de scénographie préférentielle	Genres proprement auctoriaux, ceux pour lesquels la notion de « genre » pourrait poser problème

**Tabl. 1 :** Classification des genres (Maingueneau 2004)

Cette caractérisation plus précise des genres de discours vient en complément de celle de Bakhtine (1984) qui évoquait une échelle possible entre les genres individuels et standardisés<sup>47</sup>.

Le troisième et dernier point posant problème est celui de l’hétérogénéité. Ce qui est généralement à la base du rejet de certaines catégorisations est l’hétérogénéité de l’objet d’étude et surtout la crainte de produire une typisation naïve ou un modèle

<sup>47</sup> Bakhtine (1984) a évoqué la possibilité d’une échelle entre des genres individualisés et des genres standardisés et mit l’accent sur l’aspect dialogique de tout énoncé. Les genres de discours pour lui sont relativement stables, et tout l’enjeu pour l’analyste est dans ce relativisme. Elle tient au fait que les genres sont plus ou moins standardisés et, par conséquent, plus ou moins individualisés/-ables. Il apparaît donc que construire un énoncé, c’est se positionner entre les deux extrêmes de l’individualité et de la standardisation.

qui ressemble à un simple « montage conceptuel » (Beacco 1991 : 23). On peut rappeler par exemple celle d'Egon Werlich en 1979. Ce chercheur est un des premiers linguistes modernes à décrire cinq types structuraux homogènes de textes : le texte descriptif, le texte narratif, le texte expositif, le texte argumentatif, et le texte instructif, caractérisés chacun par des marques linguistiques de surface. Cette typologie a inspiré Jean-Michel Adam (1992) avant qu'il ne remette en avant, en 1999 puis en 2005 (Adam & Heidmann 2005) l'hétérogénéité et le discours.

Les linguistes semblent chercher un juste milieu entre une approche empirique et une typologie pratique dans les théories génériques. L'approche est majoritairement empirico-inductive en analyse de discours de tradition française, où chaque discours pose des problèmes différents, donc il y a une adaptation de l'approche épistémologique en fonction des difficultés rencontrées. C'est ainsi que nous allons maintenant proposer une caractérisation du sous-genre livre-programme en étudiant, dans un premier temps, les conditions de production et la situation énonciative des publications sur lesquelles portent nos investigations, puis, dans un second temps, nous analyserons la situation de discours, en recherchant des indices liés à la présentation de soi du locuteur, et à son propre point de vue sur ses interlocuteurs potentiels.

## **SYNTHÈSE DU CHAPITRE 1 :**

Ce mémoire traite des spécificités discursives des livres-programmes publiés à l'occasion des élections présidentielles de 2007. Ce travail se situe dans la lignée d'une succession de travaux sur le discours et la présentation de soi des candidats à ce scrutin. Nous avons donc la volonté de nous inscrire dans une actualité scientifique à travers cette courte étude, dont le cadre théorique est l'analyse de discours « de tradition française. » Ce courant est né à la fin des années 1960, de la confluence de plusieurs types d'analyses et de préoccupations, et se place par cela-même dans une certaine interdisciplinarité. Ainsi, nous avons essayé de montrer, dans ce chapitre, quels étaient les enjeux du regroupement, au sein de l'analyse du discours, de la linguistique textuelle et de l'argumentation, mais aussi de l'énonciation et de l'approche statistique en lexicométrie.

Cette étude, de type empirico-inductive, s'inscrit dans une définition de la notion de discours et de formations discursives comme une construction, composée par l'énoncé (linguistique interne) et la situation dans laquelle est produit cet énoncé, soit une extériorité au texte ou, en d'autres termes, la manière dont le discours d'un individu ou d'un groupe d'individus est assujéti par une surdétermination économique, historique et sociale. Cette extériorité est nécessaire au discours car elle permet de comprendre les processus de production et d'interprétation de celui-ci.

Nous avons également donné une définition, dans ce chapitre, de l'analyse du discours politique dans une problématique d'influence de l'opinion publique, une définition des genres de discours dans la veine des travaux de Bakhtine (1984) et de différents problèmes théoriques qu'elle pouvait poser.

## **2. Les spécificités du sous-genre livre-programme**

### **2.1 Conditions de production et situation énonciative**

#### 2.1.1 Conditions de production

Dans le cadre d'une campagne présidentielle, plusieurs supports de médiation du projet de chaque candidat cohabitent et interagissent. De manière synthétique, on distingue deux types de supports :

- 1- des supports traditionnels, tels que les livrets reprenant points par points le projet d'un parti politique, les tracts diffusés qui n'en reprennent que les points principaux, ou les affiches par exemple ;
- 2- des supports issus des nouvelles technologies, tels que les vidéoblogs, c'est-à-dire les sites Internet personnels des candidats où ils présentent leurs projets et où les internautes peuvent les interroger. Leurs questions sont ensuite sélectionnées et mises en scène comme s'ils interrogeaient directement la personnalité politique. Galia Yanoshevsky (2009) a notamment étudié la présentation de soi de Nicolas Sarkozy dans les vidéos de la NS TV diffusées sur son site *Ensemble tout devient possible*<sup>48</sup>, et de Ségolène Royal, dans les vidéos du « Ségoland », diffusées sur son site *Désirs d'avenir*<sup>49</sup>.

Tous ces supports correspondent à des conditions de production différentes. Nous nous intéressons à un type de médiation traditionnel peu étudié jusqu'ici, alors que le livre-programme est presque devenu incontournable dans les élections présidentielles de la cinquième République.

Notre travail a consisté dans le dépouillement de plus de 1000 pages de texte dont les formats et les paginations sont variés, que nous avons organisé en corpus. Le matériau d'analyse ainsi obtenu est relativement large et hétérogène. Ce corpus de référence a été ensuite divisé en cinq sous-corpus, délimités par la variable locuteur Bové (2007), de Villiers (2007), Bayrou (2007), Royal (2007) et Sarkozy (2007). Le tout représente un ensemble de 233 545 occurrences<sup>50</sup>.

---

<sup>48</sup> <http://www.sarkozy.fr/home/>

<sup>49</sup> <http://www.desirsdavenir.org/>

<sup>50</sup> Comptage : *Lexico 3*.

Pour définir le livre-programme dans sa dimension matérielle, nous dirons qu'il s'agit d'un texte empruntant le chemin de l'édition<sup>51</sup>. Entre 50 308 pour Nicolas Sarkozy (2007) et 6 837 exemplaires, pour José Bové (2007) ont été vendus de ces livres entre le mois de février et le mois de mai 2007<sup>52</sup>. La dénomination « Livre-programme » relève selon nous de ce que Beacco (1991 : 23) appelle un « métalangage naturel », qui est le fait de faire se rejoindre des textes à l'intérieur d'un genre qui n'a pas encore fait l'objet d'une théorisation spécifique. C'est un classement spontané qui participe d'une forme de *doxa*.

Le point de départ de cette étude sera de distinguer un ordre dans la masse de ces textes publiés, un « sujet » commun (Lejeune 1975 : 13). Notre hypothèse est que le trait commun des cinq publications est d'expliquer, et de justifier, des perspectives programmatiques au sein de la campagne électorale de 2007. Il faut également considérer le livre-programme en tant que support de médiation d'un projet, d'un point de vue politique et de société, en somme d'un programme au sens large du terme. Il peut également y être question d'une vision de la politique à l'échelle mondiale ou de celle d'un pays étranger en particulier. Les livres-programmes recouvrent donc des thématiques sociopolitiques, et parfois historiques, très larges. Ces publications faites en parallèle dans une période précise avant le scrutin, c'est-à-dire entre le mois de février et le mois d'avril 2007, crée un espace de concurrence entre les candidats publiant, mais aussi avec ceux qui ne le sont pas. Ainsi, cela laisse à penser qu'une certaine individualisation du discours sera nécessaire pour chaque candidat puisse attirer l'attention du lecteur potentiel vers son livre.

Néanmoins, les cinq livres-programmes étudiés ont un certain nombre de thèmes en commun, qui sont comme des passages obligés traités selon l'idéologie et le projet politique du candidat. En voici la liste : le chômage, le travail, les banlieues, l'économie et le commerce, l'éducation, l'environnement, la justice, la culture, la dette publique, la république et la démocratie, la jeunesse, la parité, l'immigration, les impôts, la laïcité, le logement, les retraités, la sexualité, les riches et les pauvres, la sécurité (l'insécurité), la famille, l'Europe, le monde, et la réforme des institutions.

---

<sup>51</sup> *Candidat rebelle* de José Bové a été édité par Hachette, *Une France qui gagne* de Philippe de Villiers par Les éditions du Rocher, *Projet d'espoir* de François Bayrou par Plon, *Maintenant* de Ségolène Royal par Flammarion-Hachette et *Ensemble* de Nicolas Sarkozy par XO Éditions.

<sup>52</sup> Source : *Tite-Live Edistat*, <http://www.edistat.com/palmares.php>

Ces thèmes communs sont exposés dans le but de :

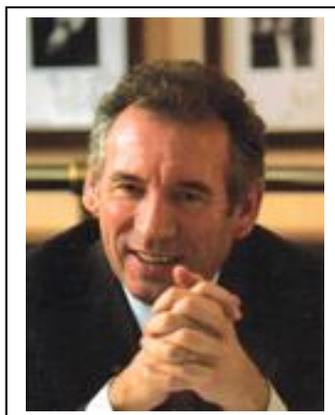
- construire un discours cohérent par rapport à l’actualité et au contexte du discours électoral. Il s’agit là en particulier des thèmes du chômage, des banlieues, de l’environnement, de la dette publique, de la parité, de l’immigration, de la laïcité, du logement, des retraités, de la sécurité, de l’Europe, de la réforme des institutions et de la sexualité. Se mettra nécessairement en place ici un plan dialogique et interdiscursif large avec le discours institutionnel et le discours des médias par exemple ;
- travailler autour de thèmes fondamentaux propre au discours politique moderne et au discours politique en tant que genre, tels qu’ils sont liés à une certaine mémoire institutionnelle (Oger 2008). Il s’agit notamment du travail, de l’économie et du commerce, de l’éducation, de la justice, de la culture, de la république et de la démocratie, de la jeunesse, des impôts, des riches et des pauvres, de la famille et du monde.

Ces deux catégories se recoupent bien souvent. Plusieurs des thèmes de la première tendent à devenir coutumiers pour l’électeur, comme le chômage, la parité, l’immigration, la sécurité, l’Europe. D’autres sujets dits fondamentaux pourront être mis en saillance comme étant des sujets plus prégnants à un moment donné, comme par exemple, en 2007, l’économie française et mondiale. Il apparaît ainsi que toute formation discursive, quelle que soit sa complexité et ses origines est capable d’évoluer comme le montre Pêcheux (Pêcheux & Fuchs 1975).

La communication, en ce qui concerne les livres-programmes, est médiante. Elle est soumise aux conditions de production du livre, de l’écrit et à l’économie de l’édition. Celle-ci dépasse le champ strictement politique, et nous mène vers le champ des sciences de la communication, de l’étude du discours médiatique, et ainsi vers une dimension stratégique qui dépasse le *logos*.

De plus, le texte ici n’est pas seul, il est accompagné de représentations iconiques. Nous entrons donc dans un circuit de distribution commercial, dans lequel les auteurs ont besoin d’un outil de reconnaissance visuelle immédiate comme la photographie ou la couleur par exemple. En effet, ces indices visuels sont un repère pour le lecteur potentiel du livre-programme, ils véhiculent une certaine image du texte et de son auteur. A cet égard, il fait partie du contexte matériel et extralinguistique de ces discours, dont nous avons besoin dans notre analyse. L’iconique fait partie intégrante de la dimension stratégique de ces publications.

De l'iconique peut naître la reconnaissance d'une certaine kinesthésique représentative ou censée représenter et construire l'image énonciative du locuteur. Sur la première de couverture du livre-programme de François Bayrou (2007), nous voyons les mains jointes du candidat. Il semble avoir une attitude posée, de conviction, être en train d'expliquer ou d'écouter. Mais c'est aussi le geste de la prière, comme un signe de l'héritage du parti chrétien-démocrate dont il perpétue la tradition en France.

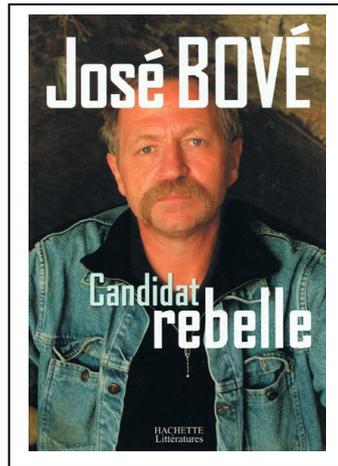


**Illutr. 1 :** Première de couverture du livre-programme de Bayrou (2007) - détail

L'iconique est présent de manière limitée, ce qui n'est pas le cas, par exemple, de productions étrangères comme les livres-programmes de l'élection nord américaine de 2008. Le livre de Barack Obama (2008) est richement illustré et il en existe même deux éditions. L'une, à bas prix, est illustrée en noir et blanc, l'autre est plus coûteuse et contient des illustrations en couleurs plus nombreuses et de meilleure qualité. Ainsi, nous voyons avec cette comparaison que l'iconique pourrait être une valeur ajoutée au livre-programme mais prenant une place très importante dans la stratégie communicationnelle du candidat. C'est une strate sémiologique participant à la construction du sens véhiculé par le texte. L'iconique dans les livres-programmes se présente de la manière suivante<sup>53</sup> :

---

<sup>53</sup> L'analyse de l'iconique qui suit est nécessairement une interprétation, une construction influencées par une somme d'investigation menée autour des livres-programmes et du discours des cinq candidats en général. Ainsi, notre positionnement est nécessairement idéologique même si en tant que chercheur nous adoptons une position autant que possible externe qui ne peut toutefois échapper à votre statut de citoyen engagé comme tout homme.

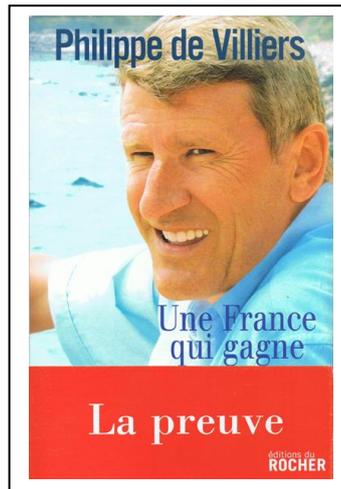


**Illutr. 2 :** Première de couverture du livre-programme de Bové (2007)

– Bové (2007) : sur la première de couverture, nous voyons une photographie du candidat en gros plan, en pleine page. Il est encadré par son nom et le titre de son livre qui permet une convergence du regard du spectateur vers son visage. Il a l'air soucieux. En effet, dans son livre, il se montre préoccupé par l'état social et par la politique en France. Il se présente comme la seule alternative pour ceux qui ne sont pas satisfaits par les candidats « classiques. » Il se désigne comme la seule alternative à gauche. Il se trouve manifestement dans un lieu fermé, peut-être une cave voûtée, il est habillé simplement d'un blouson de jean, ce qui le distingue de la tradition des photographies de candidats en costume. Cette image de José Bové correspond à celle qui est véhiculée dans les médias<sup>54</sup>.

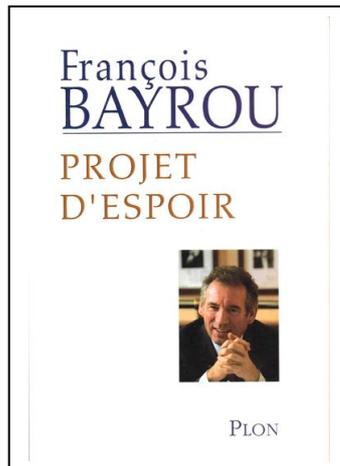
---

<sup>54</sup> Cela rappelle les fonctions d'ancrage et de relais telles qu'elles sont expliquées par Roland Barthes (1982). Ici nous avons l'*ethos* construit par José Bové de l'homme soucieux de l'avenir de son pays et du monde, car pour lui les politiques « professionnels » ne sont pas à la hauteur des aspirations du peuple. C'est cette dimension sémiologique, dont les médias sont les relais, qui est construite par cette photographie.



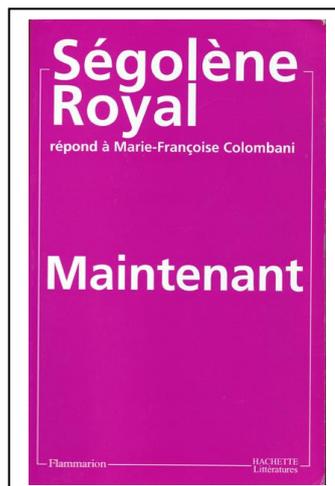
**Illustr. 3 :** Première de couverture du livre-programme de de Villiers (2007)

– de Villiers (2007) : un bandeau rouge sur la couverture où il est écrit « La preuve » est mis en évidence par un jeu de contrastes chromatiques. Le fond bleu mer de la photographie, fait ressortir la couleur de cette bande. C’est sur ce type de bandeaux qu’est habituellement présent un « label » ou un commentaire sur le livre fait par l’auteur ou par les médias. La « preuve » correspond à la structure argumentative du livre, où de Villiers, en parlant de son expérience de terrain en Vendée, pense apporter « la preuve » qu’il peut exercer un mandat de président en France. Ainsi, il met en rapport le vécu rendant vrai ce qui sera ensuite proposé et intellectualisé dans son programme présidentiel. L’iconique présente la photographie du candidat en gros plan sans doute sur une plage en Vendée. Il est souriant, dans une certaine attitude de décontraction, non-formelle, en chemise bleue ciel à manches courtes s’associant au symbole de calme et de plénitude véhiculé par les couleurs du paysage. Mais le bleu est aussi en général la couleur utilisée par la droite française, à laquelle il est associé, du moins dans l’esprit du public. C’est le contraire de l’image que véhicule José Bové ci-dessus qui dénote plutôt une certaine pesanteur.



**Illutr. 4 :** Première de couverture du livre-programme de Bayrou (2007)

– Bayrou (2007) : la première de couverture est blanche. Le regard du spectateur converge vers la photographie par l’intermédiaire du titre et du nom du candidat. Il s’agit du portrait de François Bayrou dont le décor est un café ou un salon, un lieu non-officiel. Ce sont les lieux où, selon l’image véhiculée par la littérature moderne, l’écrivain, l’intellectuel va écrire, créer au milieu du monde, qui inspire son projet littéraire. Le candidat a une attitude décontractée, qui donne à voir de la spontanéité, une liberté de parole prônée par le candidat. Cela correspond à son image de proximité avec les citoyens dans le sens de ce qui est développé par Le Bart (2009). C’est une attitude d’écoute et d’expression.

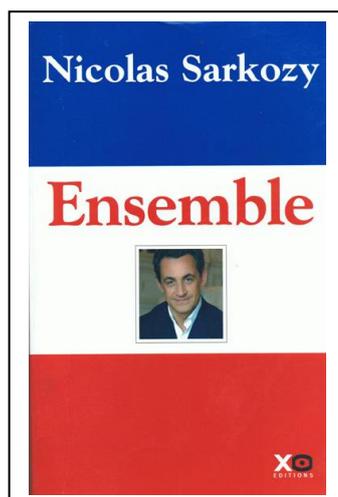


**Illutr. 5 :** Première de couverture du livre-programme de Royal (2007)



**Illustr. 6 :** Première de couverture du livre-programme de Mitterrand (1980)

– Royal (2007) : la première de couverture est très épurée et nous avons ici, une « inter-iconicité », terme construit en référence à l’interdiscursivité, voire même une « image dialogique » (Yanoshevsky 2009 : 63) entre le livre-programme de François Mitterrand (1980) et celui de Ségolène Royal (2007). Il y a une similitude évidente entre les deux titres, *Ici et maintenant* (Mitterrand 1980) et *Maintenant* (Royal 2007). Cette intertextualité, qui va dans le même sens que la communauté dans l’iconique, se justifie dans la stratégie de médiatisation du discours de Ségolène Royal où est établi un parallèle entre elle et François Mitterrand, le dernier élu socialiste à un scrutin présidentiel. Royal se présente comme l’héritière de François Mitterrand, mais son projet s’inscrit dans la modernité, notamment par sa féminité, à la différence des autres socialistes masculins héritiers eux-aussi de cet homme politique. Elle a sa propre couleur, ce n’est pas le blanc de la couverture du livre de Mitterrand (1980), ni le rose-rouge du parti socialiste, mais le rose-violet, qui est une couleur féminine, en accord avec les valeurs de douceur et de féminité qu’elle défend (Yanoshevsky 2009 : 63). Elle veut mettre en avant le fait qu’elle est une candidate femme du deuxième parti politique français, et elle a l’espoir de devenir la première femme présidente de la république française.



**Illutr. 7 :** Première de couverture du livre-programme de Sarkozy (2007)

– Sarkozy (2007) : la première de couverture est bleue, blanche et rouge en bandes horizontales. Nous avons un jeu sur le format du drapeau français, qui est un rappel des valeurs identitaires défendues et assumées par le candidat de droite. Mais il montre une rupture avec l'image du drapeau français dont les bandes de couleur sont dans le sens vertical. C'est donc un autre drapeau, une ouverture sur un autre niveau que celui du national. C'est également un mélange entre les couleurs traditionnellement attribuées à la droite (le bleu) et à la gauche (le rouge), qui signe la volonté montrée d'ouverture de Sarkozy. Le portrait photographique du candidat se trouve dans la partie blanche de la couverture, c'est-à-dire la partie centrale. C'est un autre symbole fait pour désigner le troisième grand parti français, le Centre. Charaudeau (2008) fait l'hypothèse qu'à l'image du politologue et écrivain Antonio Gramsci, il cherche à mêler les idéologies afin que le plus grand nombre puisse se reconnaître dans son projet politique<sup>55</sup>. Il est photographié sur un fond de couleur pierre, rappelant la façade des grands bâtiments officiels du XIX<sup>ème</sup> siècle, peut-être s'agit-il de l'Elysée. Dans ce cas, nous aurions une projection dans la fonction présidentielle, très fréquente dans son discours (Le Bart 2009 : 43-44).

---

<sup>55</sup> L'enseignement de Gramsci (1891-1937), comme le rappelle Charaudeau (2008 : 11) était basé sur l'idée que l'hégémonie idéologique et culturelle devait précéder la victoire politique, et visait aussi à expliquer comment absorber les thèmes dominants de l'adversaire. L'opération « vidait ainsi de leur contenu le discours des autres et déstabilisait ces derniers, comme lorsqu'on tire un tapis sous les pas de quelqu'un » (Calvet & Veronis 2008 : 169)

Ainsi, nous voyons une certaine diversité dans la présentation et la construction de l'iconique de chaque candidat. Il se doit de construire un *ethos* de politicien crédible et représentatif d'une idéologie et cela en accord avec un certain nombre de représentations sociales en circulation. Nous voyons un point commun entre ces cinq livres dans le fait de vouloir présenter l'esprit d'une politique, et donc de se présenter soi-même en tant que candidat. Ceci permet d'amener le lecteur vers le texte en particulier et le discours du candidat en général.

### 2.1.2 Situation énonciative

Le livre-programme s'inscrit dans un contexte communicationnel et médiatique large et complexe. Dans une campagne présidentielle, le but est de construire et de diffuser un discours électoral, mais surtout de convaincre et de persuader autour de celui-ci, car le discours politique, en général, « obéit davantage à une visée d'incitation à opiner qu'à une visée de démonstration » (Charaudeau 2005 : 72).

La présente recherche concerne des concordances, c'est-à-dire des points de rencontre (Neveu & Le Bart 1998) sur le plan énonciatif et discursif, et non seulement à la surface du texte associée à l'iconicité. Ainsi, ces concordances sont construites par les marques linguistiques telles qu'elles sont observables dans l'ensemble du corpus et dans chacun des sous-corpus, en référence aux conditions de production et d'interprétation du discours. Il faut donc analyser et définir la construction du statut et du rôle des interactants pour comprendre comment est construit le discours des candidats et quelles sont les points de contact entre les cinq locuteurs dont le discours est étudié ici (Maingueneau 1976, Charaudeau 1980).

Le livre-programme comprend l'exposé d'un certain nombre de points de vue que le candidat cherche à construire en lien avec son projet politique. À cela s'ajoute un dispositif argumentatif dont les ressources sont à la fois les modalités du *logos*, de l'*ethos* et du *pathos*, et un discours de légitimation qui passe par la présentation de soi. Le propos des livres-programmes atteint parfois un dire qui voisine avec celui de l'autobiographie telle qu'elle est définie par Philippe Lejeune (1975 : 14), c'est-à-dire un « récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. » L'objectif du livre-programme n'est pas principalement de traiter de la vie individuelle de son auteur. Ce type de texte implique plus largement l'instance adversaire et citoyenne, et, dans une certaine proportion, l'instance

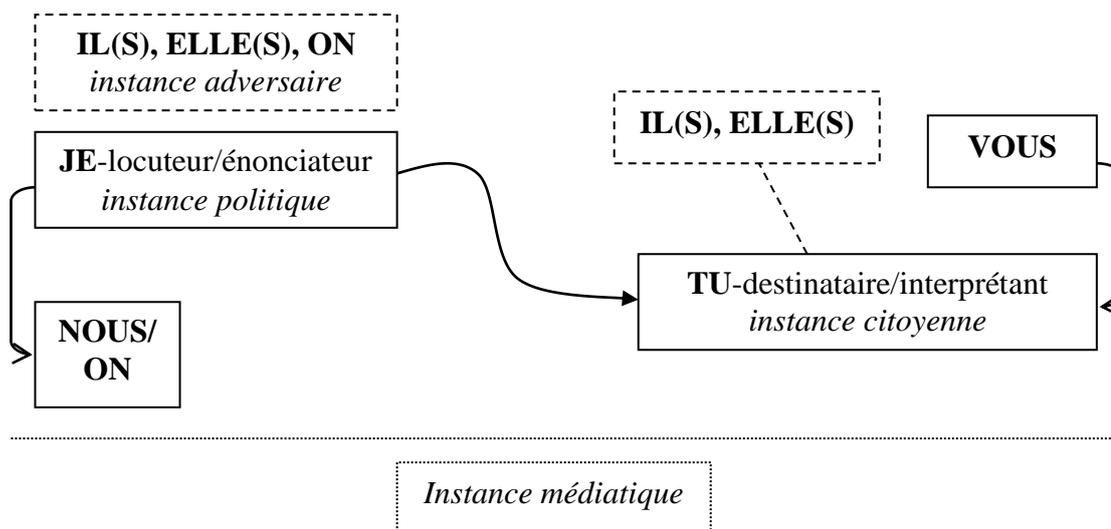
médiatique. Mais l'histoire de la personnalité du candidat peut être présente dans la mesure où elle met en jeu ces instances sur fond de persuasion. Plus encore ce qui est dit dans ce type de passages pour le candidat implique la même chose à la négative pour ses adversaires politiques.

Préalablement à l'analyse des rôles énonciatifs, il faut définir la *personne*, qui ne doit pas être confondue avec les *pronoms personnels*. La première est une catégorie conceptuelle composée des êtres qui participent à l'acte de communication selon différents rôles langagiers. C'est le sujet de l'acte de langage. Les *pronoms personnels* constituent l'ensemble des marques grammaticales qui désignent ces *personnes* sous certaines conditions d'emploi (Charaudeau 1992 : 120). Il faut distinguer au sein de la personne, le JE-locuteur et le JE-énonciateur et le TU-destinataire et le TU-interprétant définis dans le sous-chapitre 1.1.2.

Les instances potentiellement en présence sont les suivantes :

- l'instance politique, le JE, mais aussi NOUS/ON. Elle est liée à l'instance adversaire, IL(S), ELLE(S), ON. Nous n'avons pas de TU adversaire explicite dans notre corpus ;
- l'instance citoyenne, soient les électeurs TU-destinataire/interprétant, mais aussi le VOUS, IL(S), ELLE(S) ;
- l'instance médiatique est une instance complexe difficile à synthétiser, elle est hétéroclite et touche à des domaines qui dépassent le cadre du genre du discours électoral. Nous y ferons référence sans pour autant l'analyser en détail.

Nous proposons un schéma pour résumer tout cela :



**Fig. 5 :** Les instances du Livre-programme.

Nous allons passer maintenant à l'étude de la situation énonciative, instance par instance pour plus de clarté.

### ***L'instance politique : le JE-locuteur/énonciateur***

A la base de la situation énonciative des livres-programmes, nous avons un JE-locuteur, soit une personnalité politique, auteur du livre-programme, et potentiellement un NOUS, [locuteur + interlocuteur], représentant un parti, les citoyens français ou un groupement informel montré comme partageant la même idéologie, voire même l'opinion publique dont le candidat peut prétendre être le relais.

Dans le contexte des livres-programmes et du genre électoral en général, le locuteur doit se définir par une construction énonciative minutieuse : son but est d'inspirer confiance, de coller à l'image idéale du chef, en étant « sur le terrain de la passion et de la pensée » (Charaudeau 2005 : 62). C'est une manière de construire une image de référence et d'exposer une figure d'identification forte et contrastée. Ainsi, comprendre le JE revient à analyser ce que Charaudeau (2005 : 42) appelle le référent. Celui-ci apparaît dès le titre, c'est-à-dire le premier élément linguistique lu des livres-programmes. Ainsi :

- Bové (2007) : dans le titre *Candidat rebelle*, se définit comme « rebelle », c'est-à-dire dans une certaine marginalité par rapport à la société donc par rapport au candidat « classique » ;

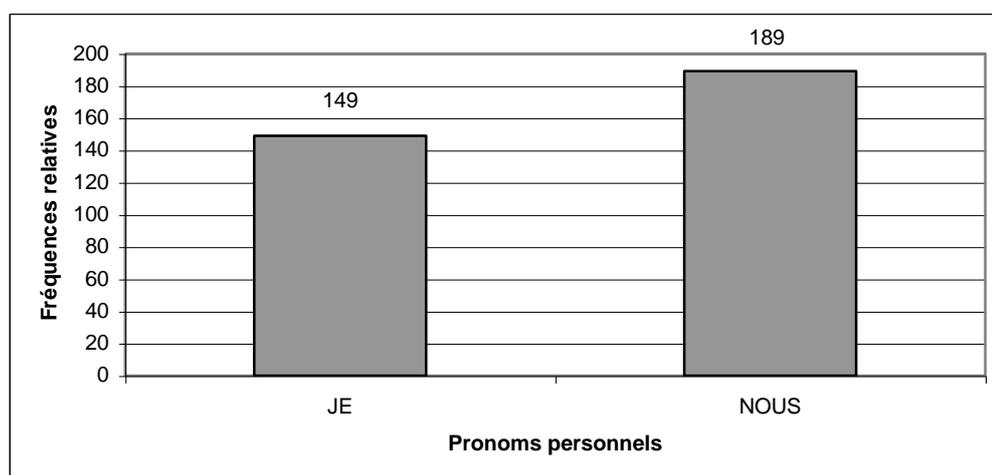
- de Villiers (2007) : dans le titre *Une France qui gagne* il construit une non personne dans « France ». De plus, la notion de complémentaire linguistique et l'usage de la relative présupposent qu'il existe « une France qui ne gagne pas », donc il se place d'emblée en opposition avec d'autres projets politiques révélés dans le livre (Charaudeau 1992 : 347). De plus, « France » est un nom propre qui possède donc en principe une unicité référentielle, mais ici il y a une rupture par l'utilisation du déterminant « une » qui accentue cette idée qu'il y aurait deux France ;
- Bayrou (2007) : dans le titre *Projet d'espoir*, il oppose projet à « programme », qualifié péjorativement dans le texte, mais aussi dans l'opinion publique, de « catalogue » de propositions en quelque sorte non engageantes, dans cette comparaison avec l'univers du commerce dont le politique ne devrait pas faire partie. Le JE-locuteur est ainsi en opposition par rapport au politique classique. C'est un JE-énonciateur qui veut mener le TU-interprétant à prendre du recul critique par rapport à l'instance adverse ;
- Royal (2007) : il n'y a pas d'éléments explicites dans le contenu sémantique du titre *Maintenant*. Mais nous avons parlé de l'intertextualité avec le livre de François Mitterrand (1981), qui est une manière de se définir par rapport à un autre référent. De plus, grâce au dispositif énonciatif mis en place par l'interview, elle semble répondre « maintenant », spontanément, aux questions de la journaliste, et ce sur des sujets très divers. « Maintenant » est un déictique d'actualisation maximale, qui indique l'éminent et le résultatif, et crée l'urgence associée à une volonté de réagir à la nécessité actuelle. À cette urgence s'associe une volonté de spontanéité et d'exhaustivité, et donc la mise en place d'un *ethos* de compétence et de crédibilité par rapport à de nombreux thèmes variés.
- Sarkozy (2007) : dans le titre *Ensemble*, il fait référence à son slogan de campagne électorale « Ensemble tout devient possible. » « Ensemble » construit un rapport privilégié avec le TU-destinataire qui est en fait un VOUS, qui, associé à l'énonciateur devient un NOUS. Il se définit donc dans le titre par rapport à un JE multiple regroupant le locuteur et les interlocuteurs.

Dans le texte des livres-programme eux-mêmes, le JE-énonciateur est présent. Il y a dans ce cas une prise en charge du discours par un locuteur unique, pour exprimer

un choix, une opinion, un projet. Il s'agit surtout d'un locuteur qui se dissocie, étant donnée la situation, des autres candidats. Par exemple :

- (1) **Je** choisis le terrain et la démarche des associations de terrain qui interpellent les **candidats** sur la base de cahiers de doléances recueillis sur place avec les premiers concernés. (Bové 2007 : 23)
- (2) **Je** crois à l'esprit d'entreprise, aujourd'hui **brimé**. (de Villiers 2007 : 83)
- (3) **Je** mets de l'espoir dans la difficile résolution de la crise des intermittents. (Bayrou 2007 : 83)
- (4) **Je** déteste cette expression : « Français de souche », comme si nous n'étions pas tous, à des degrés divers, le produit de mélanges antérieurs. (Royal 2007 : 84)
- (5) **Je** créerai un prêt à taux zéro remboursable sur leur salaire futur pour qu'il puisse financer un projet de formation ou une création d'activité. (Sarkozy 2007 : 139)

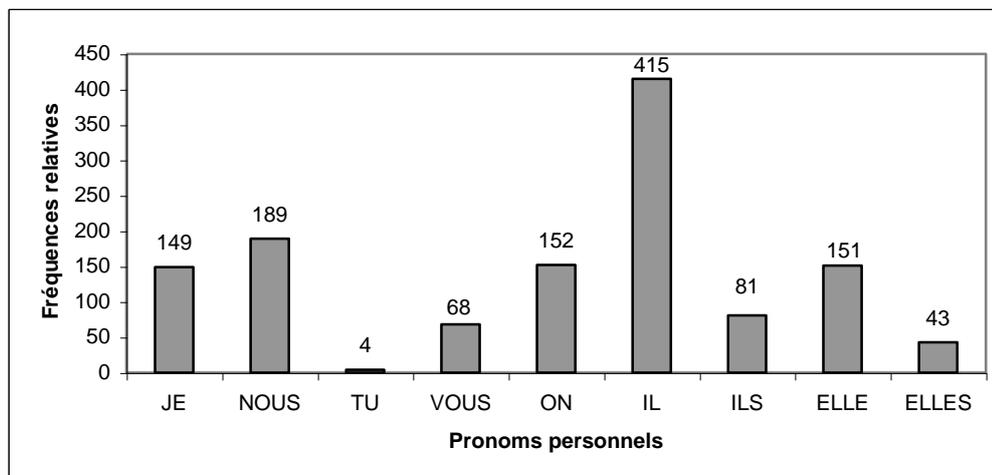
Le NOUS est également très présent dans notre corpus. Il est plus fréquent en général que le JE. Le NOUS, incluant le locuteur et l'interlocuteur (et/ou les interlocuteurs) est classiquement privilégié dans le discours politique, où il faut mettre en place un discours susceptible de concerner l'instance citoyenne électorale potentielle la plus large possible.



**Graph. 1 :** NOUS et JE dans les livres-programmes de 2007.

Le NOUS (56%) est marqué quantitativement plus important que le JE (44%). Mais l'écart est moins spectaculaire qu'on ne pourrait l'attendre en raison de sa manifestation habituelle dans le discours politique générique. Il s'agit là d'une caractéristique associable au sous-genre du discours des livres-programmes.

Globalement, le JE représente 11%, et c'est la quatrième valeur sur neuf. Elle se situe juste au-dessus de ELLE et ON :



**Graph. 2 :** Les pronoms personnels dans les livres-programmes de 2007.

Voici deux exemples représentatifs des usages courants de NOUS dans notre corpus :

(6) Mais aussi les 120 000 logements sociaux par an, des services publics qui fonctionnent, la fin des ghettos scolaires et le soutien scolaire gratuit, les maisons de santé de proximité, la nouvelle police de quartier, le recadrage des jeunes qui dérapent, la justice accessible et impartiale, la bataille sans merci contre les discriminations. **Nous** y reviendrons, je l'espère, plus en détail au fil de cet entretien. (Royal 2007 : 28)

(7) **Nous** payons la facture des fractures que nous n'avons jamais vraiment cherché à réduire en nous attaquant à leurs causes. (Sarkozy 2007 : 113)

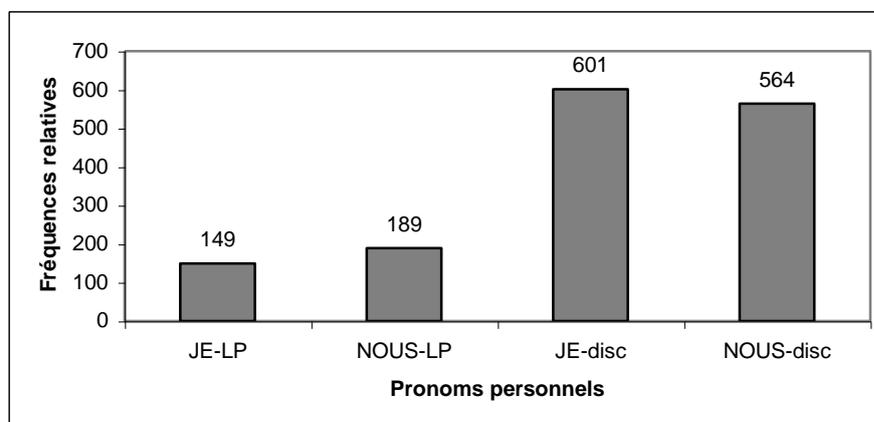
Il ne faut pas non plus séparer radicalement NOUS et JE car on ne peut pas exclure l'hypothèse du NOUS exclusif, comme dans les deux exemples suivants :

(8) **Nous** souhaitons contribuer également à l'annulation des dettes des pays du Sud, à la mise en cause des plans d'ajustement structurels fondés sur les critères du néolibéralisme, à la réalisation des objectifs du Millénaire adoptés par l'ensemble des états membres de l'ONU en 2000 pour faire face aux urgences sociales et aux besoins sociaux élémentaires. (Bové 2007 : 32)

(9) Et c'est ainsi que Nick Glennie-smith est devenu puyfolais. **Nous** l'avons fait travailler avec un musicologue vendéen de grand talent, Laurent Tixier, qui a recréé, à cette occasion, vingt-sept instruments disparus : flûte de saule, sabot à musique, etc. à chaque assemblée générale, Nick quitte la Virginie pour nous

rejoindre. C'est, avec Malcolm, la branche américaine, en quelque sorte, du Puy du Fou. (de Villiers 2007 : 33)

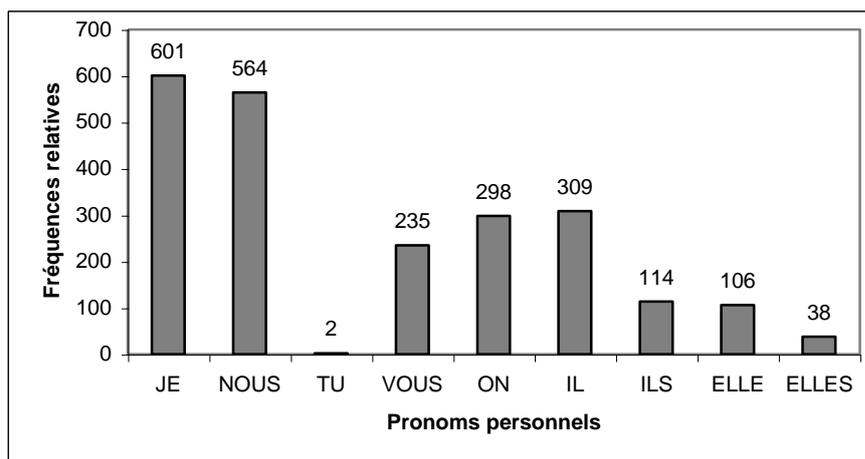
En comparaison avec les discours de meeting de la campagne électorale de 2007, nous avons une très large majorité de JE et de NOUS. Le reste des pronoms personnels représente des valeurs bien plus faibles. C'est inattendu dans ce type de discours. Des chercheurs ont fait l'hypothèse que cette caractéristique marquait une « rupture » souvent évoquée dans le discours de cette campagne électorale de 2007, où s'est affirmée la personnalité des candidats (Charaudeau 2008, Calvet & Veronis 2008), et ainsi l'*ethos* discursif au détriment du *logos* c'est-à-dire de l'argument politique lui-même.



**Graph. 3 :** JE et NOUS dans les livres-programmes (JE-LP et NOUS-LP) et dans les discours de campagne électorale de 2007 (JE-disc et NOUS-disc).

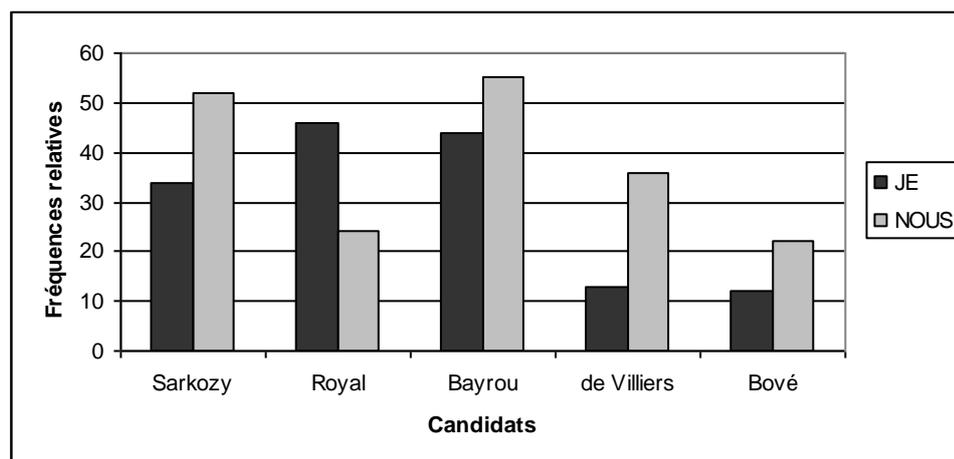
Dans les deux cas il y a une certaine proximité entre la proportion de JE et celle de NOUS : JE représente 51,5% et NOUS 48,5% dans les discours de meeting. Les valeurs sont proches comme dans les livres-programmes.

Mais, le livre-programme est différent du discours de meeting, par le fait qu'il y a une différence quantitative moins grande entre JE/NOUS et les autres instances du discours. Ainsi :



**Graph. 4 :** Les pronoms personnels dans les discours de campagne électorale de 2007.

Dans le détail, nous voyons apparaître une variabilité des fréquences relatives<sup>56</sup> en ce qui concerne le JE et le NOUS dans les cinq sous-corpus de livres-programmes. Ainsi, la globalité n'est pas forcément le reflet des parties et de la stratégie discursive de chaque candidat. Ainsi :

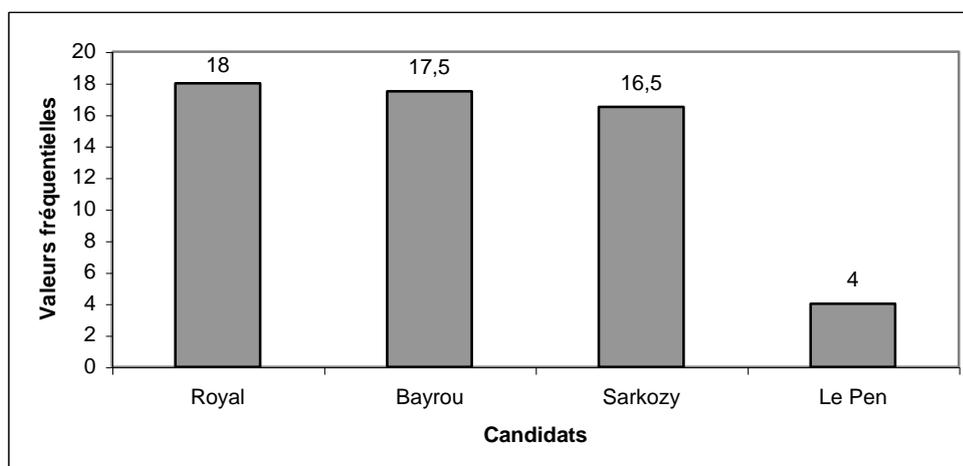


**Graph. 5 :** Le rapport quantitatif entre JE et NOUS dans les livres-programmes de 2007.

C'est dans le sous-corpus de Royal (2007) que le JE est le plus fréquent, et dans le sous-corpus Bové (2007) qu'il l'est le moins. Le sous-corpus Royal (2007) adopte la forme d'un entretien, il y a donc une prise en charge plus fréquente par le locuteur qui répond aux questions de Marie-Françoise Colombani en son nom. Mais Calvet & Veronis (2008 : 41) ont montré que dans l'ensemble des discours de meeting des principaux candidats à l'élection présidentielle de 2007, c'est chez Ségolène Royal

<sup>56</sup> La fréquence relative est l'expression de la proportion d'un tout et observée dans un ensemble de données pour une variable particulière. La fréquence absolue est le nombre d'occurrences d'une forme ou d'un groupe de formes dans un corpus.

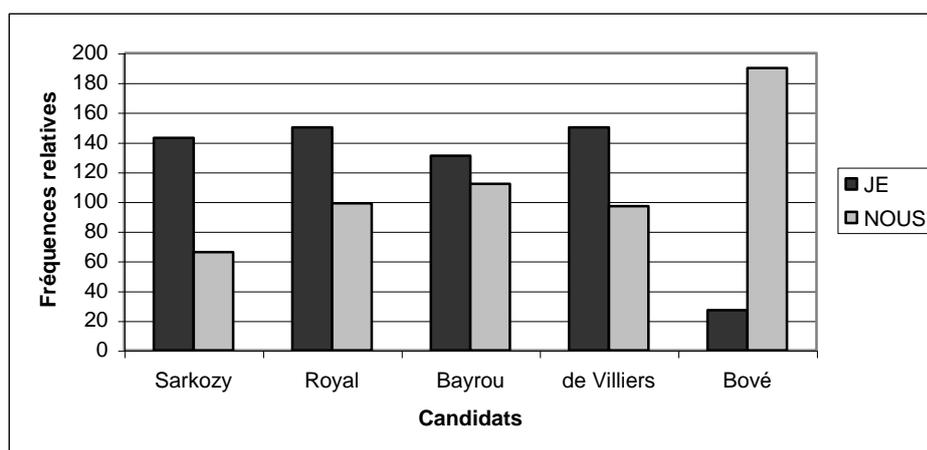
que le pronom personnel JE apparaît aussi le plus fréquemment. La différence quantitative est sensible entre Royal, Bayrou et Sarkozy :



**Graph. 6 :** La proportion de JE dans discours de campagne électorale de 2007 chez les candidats Royal, Bayrou, Sarkozy et Le Pen, d'après Calvet & Veronis (2008 : 41)

Au contraire, le discours de José Bové (2007) est défini par le candidat comme militant et tend à défendre cette posture, et le NOUS est mis en avant par rapport au JE, car il s'exprime au nom des militants altermondialistes dont il fait partie.

Dans le détail des statistiques des discours de campagne, il y a un rapport différent entre JE et NOUS, mais beaucoup plus de régularité selon les candidats. Néanmoins, il y a encore une fois une affirmation très forte du NOUS chez José Bové.



**Graph. 7 :** Le rapport quantitatif entre JE et NOUS dans les discours de campagne électorale de 2007.

Ces configurations très différentes tendent à singulariser et à définir le livre-programme par rapport au discours de meeting et le discours politique générique.

Qualitativement, ce JE est une personnalité politique connue médiatiquement, qui possède donc un *ethos* préalable stabilisé. Et, comme le montrent Calvet & Veronis (2008) et Charaudeau (2008), il va s'agir pour les candidats, soit d'en renforcer les côtés positifs tout au long de la campagne, soit d'en corriger les côtés qui pourraient s'avérer négatifs. Par exemple, Nicolas Sarkozy a acquis un *ethos* préalable autoritaire et distancier (Yanoshevsky 2009 : 61), qui face à sa concurrente principale Ségolène Royal s'est renforcé pour devenir un handicap. Il a dû fournir à son *ethos* davantage de sensibilité par son discours à la fin de sa campagne (Calvet & Veronis 2008 : 69-79).

L'autre marque possible du locuteur est le ON/NOUS dont nous donnons ici un exemple :

- (10) L'autre effet des 35 heures a été la désorganisation du secteur public. **On** ne dira jamais assez combien, en particulier, elles ont eu un effet désastreux dans les hôpitaux. Comment aurait-il pu en être autrement dès lors qu'il s'agissait d'installer de force les 35 heures en gardant constants les effectifs ? (Sarkozy 2007 : 116)

Nous avons plutôt l'impression que Nicolas Sarkozy exprime son opinion et celle de son parti, cette dissimulation permet de rapporter cette opinion à l'instance citoyenne en général. Il présente l'opinion défendue comme résultant de l'expérience collective. C'est une technique argumentative courante dans le discours politique.

### ***L'instance citoyenne : le TU-destinataire/interprétant***

L'instance citoyenne est le TU-destinataire du discours, c'est-à-dire le lecteur/électeur potentiel du livre-programme, construit par le JE-locuteur. Le JE-énonciateur s'adresse à la fois à un TU individuel qui doit lire et interpréter le texte, mais il s'exprime aussi au nom de l'intérêt public, donc au TU multiple-interprétant, donc à un VOUS destinataire et interprétant.

Ainsi, il est construit un rapport (JE)TU, qui, dans le cadre d'un faire-penser/croire et finalement d'un faire-faire, c'est-à-dire d'un faire-voter, va plus loin que de mettre en place une argumentativité comme cela peut être le cas dans le « discours ordinaire. » On entre plutôt, avec les livres-programmes, dans l'argumentation telle qu'elle est liée à une visée de persuasion, soumise aux règles du genre du discours électoral.

En général, pour chacun des livres-programmes, le dispositif énonciatif est le même. Nous avons un JE-énonciateur/auteur, l'instance politique du discours, qui s'adresse au TU-interprétant/lecteur potentiel, individuel ou multiple, selon le point de vue adopté par l'auteur ou le lecteur. Le livre, qui paraît constituer une exception dans notre corpus, est celui de Royal (2007), *Maintenant*. Son dispositif énonciatif prend une autre forme. Il s'agit d'une interview structurée comme un abécédaire, où à chaque lettre de l'alphabet correspond un thème de la campagne électorale, et une à trois questions posées par Marie-Françoise Colombani, journaliste au magazine féminin *Elle*. Dans ce cas, nous pourrions considérer que nous sommes en présence du dispositif suivant :

- un JE-locutrice/intervieweuse, Marie-Françoise Colombani ;
- s'adresse à un TU-destinataire/candidate Ségolène Royal qui répond à ses questions ;
- Ségolène Royal devient à son tour le JE-locuteur répondant au TU-locutrice/intervieweuse Marie-Françoise Colombani ;
- le lecteur est un tiers qui ne fait qu'« assister » à l'échange, il n'a pas de rôle actif dans l'échange, mais y participe néanmoins puisqu'il en constitue la cible principale.

Mais les questions posées par la journaliste n'ont pas de liens systémiques entre elles. Donc, le JE-locutrice/intervieweuse s'adresse à un TU-destinataire/candidate, et ce TU devient à son tour un JE-énonciateur qui ne répond pas aux attentes spécifiques de l'intervieweuse, mais se place devant le TU-interprétant/lecteur, et ainsi développe son argumentation en conséquence. Le lecteur n'est pas que spectateur, il est un TU-interprétant privilégié comme dans les quatre autres livres-programmes.

Il y a là une mise en scène dialogique destinée à mettre la voix de l'énonciateur en réaction avec les interrogations de la *doxa* qu'est censée représenter la journaliste. L'énonciateur est alors construit comme répondant à des attentes. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'objectif du dispositif énonciatif de Royal (2007) ainsi construit, participe d'une certaine intertextualité. Il est structuré comme un dialogue composé de deux cents questions. Cela rappelle le livre-programme de François Mitterrand, *Ici et Maintenant*, écrit en 1980, avec ses 101 propositions. Le candidat,

et futur Président de la République, y répondait aux questions de Guy Claisse, alors journaliste de l'*Express*.

Plus classiquement, dans les livres-programmes, le dispositif énonciatif est analysable grâce aux personnes, et aux marques grammaticales, notamment modales, qui en sont la trace. En majorité, nous avons « un *interlocuteur multiple* aux mêmes conditions que *tu* » (Charaudeau 1992 : 123) c'est-à-dire un VOUS.

Le TU-destinataire singulier est très peu présent dans notre corpus. Il n'y en a pas d'exemple dans le sous-corpus de Bové (2007). Nous en trouvons dans le livre de de Villiers (2007), mais seulement dans du discours rapporté de style direct. Il s'agit de dialogues entre lui et ses amis ou ses administrés, souvent confondus. Cela permet d'établir une certaine proximité (Le Bart 2009) entre JE et TU. Voici un exemple qui est choisi parmi beaucoup d'autres exemples possibles du même type :

(11) Quand j'ai rencontré, en 2000, Raymond Kopa, mon idole, un soir, au Puy du Fou, ce fut une explosion d'enfance, la bousculade des souvenirs, une rencontre quasi familiale. Je n'ai pu m'empêcher de passer tout de suite au registre personnel :

- J'ai beaucoup pensé à toi, dans ta grande épreuve.

- Comment, **tu** te souviens de mon fils ?

- Oui, très bien. Je lisais *Miroir du football*, chaque semaine, pour avoir des nouvelles. J'espérais, chaque jour, pour toi, pour lui, qu'il allait guérir de sa leucémie.

- Hélas.

- J'ai pleuré, avec **toi**, à distance, le soir de sa mort...

Je me souviens que, ce soir-là, je me suis dit : même les footballeurs ont des malheurs. La vie peut s'arrêter pour eux. La célébrité ne préserve de rien.

- Un deuil célèbre reste un deuil. La gloire ne console de rien.

- La gloire est le deuil éclatant du bonheur. (de Villiers 2007 : 19)

De la même manière, chez Sarkozy (2007), le TU est présent dans du discours rapporté de style direct. Par exemple, il prend en charge les paroles de Clemenceau qui utilise un TU qui est en fait un VOUS dissimulé et met encore une fois en place cette proximité, et une certaine authenticité car il administre à ce personnage historique la preuve :

- (12) C'est la leçon que Clemenceau fit à ses compatriotes vendéens il y a cent ans à La Roche-sur-Yon, sur cette terre que la plus atroce guerre civile avait abreuvé de tant de sang : « Au dernier chouan, je viens dire : la lutte dont **tu** fus le soldat s'est étendue bien au-delà de ton bocage et de ton marais. (Sarkozy 2007 : 58)

Nous rencontrons ce VOUS, dont le TU est une sorte de médiateur, dans les sous-corpus de Bayrou (2007) et de Royal (2007) qui sont les seuls de nos locuteurs à utiliser un TU qui paraît, en surface, être dirigé vers un interlocuteur unique. En voici deux exemples issus du sous-corpus de Bayrou (2007) :

- (13) **Tu** n'es pas né dans le « bon » milieu, **tu** n'as pas la chance d'avoir des relations, **tu** viens de loin. Mais l'école sera là pour **t'**offrir une chance, ta première chance. Et s'il le faut, **tu** pourras un jour trouver une deuxième chance. (Bayrou 2007 : 27)

- (14) Le monde qui **t'**était fermé, parce que **tu** n'en possédais aucun des codes, aucun des repères, pas même la langue, le monde va s'ouvrir. Et **tu** pourras le comprendre, **tu** pourras te libérer, un peu, de tout ce qui pèse sur toi, qui appartient à ton milieu d'origine, à ton passé. Ou mieux encore, **tu** pourras assumer l'origine, et le passé, le passé de ton pays et celui du monde. Ayant assumé ce que **tu** es, **tu** pourras rencontrer les autres, les autres dans l'espace et les autres dans le temps. Et construire les temps qui viennent, qui n'ont pas toujours le visage que l'on voudrait.

C'est cela, l'école qui fait les esprits libres. (Bayrou 2007 : 62)

Notre hypothèse est qu'il s'agit ici du TU « datif » éthique (Maingueneau 1981). Ce pronom établirait ainsi un processus d'échange et de réciprocité, dont l'intention est de créer un espace de dialogue et de convivialité. L'énonciateur souhaite ainsi établir une relation égalitaire avec le destinataire et créer une forme de complicité avec celui-ci. Dans ce cas, « l'allocutaire individualisé se trouve intégré dans l'énoncé à titre de témoin fictif » (1981 : 17).

Nous pouvons aussi envisager l'hypothèse, qui n'est pas incompatible avec celle d'un TU « datif » éthique, d'un JE(TU) « rétrospectif », comme on en trouve dans des autobiographies à la 2<sup>ème</sup> personne du singulier telles que celles qui ont été répertoriées et étudiées par Philippe Lejeune (1975 : 18). Un exemple vient alimenter cette hypothèse :

- (15) Égalité sans fraternité, ce serait égalitarisme et juridisme. L'une se nourrit de l'autre. L'autre équilibre l'une. Les trois vertus vont ensemble et si **tu** perds l'une, **tu** perds en même temps les deux autres. (Bayrou 2007 : 10)

Dans cet exemple, François Bayrou semble à la fois s'adresser au TU-destinataire mais aussi s'inclure dans ce TU, en se parlant à lui-même. Ainsi, nous pensons que dans cet exemple et les autres le précédant, il s'inclut aussi dans ce TU qui désigne la jeunesse, et établit une proximité avec celle-ci à laquelle il s'adresse directement.

Nous trouvons un exemple du même type chez Royal (2007). Le voici :

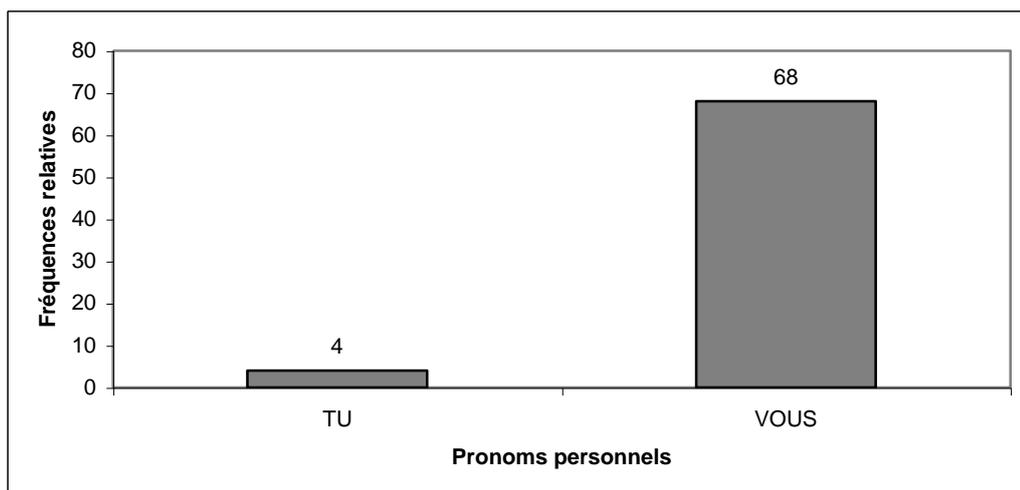
- (16) J'ai déjà exposé précédemment tout ce que je prévois pour les jeunes dans mon pacte présidentiel. J'estime donc légitime de leur dire : et toi, que mets-tu dans la corbeille ? Quel devoir acceptes-tu en contrepartie de ces droits étendus ? Je prendrai le temps d'en discuter avec toutes les parties concernées par ce service civique et notamment les organisations de jeunes. (Royal 2007 : 295)

Nous avons dans le sous-corpus de Bové (2007) un VOUS qui est identifiable à ce type de TU :

- (17) L'eau contenue dans un gobelet comme celui que je tiens entre les mains doit être bue par petites gorgées pendant des jours. **Vous** pouvez mourir de soif si **vous** ne respectez pas cette consigne. Le moment venu, les poseurs viennent chercher certains d'entre nous pour les mettre à contribution dans la fabrication de l'embarcation. (Bové 2007 : 133)

Il est possible de défendre ici l'hypothèse d'un VOUS « datif » éthique (Maingueneau 1981 : 17). Il s'agit ici d'un VOUS dépersonnalisé, car José Bové semble ici s'adresser à l'ensemble de l'espèce humaine. De plus, il s'agit d'une interpellation mettant le VOUS en saillance par la redondance de l'anaphore construite grâce à « les agriculteurs. » La répétition met en parallèle « les agriculteurs » et « premières victimes. » Mais ce VOUS est atypique dans notre corpus de livres-programmes.

Comme le montre le graphique ci-dessous, il n'y a pas de commune mesure quantitative entre les pronoms personnels TU et VOUS dans notre corpus, et nous avons vu ci-dessus que nous pouvions mettre en doute dans les exemples tirés des sous-corpus de Bayrou (2007) et de Royal (2007) le TU désignant un interlocuteur unique.



**Graph. 8 :** TU et VOUS dans les livres-programmes de 2007.

Le VOUS désigne, en général, explicitement l'interlocuteur et indique que tout ou partie de l'énoncé doit être rapporté à l'[interlocuteur + interlocuteurs] (Charaudeau 1992 : 123). C'est bien le cas du dispositif énonciatif tel que nous l'avons décrit, qui est construit par un [interlocuteur-lecteur, *individu en train de lire* + des interlocuteurs, *les électeurs potentiels, les Français en général*]. Nous pensons qu'il s'agit d'un TU-multiple et plus précisément d'un auditoire à multiples facettes. Nous faisons l'hypothèse d'un auditoire composite (Amossy 2000) visible au niveau des marques de personnes et identifiable avec plus de précision dans le lexique.

Le contexte situationnel de l'élection présidentielle fait apparaître que le candidat, s'il veut avoir le maximum d'impact sur son électorat, doit varier les points de vue, et donc le champ des connaissances et des représentations mises en œuvre dans son discours. Il y aurait même une possible hiérarchie. Cette hypothèse est étayée par les fréquences de ces marques. Ainsi, nous aurions une stratégie globale d'inclusion des catégories d'interlocuteurs, la catégorie la plus large étant la plus fréquente et la moins large, la moins fréquente :

Catégories	Exemples de marques lexicales	Fréquences relatives ~
<b>Collectifs</b>	France ; monde ; Europe ; Français ; société ; Etat ; peuple (s) ; République ; personnes ; nation ; population (s) ; etc.	3400
<b>Catégories sociologiques</b>	enfant ; femme (s) ; hommes [masculin + êtres humains] ; jeunes ; famille (s) ; concitoyen (s) -nes ; salarié (s) ; étudiant (s) ; travailleur ; etc.	2331
<b>Catégories socio-professionnelles</b>	entreprise (s) ; université (s) ; associations ; paysan (s) ; actionnaire (s) ; PME ; ouvriers ; chômeurs ; services publics ; professionnels ; police-policiers ; etc.	1444
<b>Génération</b>	enfant ; jeunes ; élève ; génération (s) ; étudiant (s) ; jeunesse ; adultes ; forces ; talent (s) ; lycées ; personnes âgées ; garçons ; retraités ;	992
<b>Idéologies</b>	gauche ; droite ; socialiste (s) ; Parti Socialiste ; pensée unique ; révolutionnaire ; républicains ; conservateur	703

**Tabl. 2 :** Différents exemples de marques construisant les univers de connaissance pour les allocutaires.

Les lexèmes se rapportant à l'idéologie<sup>57</sup> sont les moins fréquents (fréquence relative = 703). Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que le resserrement vers des classes restreintes, comme les militants, n'est pas ce qui est privilégié en général par les locuteurs. Notons qu'il n'y a pas d'adresse directe envers ces groupements dont les traces sont les marques lexicales, mais des univers de référence, c'est-à-dire un ensemble de référents psychologiques, historiques et socioculturels, qui s'associent au TU-interprétant tel qu'il est construit par le JE-énonciateur. Voici un exemple pour chaque catégorie exposée ci-dessus :

Les collectifs :

- (18) Du plus loin que je me souviens, j'ai toujours eu **la France** en mémoire, j'ai toujours eu **la France** en tête. Je la ressens. Je pense à elle avec affection,

<sup>57</sup> Idéologies : ici dans le sens de défendre un certain nombre d'idées correspondant à un pôle politique.

comme je pense à ceux que j'aime. Je pense à **la France** comme à une personne faite d'histoire tassée de valeurs, avec ses humeurs, sa conscience et plus encore, je ne sais quel mot employer, avec un inconscient de peuple qui n'a rien oublié des siècles pendant lesquels il s'est formé. (Bayrou 2007 : 7-8)

L'univers de référence est construit ici par « la France » comme une non personne incluant tous les Français et leurs valeurs présumées. Le JE-locuteur associe son image à « la France », et par là construit un univers de référence très large auquel le plus grand nombre peut s'identifier.

#### Les catégories sociologiques :

- (19) Des subventions publiques sont débloquées rapidement pour accompagner les entreprises qui prennent le risque de développer des produits ou des procédés nouveaux. En échange, celles-ci s'engagent à ne pas licencier ou délocaliser si elles font des profits, à ne pas porter atteinte à leur environnement, et à promouvoir l'égalité professionnelle **des femmes** et **des hommes**. Cela donne lieu à une charte d'engagements réciproques que l'entreprise bénéficiaire et la Région signent ensemble et qui est portée à la connaissance de tous les salariés. En cas de manquement à ces engagements, les fonds publics doivent être restitués. (Royal 2007 : 16)

Ici, il s'agit de mettre en avant les femmes et les valeurs féministes défendues par Ségolène Royal, mais pas seulement. Il est question des femmes et des hommes, et plus précisément des travailleurs. Le TU construit ici est donc aussi très large.

#### Les catégories socioprofessionnelles :

- (20) Je ne crois pas à la survie d'un capitalisme où toute la propriété serait diluée dans la Bourse, où l'**actionnaire** n'aurait plus aucun lien avec l'**entreprise** et avec **ceux qui y travaillent**, où l'**entreprise** ne serait plus qu'une fiction Juridique et financière et non une réalité vivante. (Sarkozy 2007 : 63)

Il s'agit ici du monde de l'entreprise en général, et Sarkozy s'adresse à ceux qui défendent les mêmes valeurs que lui à ce sujet. Notons qu'il y est également fait référence à l'actionnaire et aux travailleurs. Ainsi, l'image de l'entreprise est nécessairement conçue par Sarkozy (2007) qu'accompagnée de ses deux pendants, dont on sait qu'ils sont aussi des destinataires potentiels du discours du candidat.

#### Les générations :

- (21) Et, en effet, derrière le tissu très dense de nos PME, la floraison d'entreprises artisanales, le maillage de pôles économiques harmonieusement

répartis sur le territoire vendéen, il y a un dynamisme et un état d'esprit qui passent par l'école.

Très tôt, l'école vendéenne met à la disposition **des jeunes** deux outils pour réussir : le goût de leurs racines et le goût du travail.

**Nos jeunes** apprennent à aimer leur région, et donc leur pays, et ils développent en eux l'esprit d'entreprise plutôt que le culte morbide de l'assistance. (de Villiers 2007 : 87)

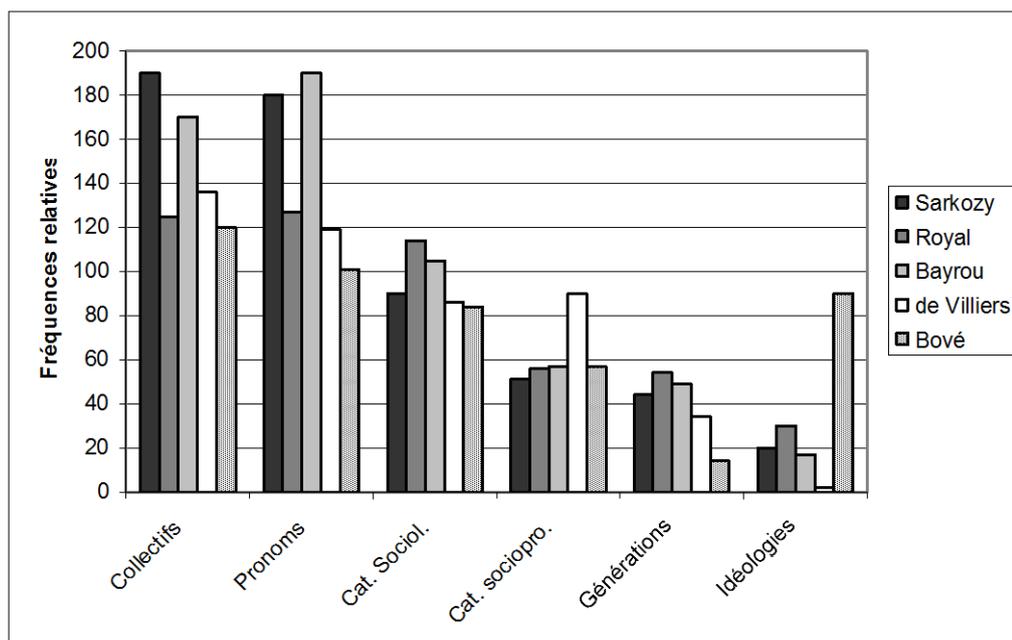
Philippe de Villiers parle ici des jeunes Français en général, de la jeunesse en général. C'est un autre pôle électoral important que les candidats doivent savoir capter. Nous avons ici un processus de généralisation faite à partir d'un exemple pragmatique.

#### L'idéologie :

- (22) Le scrutin des élections régionales est un bon exemple de panachage des deux systèmes et il fonctionne plutôt bien. Je propose donc l'introduction d'une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale. **Le projet socialiste** propose qu'un député sur cinq soit élu à la proportionnelle sur des listes nationales, en complément des candidatures par circonscriptions qui pourraient être redescendues de manière à représenter plus équitablement la réalité démographique des territoires. (Royal 2007 : 256)

Il s'agit ici du parti socialiste. Cela correspond à une idéologie et s'adresse à ceux qui défendent ces valeurs.

Mais si nous examinons le corpus de plus près, cela nous amène à nuancer l'hypothèse d'une inclusion de catégories, telles des poupées russes. En effet, il y a une variabilité significative qui existe entre les locuteurs, comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous. Par exemple, les catégories socioprofessionnelles sont très représentées dans le sous-corpus de de Villiers (2007), alors que c'est l'idéologie qui est la plus représentée dans le sous-corpus de Bové (2007).



**Graph. 9 :** Détails quantitatifs des différents exemples de marques construisant les univers de référence des allocutaires.

Nous voyons ici la possibilité de deux types de positionnement énonciatif qui sont construits dans l'ensemble des sous-corpus :

- l'un serait axé sur une localisation précise d'un type d'allocutaire comme chez de Villiers (2007) qui met davantage l'accent sur les catégories socioprofessionnelles ou Bové (2007) sur l'idéologie ;
- l'autre serait axé davantage sur le fait d'englober un plus grand nombre d'allocutaires et possiblement d'aller progressivement vers une localisation plus précise, comme cela semble être la tendance pour Sarkozy (2007), Royal (2007) et Bayrou (2007)

Ainsi, il existerait une hiérarchie locale possible, mais rien ne nous permet de conclure à une hiérarchie en général.

D'autres types de VOUS sont présents dans nos sous-corpus. Le cas du JE→VOUS est un cas intéressant. Par exemple :

- (23) **Je suis allé** récemment à Latour-Bas-Elne. La municipalité a tenu à m'accueillir à la mairie, comme un enfant du pays. « **Vous** êtes le seul candidat catalanes », m'a-t-on lancé à la cantonade dans la salle des fêtes. (de Villiers 2007 : 13)

Ici, il est intéressant de constater que le VOUS du vouvoiement est mis en parallèle avec le JE-de Villiers. Mais nous pensons que le JE-de Villiers/candidat

catalan se rapporte à un VOUS catalans. Il s'agirait donc d'un rapprochement entre l'image du candidat et celui des Catalans.

Mais nous trouvons aussi le VOUS en tant qu'adresse directe au(x) lecteur(s), comme dans :

- (24) **Vous** l'aurez compris tout au long de ces pages : j'ai un bonheur profond à penser l'avenir de la France. Sans doute parce que j'ai un bonheur profond à partager l'inspiration qui a formé ce pays, pays où les sources sont des valeurs, où la patrie n'est pas une race mais une adhésion. (Bayrou 2007 : 179)

Aussi, dans le sous-corpus Royal (2007), lorsque l'interlocutrice de Marie-Françoise Colombani s'adresse par le vouvoiement à son intervieweuse, une certaine ambiguïté apparaît, à tel point que dans ce contexte, le VOUS de vouvoiement pourrait être un VOUS incluant la journaliste censée représenter l'opinion publique. Ainsi :

- (25) Je vais **vous dire** ce que je trouve le plus anormal : c'est qu'il y ait si peu d'élus de moins de trente ou même de quarante ans ! **Vous** pourriez me rétorquer : si les élus partaient plus tôt à la retraite, cela ferait de la place à d'autres. (Royal 2007 : 277)

IL(S) ou ELLE(S) peuvent aussi être présents en tant qu'instance citoyenne. Par exemple Ségolène Royal (2007) parlant des femmes, s'adresse, d'une certaine manière à celles-ci, comme dans l'exemple suivant :

- (26) C'est vrai, la pauvreté monétaire touche d'abord les femmes qui élèvent seules leurs enfants. **Elles** sont aussi, en moyenne, moins bien logées. **Elles** ont naturellement plus de difficultés, quand elles ont un emploi, à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle, surtout si **elles** ont un enfant en âge scolaire. (Royal 2007 : 208)

Dans cet énoncé, le JE-énonciateur s'efface au profit de l'exposé de problèmes que rencontrent les femmes et de la condition féminine décrite ici comme difficile.

### ***L'instance adversaire : le tiers du discours***

L'instance adversaire est nécessaire au JE-énonciateur, instance politique, pour qu'il puisse se définir par différenciation. C'est un tiers dans le discours, potentiellement IL(S) ELLE(S) ou ON, suivant s'il est global et/ou indéterminé.

Dans ce cadre, IL et ON peuvent être aussi indéterminés. Il s'agit alors d'un acte élocutif, mettant en relation le locuteur avec son propre propos, la manière dont le

locuteur révèle son point de vue sur ce qu'il dit. IL et NOUS peuvent être présents aussi dans des actes délocutifs, c'est-à-dire qu'il peut s'agir de la manière dont le propos existe en tant que tel et s'impose aux interlocuteurs. Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

(27) Dans l'immédiat, les contingents préfectoraux sont prévus d'être plafonnés de telle sorte qu'ils ne permettront pas de faire face à la demande. **On** risque fort d'aboutir à un résultat très loin du compte par rapport aux premiers protocoles d'accord passés entre les Don Quichotte et les associations, d'un côté, et le gouvernement, de l'autre. (Bové 2007 : 123)

(28) Tous allègements et exonérations confondus, il doit quand même y en avoir pour 25 milliards... **On** a, au fil du temps et toujours avec de louables intentions, additionné un nombre incroyable de dispositifs ciblés. Au point, d'ailleurs, que seules s'y retrouvent les grandes entreprises qui peuvent s'offrir des experts de ce maquis juridique et financier ! (Royal 2007 : 47-48)

Ici, ON désigne indirectement l'adversaire et ses erreurs, il est dépersonnalisé, car il s'agit d'une anonymisation ou d'une globalisation, afin d'entrer dans une certaine généralité.

(29) **Ils** croient à la ligne de plus grande pente où dévale l'inexorable. Et les politiques croient eux-mêmes qu'ils ne sont plus que des infirmiers de la société. D'ailleurs, **ils** la laissent se désagréger, quand ils n'accompagnent pas sa décomposition ; **ils** se campent en brancardiers de la mondialisation, pontés le long des fossés encombrés par les blessés qui perdent leur sang ; **ils** distribuent, avec les mots qui soulagent, perfusions ou garrots.

L'action politique se réduit peu à peu à une sorte de protocole compassionnel.

**On** ne peut plus rien à rien. (de Villiers 2007 : 42)

ILS et ON servent ici à la disqualification de l'adversaire, même s'il n'est jamais nommé explicitement. Ces personnes servent à la mise en scène d'une non-personne : l'adversaire devient la chose dont on parle privée du statut de locuteur ou d'interlocuteur.

(30) **Il** rêve d'une société de la compétition généralisée qui oppose en permanence les forts et les faibles (Bové 2007 : 71)

IL est ici marqué, et ce n'est que grâce au contexte que nous comprenons qu'il s'agit de l'adversaire principal de José Bové, c'est-à-dire Nicolas Sarkozy.

(31) Mais si vous entendez par libéralisme cette conception de l'économie, je dirais même ce dogme ou cette idéologie, qui confie aux marchés, et aux marchés seulement, la régulation des sociétés, alors, oui, je pense que le libéralisme est l'ennemi de la justice sociale. Ennemi n'est d'ailleurs pas le mot adapté. Les marchés ont leur logique, le profit maximum. **Ils ne sont pas** porteurs d'un projet de société, fût-il inégalitaire. **Ils sont** une « force qui va », insensible aux conséquences sociales ou environnementales. (Royal 2007 : 182)

ILS désigne ici l'adversaire principal de Ségolène Royal, c'est-à-dire l'UMP. C'est en fait une manière de dissimuler le nom de son adversaire Nicolas Sarkozy, de le défaire de son identité ou de ne pas le répéter pour éviter les redondances.

(32) Cette belle unanimité est particulièrement consternante. **Elle** révèle une similitude de pensée parmi les élus de la droite parlementaire et de la gauche de gestion : les mécanismes de contrôle populaire des élus et de participation effective des citoyens à la décision publique seraient totalement incongrus. (Bové 2007 : 104)

ELLE est ici la gauche plurielle, qui dissimule le nom de Ségolène Royal.

(33) La ministre souriait. **Elle** était bronzée. **Elle** arrivait de l'île Maurice. **Elle** était déjà ailleurs. Le pouvoir éloigne. Quelques jours après, ce fut au tour de Lionel Jospin de venir nous rendre visite. L'hélicoptère se posa à Noirmoutier. Il fallut le porter au-dessus des laques pour ne pas souiller ses mocassins. (de Villiers 2007 : 137)

ELLE est ici explicitement Dominique Voynet, qui est nommée quelques paragraphes auparavant.

Les trois derniers exemples sont différents car ils ne désignent pas le même type d'adversaire, pour les mêmes raisons et de la même manière. Il est soit un parti soit une personnalité en particulier représentant un parti ou une attitude politique comme Dominique Voynet par exemple.

Ainsi, diverses marques sont utilisées pour désigner l'instance adversaire, et les objectifs et les moyens utilisés pour la disqualifier sont des plus divers. Ces marques de l'instance adversaire auront un rôle important à jouer dans le discours des candidats et elles seront remises en avant dans l'analyse de ce discours en 2.2.

### ***L'instance médiatique : une instance aux rôles multiples et complexes***

L'instance médiatique est la quatrième et dernière instance du discours politique décrite par Charaudeau (2005). Il s'agit plutôt de la figure sous-jacente d'un tiers par

rapport aux autres instances. Celle-ci est présente de manière implicite dans notre corpus, à l'exception de la situation d'interview dans le sous-corpus de Royal (2007). Elle fait partie globalement du schéma de communication en tant qu'instance du discours politique, mais elle n'est pas désignée explicitement par les locuteurs.

Nous faisons donc l'hypothèse d'un tiers toujours présent en filigrane dans le discours. L'instance médiatique serait davantage un tiers médiateur du livre-programme ou représentant l'opinion publique, comme dans le livre de Royal (2007). Une trace possible de l'instance médiatique serait les thèmes que les locuteurs ont en commun, au sujet desquels ils sont attendus par la presse par exemple, car c'est sur ceux-ci que les candidats seront interrogés en particulier et médiatisés. C'est en quelque sorte cette structure qui est reproduite par le dispositif énonciatif du livre de Ségolène Royal (2007).

## **2.2 Situation de discours**

### **2.2.1 La dénomination « livre-programme »**

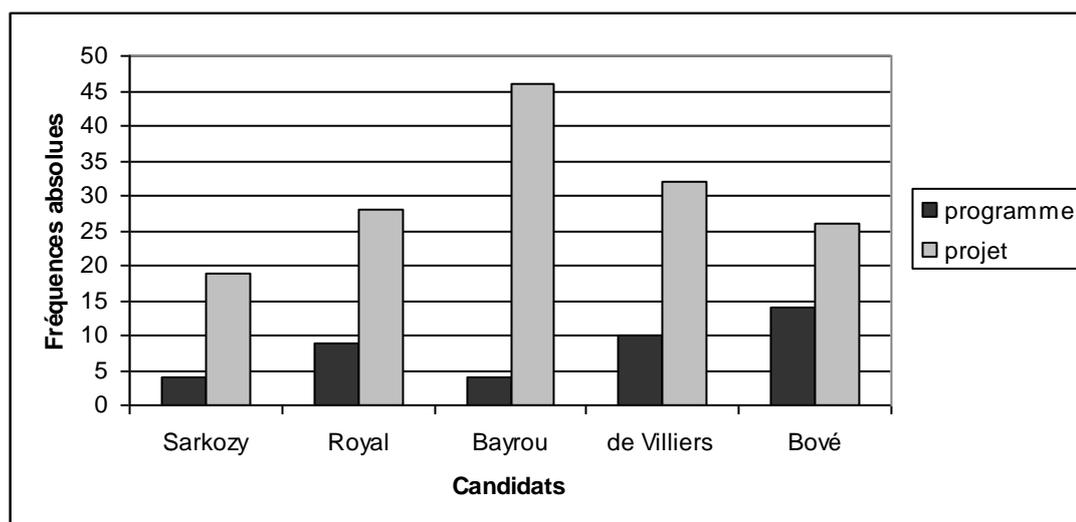
L'idée évoquée par « programme » dans la dénomination du discours étudié « livre-programme », semble indiquer qu'une large partie du projet politique des candidats constitue l'essentiel des thèmes abordés dans la publication. Cette dénomination pourrait s'apparenter à un engagement du locuteur sur plusieurs lignes directrices qu'il s'impose comme des impératifs futurs à mener au mieux. A priori, le discours devrait donc être programmatique, pragmatique et obligatoire. L'exposé de manière formelle d'un programme constitue effectivement une des visées du dire des candidats, mais sa construction discursive ne l'initie pas en objet thématique priorisé. Il n'est que rarement détaillé, et lorsqu'il est fait mention des fins d'une action politique, les moyens à employer pour arriver à ces fins ne sont généralement pas expliqués.

Le livre-programme en lui-même rassemble de manière synthétique un certain nombre de points mis en forme à l'aide de signes graphiques comme le tiret ou des listes numérotées avec des ordinaux ou des cardinaux. Ces listes viennent souvent à la fin de l'argumentation, comme pour mettre un point final à un long développement. Il arrive même parfois que les locuteurs ne fassent que renvoyer le lecteur à un programme distribué ailleurs sous un autre format, comme par exemple dans les exemples suivants où Ségolène Royal renvoie le lecteur à son « pacte présidentiel » pour qu'il y trouve davantage de détails :

(34) Je vois deux domaines que les Français pourraient épauler : les PME ignorantes et l'investissement socialement responsable. Nous manquons d'entreprises de taille moyenne capables de se battre sur le marché international. **On pourrait donc imaginer** un fonds, éventuellement garanti par l'Etat, qui mutualiserait les apports des particuliers et fournirait aux jeunes entreprises innovatrices les capitaux propres dont elles ont besoin. **Dans mon pacte présidentiel, je propose d'ailleurs** la création de fonds publics régionaux de participation pour apporter aux PME ces fonds. (Royal 2007 : 37)

(35) Aujourd'hui, dans cette élection présidentielle, je veux rassembler largement. Tous ceux qui se reconnaissent, au-delà des étiquettes, **dans le pacte présidentiel que je propose aux Français**, ont vocation à me rejoindre. (Royal 2007 : 48)

D'ailleurs, comme pour Bayrou (2007), qui préférait parler de « projet » plutôt que de « programme », il s'agit pour Royal (2007) de proposer un « pacte », c'est-à-dire d'un contrat indéfectible basé sur l'honneur et la fidélité, en d'autres termes, un programme qui se devra d'être respecté à la lettre, à la différence du « programme » qui a perdu de sa valeur au fil des années. Ce pacte est constitué comme un absolu, mais une somme de promesses qui seront respectées au-delà de tout contexte et de toute temporalité, pour améliorer la vie des Français. Notons d'ailleurs que le terme « programme » est moins bien représenté quantitativement que le terme « projet », par exemple, dans notre corpus :



**Graph. 10 :** Fréquences absolues de « programme » et « projet » dans les livres-programmes de 2007 (source : *Lexico 3*)

Voici un exemple de programme tiré du texte de François Bayrou (2007) qui montre de quelle manière sont présentées des séquences programmatiques plus détaillées que celles que nous avons observé précédemment :

(36) Quel **plan d'action** ? Je propose trois **axes principaux** :

1/ L'adoption d'une règle constitutionnelle, existant en Grande-Bretagne et en Allemagne, et qui interdit à tout gouvernement de présenter un budget en déficit de fonctionnement. Ainsi, tout gouvernement présent et à venir sera dans l'illégalité s'il se laisse aller à financer par l'emprunt les dépenses courantes de l'Etat. La Cour des comptes, le Parlement et le Conseil constitutionnel, chacun dans ses compétences, auront la base juridique pour le sanctionner.

Cette règle s'imposerait à tout gouvernement à partir du jour de son adoption, à la seule exception peut-être des années où une récession serait constatée, ce qui ne s'est produit qu'une fois au cours des vingt dernières années. Il peut arriver en effet qu'en une telle situation de crise, on ait besoin, au moins symboliquement, de soutenir l'activité.

2/ La réunion d'une grande conférence avec les collectivités locales. Elles sont en effet des puissances dépensières, pas tout à fait au niveau de l'Etat mais presque. Il est donc indispensable de les associer et de signer un programme d'action avec elles, un engagement réciproque de modération dans la dépense, pour sortir ensemble le pays de la crise.

3/ Enfin, et c'est le plus ardu, il faut reprendre à la base la totalité de l'action publique, intervention par intervention, pour juger de son efficacité. Il est des secteurs d'activité qui exigent bel et bien un effort de dépenses, une garantie de ressources de la part de la nation. Ainsi en va-t-il sans conteste de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi telle de la justice, souvent laissée dans un dénuement indigne. Dans tous ces domaines, l'échappatoire est impossible. (Bayrou 2007 : 97-99)

C'est le conditionnel qui est employé pour le verbe « s'imposer », et il est question de « plans d'action », et d'« axes principaux. » Ainsi, cette liste ne vise en aucun cas à l'exhaustivité. Nous trouvons également dans ce passage deux nominalisations : « L'adoption d'une règle constitutionnelle, existant en Grande-Bretagne et en Allemagne. » et « La réunion d'une grande conférence avec les collectivités locales. » Ils ponctuent le programme comme des indications d'axes ou des titres dont la vocation est de faire preuve d'un certain synthétisme. Notons que

Patrick Sériot (1986 : 19), dans son étude sur le discours politique soviétique, considérait la nomination comme une des caractéristiques de la langue de bois en politique.

Aussi, la mise en œuvre du programme est évoquée sans pour autant que le locuteur ne tente de répondre aux difficultés supposées par « c'est le plus ardu » ou « Dans tous ces domaines, l'échappatoire est impossible. » S'il y a une nécessité à agir politiquement et socialement dans le sens décrit par ce programme, il n'est jamais expliqué de quelle manière, concrètement, le candidat souhaite le faire pour résoudre ces problèmes.

Charaudeau (2008 : 7) affirme qu'une « campagne électorale ne se joue pas sur les contenus et les programmes. Il suffit de remonter quelque peu dans le temps, et reprendre les discours des candidats des campagnes passées pour s'en apercevoir. Depuis 1959, ni de Gaulle, ni Pompidou, ni Giscard, ni Mitterrand (malgré ses 101 propositions), ni Jospin, ni Chirac n'ont été élus sur un programme de gouvernement détaillé. »

Aussi, nous en arrivons au paradoxe suivant : la proximité avec le citoyen est souvent mise en avant par les candidats et leur discours tend vers un apparent pragmatisme, une volonté affichée d'être proche du terrain, donc de l'expérience des électeurs. Dans ce cas, quelle est la place pour une vision idéalisée du monde et de l'image des candidats<sup>58</sup> ? Doit-on en déduire qu'il faut réduire l'exposé de l'expérience de terrain faite par les candidats à une pure et simple stratégie de captation du public par un idéalisme séducteur ?

Cela pose un problème plus fondamental pour ce qui concerne les livres-programmes : si l'argumentation des candidats n'est axée que sur une simple stratégie de captation par idéalisation du contenu du discours, il n'y a pas de contenu autobiographique possible, comme on pourrait le penser à la lecture de ces publications, car l'authenticité, quant il y a récit de vie, est mise en doute.

Nous nous rapprochons ici de l'idée de la mise en place d'un axe fort qui est celui du politique ayant pour but de construire, consciemment, un ensemble de stratégies discursives afin de séduire l'électeur potentiel. Cela expliquerait en partie le gonflement du rôle de l'*ethos*, dans ces publications et dans le discours politique générique, souligné par nombre de chercheurs dont Charaudeau (2005 et 2008) et

---

<sup>58</sup> Mais aussi, d'une certaine manière, il y a une idéalisation du peuple français comme le pense la politologue française Annie Collovald de l'Université de Nantes.

Calvet & Veronis (2008). Enfin, cela nous rapproche sensiblement de la manière dont Nathalie Garric et Isabelle Léglise (2006) ont défini le discours propagandiste, qui est aussi le fait de la mise en avant de la modalité déontique ou de la subjectivité par exemple. Nous nous éloignons donc encore davantage de l'hypothèse selon laquelle le livre-programme serait issu d'un genre voisin de l'essai autobiographique racontant l'histoire d'une personnalité, tel qu'il est défini par Philippe Lejeune (1975).

Les enjeux en sont plus complexes. Notre hypothèse est que les spécificités du livre-programme sont d'ordre argumentatives et contextuelles et qu'elles concernent donc un ensemble de stratégies discursives telles qu'elles sont mises en place dans ce type de publications.

### 2.2.2 Logos et ethos

Nous avons fait, dans la première partie, une distinction entre argumentation et argumentativité d'une part, et d'autre part entre une conception traditionnelle de l'argumentation vue seulement sous l'angle du *logos*, et une autre vision liée à la Nouvelle Rhétorique mêlant le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*.

Même si, par notre positionnement théorique, le deuxième point de vue nous paraît être le plus pertinent, une forme d'argumentation plus académique est présente dans les livres-programmes. Nous avons pu extraire des passages destinés à convaincre le TU-destinataire par un dire utilisant les ressorts de l'argumentation logique ou un dire mettant en œuvre des connaissances issues de domaines précis. Comme on ne peut pas prétendre qu'il existe une argumentation n'ayant pour but qu'elle-même comme le prétendait l'école platonicienne, ces séquences sont là pour montrer la capacité du candidat à diagnostiquer avec précision un problème. Nous voyons donc poindre l'idée du *logos* tel qu'il pourrait être utile à la construction de l'*ethos*.

Cette capacité à analyser et définir est sans doute à ce qu'on peut naturellement attendre d'un présidentiable. On souhaite qu'il ait les aptitudes nécessaires pour répondre à des enjeux politiques précis et qu'il se montre informé et concerné par les sujets et les problèmes les plus divers concernant la France, dont il va administrer les institutions publiques. Par exemple, Bayrou (2007) fournit au lecteur un certain

nombre de définitions<sup>59</sup>, parfois presque lexicologiques, à la structure du type « X c'est... qui », « X est Y », « X n'est pas W ». Par exemple :

- (37) **La laïcité, c'est ce qui** sépare la foi de la loi. **Ce n'est pas** une ignorance de la religion et des convictions religieuses. Bien sûr, les religions et leurs responsables participent au débat public. (Bayrou 2007 : 23)

José Bové va plus loin dans ce sens en utilisant, à de très nombreuses reprises, du discours rapporté issu du discours d'experts, nommés et présentés par l'auteur. C'est une forme de prise en charge du discours du spécialiste. Ainsi :

- (38) **Coauteur d'une vaste enquête auprès de 6 000 Français sur la relation travail-bonheur, Christian Baudelot ne mâchait pas ses mots dans une interview à Libérations** : « Le Parti socialiste n'a pas vu la souffrance au travail. C'est un parti de gens heureux. Ils bénéficient des retombées de la mondialisation, des nouvelles technologies, d'un travail sûr. Les socialistes sont restés sur une analyse classique de la hiérarchie sociale. Ils ont pensé que le travail pénible et les ouvriers disparaissaient, avec leur capacité d'expression politique. Pour eux, le monde du travail se « tertiarisait » avec toujours plus de cadres. Ils n'ont pas entendu l'ouvrier qui disait : « Mon travail est moins pénible physiquement, mais c'est plus dur. » La gauche n'a pas saisi la souffrance créée par les nouvelles organisations du travail qui, depuis vingt ans, bouleversent les façons de travailler. D'un côté, on demande aux gens de s'investir davantage et d'y mettre de l'enthousiasme. De l'autre, la précarité et la flexibilité ont placé ces personnes dans une très grande incertitude. Cette contradiction a engendré une insécurité sociale forte qui dépasse largement le cadre des emplois précaires. » (Bové 2007 : 45-46)

Elaborer un diagnostic, dont les ressorts sont les définitions, les énoncés génériques, les présentatives, les répétitions, la dimension didactique ou pédagogique, est aussi une manière de mettre en avant l'*ethos* par le *logos*, car cela montre la capacité du candidat à exposer de manière précise et méthodique un problème sociopolitique. Les connecteurs argumentatifs sont très importants dans ce cas pour le *logos* et la prise en charge du discours par le JE-locuteur, pour la construction d'un *ethos* de compétence. Par exemple :

- (39) Lorsque **j'ai** réformé la loi sur l'autorité parentale, **j'ai** insisté sur l'égalité responsabilité des deux parents quel que soit le statut de leur couple (marié,

---

<sup>59</sup> Ce n'est pas le contenu idéologique de ces définitions qui est en question ici.

concubin, divorcé ou séparé). **Or** que se passe-t-il aujourd'hui quand deux personnes qui vivent ensemble sans être mariées veulent adopter ? Seule l'une d'entre elles peut entreprendre les démarches, comme si elle était célibataire, et sera donc juridiquement reconnue comme parent unique. C'est d'autant plus ridicule que, par ailleurs, la loi reconnaît le concubinage et le PACS et qu'elle ouvre le droit à la procréation médicalement assistée à un couple de concubins vivant ensemble depuis plus de deux ans. **De plus**, le droit français a établi une complète égalité entre les enfants nés dans le mariage et ceux issus d'une union libre. Empêcher un couple de concubins d'adopter est donc discriminatoire, décalé par rapport à l'évolution des familles et nullement conforme à l'intérêt des enfants. **Une fois encore**, la société est en avance sur les lois et les pratiques administratives. (Royal 2007 : 13)

C'est une argumentation logique paraissant académique et attendue dans un essai politique, et à cause de cela sa construction semble participer d'une certaine forme de mémoire institutionnelle (Oger 2008). Pourtant, ce type de séquence est peu fréquent en général dans les livres-programmes, même si certains locuteurs vont davantage tendre vers le *logos* que d'autres, comme Royal (2007) par exemple. Mais nous formulons l'hypothèse que cela existe dans un but précis. En effet, les adversaires de Ségolène Royal lui ont reproché de n'avoir pas une pensée assez construite et ainsi ont prétendu qu'elle manquait de « hauteur » (Le Bart 2009 : 46-53).

Mais en général, l'argumentation des livres-programmes paraît tendre vers celle décrite par Aristote (2007) et reprise par Amossy (2000). Pour comprendre comment se structure l'argumentation des livres-programmes, et dans la continuité du travail amorcé dans la sous-partie 2.1, nous allons nous intéresser à ce que Charaudeau (1973 : 36) appelle la *situation de discours*. Pour cela, le linguiste préconise d'essayer de répondre aux deux questions suivantes que nous allons traiter dans les deux sous-parties ci-dessous :

- comment le JE se voit-il (JE → JE) ?
- comment le JE voit-il le TU (JE → TU) ?

### 2.2.3 (JE → JE) : comment le JE se voit-il ?

La définition du JE est primordiale dans tout discours, et l'est encore plus lorsqu'une femme ou un homme politique doit se donner les moyens de capter l'attention d'électeurs, dont le président sera le représentant public, dans le cadre

d'une élection présidentielle. Il doit en effet se présenter dans son discours et définir les traits de sa personnalité, et de celle qu'il donne à voir des autres candidats ou qu'il estime prépondérante dans l'opinion publique, et qu'il croit bon de mettre en avant par rapport à son projet politique. Ainsi, il se doit de prendre en charge son discours, cette entité complexe formée par un projet politique, un contexte et la personnalité du candidat. Le locuteur est à la recherche de la meilleure façon de légitimer son projet afin de séduire l'électeur potentiel.

Christian Le Bart (2009) montre que, par son projet, le candidat a pour tâche complexe de se montrer représentatif d'un ensemble hétérogène que forment les Français. C'est ce que Charaudeau (2005) appelle la légitimité par mandatement. Mais cela n'exclut pas la légitimité par filiation dont Sarkozy et Royal usent fréquemment, ni la légitimité par formation qui accompagne souvent les précédentes.

Le lecteur trouve, dans les titres des livres-programmes, les premiers indices de la manière dont le JE-énonciateur cherche à se définir. Ainsi :

- Bové (2007) dans le titre *Candidat rebelle*, se distingue de la légitimation par formation, dont il n'est jamais question dans son texte. Au contraire, sa stratégie de captation consiste à s'adresser à l'électeur qui ne se reconnaît pas dans la politique des grands partis ;
- de Villiers (2007) dans le titre *Une France qui gagne*, met le pays et les Français en avant. Il semble vouloir agir dans leur intérêt, et montre une volonté de proximité que ne donne pas à voir, selon lui, les autres candidats. Il s'agit donc ici d'un exemple de légitimation par mandatement ;
- Bayrou (2007), dans le titre *Projet d'espoir*, nous indique que son but est d'apporter de l'« espoir » aux Français, qui doivent donc en manquer. Il se positionne en surplomb comme celui qui a la capacité d'apporter de nouvelles réponses rassurantes aux électeurs ;
- Royal (2007), dans le titre *Maintenant*, construit une intertextualité avec le livre de François Mitterrand, *Ici et Maintenant*. Il s'agit donc d'une légitimité par filiation, mais aussi par mandatement car elle fait appel à une journaliste d'un magazine féminin à grand tirage, *Elle*. Elle veut correspondre à l'archétype de la femme française. C'est ce que Le Bart (2009 : 46) appelle « une candidature d'en bas. » Nous avons ici encore une forme de proximité qui est mise en place. Mais, comme l'indique le titre, elle veut aussi apporter

des réponses immédiates aux citoyens, elle se positionne donc, comme François Bayrou, en surplomb ;

– Sarkozy (2007) dans le titre *Ensemble* fond le JE et TU, et indique qu'il n'y a pas de JE sans TU, et de TU satisfait sans le projet de JE. Il se positionne à la fois en surplomb par rapport à l'instance citoyenne mais aussi comme candidat nécessaire et représentatif. Il s'agit donc d'une légitimité par mandatement.

Le JE instance politique ne se définit pas toujours dans une relation explicite à l'instance citoyenne. C'est le cas lorsque le JE-locuteur se définit en fonction de l'instance adverse qui lui est opposée et donc complémentaire. Charaudeau (1980 : 49) montre que la disqualification de l'instance adverse est une des caractéristiques principales du discours politique. C'est ce qui le différencie du discours publicitaire avec lequel on a parfois eu tendance à le confondre<sup>60</sup>.

Il y a de très nombreux exemples de disqualification de l'instance adverse dans les livres-programmes, ainsi placés à proximité du discours politique dont c'est une des caractéristiques principales. Cette disqualification peut s'effectuer sans pour autant nommer explicitement l'adversaire, bien qu'il s'agisse très explicitement d'une remise en question du projet concurrent ou, en d'autres termes, de la révélation des qualités du candidat et de la dénonciation des anomalies dans la politique de l'adversaire. Par exemple :

(40) **Je n'aime pas** les discours qui laissent entendre qu'au fond chômeurs ou Rmistes sont les coupables de leur propre disgrâce. Pour penser cela, et **pour oser le dire, il faut être très loin de la vie des gens**. Parce que la **vérité** de la vie, c'est qu'on ne tombe pas d'un côté ou de l'autre en fonction des dons ou des mérites. (Bayrou 2007 : 28)

Dans cet extrait, Bayrou évoque deux sentiments contraires, *aimer* et *ne pas aimer*. Il travaille donc autour d'une opposition de valeurs, entre ce qui est souhaitable et l'autre ce qui ne l'est pas pour les citoyens français. C'est une manière de rejeter l'instance adverse qui ne détient pas la « vérité » et de se placer en surplomb par rapport à l'instance adverse. Cette disqualification peut être faite

---

<sup>60</sup> Cela dit, des études plus récentes sur le sujet, et l'évolution de la publicité elle-même nous pousse à tempérer ce jugement. En effet, ces derniers mois est apparue la publicité « explicite comparative », où la disqualification de la marque concurrente n'est pas dissimulée comme cela a pu être le cas dans les années 1980 et 1990. De plus, comme le montrent les travaux de Nathalie Garric à ce sujet, on peut aussi défendre l'idée que la publicité est caractérisée par une stratégie de valorisation singularisation relevant de l'idéalisation, et comparable à ce qu'on trouve dans le discours politique.

également en nommant l'adversaire. C'est une manière encore plus claire de se définir par rapport à ce qu'on n'aime pas chez un autre candidat en particulier. Par exemple :

- (41) **Quant à Nicolas Sarkozy, je n'ai pas la même conception** de l'exercice du pouvoir que la sienne. Cette extrême concentration des leviers de commande entre les mains d'un seul, **ce n'est pas bon pour la France**. Surtout pour en faire ce qu'il en fait : échouer sur la sécurité des personnes et, dans le département le plus riche de France, protéger les communes résidentielles qui **ne respectent pas** la loi de solidarité urbaine et **refusent** de construire 20 % de logements sociaux. (Royal 2007 : 83)

Ségolène Royal nous informe qu'elle n'a « pas la même conception de l'exercice du pouvoir » que Nicolas Sarkozy. Elle se place ainsi en surplomb par rapport à son adversaire. Comme précédemment, il y a une séparation entre ce qui est bon à défendre devant les électeurs et ce qui ne l'est pas. Nous avons donc l'opposition entre deux conceptions de la politique, la bonne et la mauvaise. L'accent est mis sur la mauvaise pratique qui est décrite et chiffrée. Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le JE se définit par rapport à la négativité représentée par l'instance adversaire. Cela permet néanmoins, par déduction, de rendre positif son propre *ethos*, sans prendre d'engagement et sans proposer de solution pour ce qui est bon. Cette manière de se définir par rapport à ce qu'on n'aime pas sans pour autant exposer ses propres conceptions pourrait être considérée comme une forme de tact. Mais, le locuteur fait « coup double », en mettant en saillance la part négative de l'adversaire et sa propre positivité pourtant non exprimée explicitement.

José Bové (2007), lui, se définit à travers son action militante et donc par rapport à d'autres militants. Ceux-ci pourraient être le TU-destinataire privilégié du discours du candidat. Dans cette campagne, il se place à la fois dans un rapport de proximité, mais aussi de surplomb car il veut représenter ces militants et leurs idées dans la campagne électorale :

- (42) **Rebelle**, je le suis depuis mon plus jeune âge quand j'ai commencé à **militer** pour l'objection de conscience puis, dans la foulée, contre le projet d'extension du camp militaire du Larzac. **Syndicaliste**, je le suis depuis les années 1980 quand j'ai contribué à construire un syndicalisme paysan vraiment indépendant de l'Etat et soucieux de défendre les agriculteurs les plus menacés par la logique productiviste.

**Altermondialiste**, je le suis depuis les premiers combats contre le GATT en 1986 puis les accords de Marrakech, en 1995, qui préfiguraient les gigantesques mobilisations de Seattle ou Porto Alègre. Désobéissant civique - c'est-à-dire contestataire de lois injustes -, je le suis depuis toujours, et notamment aujourd'hui sur le terrain de la lutte contre les OGM. (Bové 2007 : 16-17)

Le discours de José Bové (2007) nous indique qu'il se place dans un groupe sociopolitique que le lecteur doit connaître, car il n'est ni défini ni décrit avec précision. Ainsi, le locuteur s'associe à l'interlocuteur en tant qu'instance politique. Il s'agit d'un NOUS [locuteur + interlocuteurs] plus que d'un JE-locuteur unique. Comme dans le discours publicitaire, Bové joue d'une stratégie de projection identitaire, sur la construction de la différence, et de l'anti-héros.

Le locuteur dispose d'autres ressources bien différentes pour pouvoir se placer en tant qu'instance surplombante. Il s'agit pour l'auteur de mettre en avant ses qualités techniques dans le domaine de l'écriture, dans sa capacité à faire transparaître des émotions dans son discours, et ainsi de construire un JE-littérateur ou intellectuel reconnu comme tel par les lecteurs. Cela est possible dans une séquence descriptive par exemple, où un certain nombre de lexèmes décrivant une ambiance, une atmosphère seront présents. Des champs lexicaux et des métaphores seront construits comme des lieux-communs appartenant au domaine de la littérature. Par exemple :

(43) J'ai rarement vu un ciel si bas, un ciel d'encre, zébré d'**éclair**s puissants qui ajoutent à l'**atmosphère lourde** une **note lugubre**. Une cour d'honneur improvisée a été aménagée pour la **cérémonie de levée des corps** de deux gendarmes **morts** accidentellement dans une course-poursuite derrière un fuyard éméché. (de Villiers 2007 : 9)

« Lugubre » convoque le *pathos* qui est le support de l'argumentation de de Villiers dans cette séquence, car il permet de susciter de l'indignation en ce qui concerne les circonstances de la mort des deux gendarmes. Il y a, dans cet extrait, une mise en parallèle entre l'ambiance (« lugubre ») et l'événement (« morts accidentellement dans une course-poursuite derrière un fuyard éméché. »). Cela contribue à dramatiser l'argumentation du locuteur autour de la délinquance.

Le bien-écrire ou le lyrisme, c'est-à-dire le fait de montrer ses capacités à bien s'exprimer à l'écrit est une valeur ajoutée au texte. Par exemple lorsque Royal (2007) s'exprime à propos de l'art de la photographie, elle se place dans le champ

d'une certaine expressivité liée au langage, qui tend à montrer sa sensibilité pour le monde de l'art :

(44) PHOTO

*Si vous ne deviez choisir qu'une seule photo ?*

Je choiserais un **paysage**. Plus précisément, une **vallée** vue du **ciel** avec une **rivière** qui coule harmonieusement. La **douceur** d'un paysage autour d'une vallée est pour moi ce qu'il y a de plus **beau** et, en même temps, de plus menacé. L'eau est symbole de vie. Elle rythme à la fois le temps qui passe et les activités des **gens** qui y habitent et y travaillent. Quand une vallée disparaît, c'est une **mémoire** qui s'efface. Si je ne parle pas de photos de **famille**, c'est volontairement. Mes **enfants**, je les ai en moi, inscrits dans mes **souvenirs**, à tous les instants précis de leur **vie**. (Royal 2007 : 238-239)

Elle s'exprime à propos de la nature et de la beauté. Cette association d'idées permet de mettre en avant les intérêts de la locutrice et de renforcer un *ethos* de sensibilité et de douceur qui vient contrebalancer un *ethos* préalable de froideur et de distance. C'est une manière de se définir, mais c'est aussi une manière différente d'aborder les thématiques de la famille, de la mémoire, et de la nature qui sont singulièrement comme imbriquées ici. Cette séquence descriptive aboutit sur les sentiments de Ségolène Royal envers ses enfants. Ainsi, elle se définit en tant que mère et non plus seulement en tant que femme politique.

Tout est donc dirigé vers le domaine des sentiments, et le *pathos* est le support de l'*ethos* dans le sens où il marque une volonté de donner accès à une vérité intérieure, de révéler un aspect caché de la personnalité de l'auteur. C'est un appui rhétorique important pour l'argumentation car il l'amène hors du *logos* et de la pure logique pour amener le propos sur le terrain du sensible.

Aristote (2007) dans la *Rhétorique* prétendait que le recours au *pathos* pouvait faire oublier à l'auditeur d'un discours sa logique et sa raison. Nous n'en sommes pas là, mais comme l'a montré Chaïm Perelman dans ses différentes études sur la rhétorique, c'est une manière autre que le *logos* pour inciter le lecteur à adhérer à ses propos tout en variant les méthodes.

L'exemple suivant va aussi dans ce sens, mais les moyens dont use le locuteur sont sensiblement différents :

(45) Je me souviens d'un **dialogue savoureux** avec **ma fille Marie**, âgé de six ans, à l'été 1988, sur la plage, à l'île d'Yeu. Devant un château de sable emporté

par la **marée montante**, elle me toise avec l'ironie d'une **petite fille espiègle**, qui fait couler une **poignée de sable** dans sa main :

- Papa, tu n'es pas resté longtemps secrétaire d'état.

- Non, quelques mois seulement.

- On va t'appeler le **secrétaire des Tas de sable**.

**Résumé parfait de l'éphémère et de l'impuissance.** (de Villiers 2007 : 39)

De la même manière, de Villiers (2007) fait appel à la mémoire, à l'enfance et à la famille, mais aussi au pittoresque pour construire le *pathos*.

Mais cette dimension mémorielle liée au *pathos* peut aller au-delà du cercle microsocial pour s'étendre aux drames nationaux, tout en gardant en vue les sentiments familiaux. Cette mécanique complexe est une manière de montrer un lien entre le candidat et les grands événements de l'histoire de France. L'enfance est souvent la ressource dans laquelle les locuteurs vont puiser pour faire naître le *pathos*. Par exemple :

(46) Ne pas me résigner au **déclin** de la France, je le dois au souvenir de mon **grand-père**. Il était né en Grèce, à Salonique. Il avait combattu pour la France pendant la Grande Guerre. Tous les 11 novembre, il m'amenait à l'Arc de Triomphe et me hissait sur ses épaules pour voir passer le général de Gaulle allant **se recueillir sur la tombe du soldat inconnu** au milieu **d'anciens combattants** couverts de médailles et dans le regard desquels se lisait encore **l'horreur des tranchées**. (Sarkozy 2007 : 10)

Mais, comme nous venons de le voir, il est difficile voire impossible de montrer comment se définit le locuteur sans évoquer de manière plus précise comment il conçoit son rapport avec ses interlocuteurs. C'est pour cette raison que nous devons nous demander comment le JE-énonciateur construit son rapport avec le TU-interprétant.

#### 2.2.4 (JE → TU) : comment le JE voit-il le TU ?

Le fait d'anticiper la réaction de son interlocuteur, va permettre au locuteur d'ajuster son discours en fonction des attentes qu'il présume être celles du TU-interprétant. Le JE peut ainsi se définir très directement par rapport au TU avec lequel il partage un point de vue. Par exemple :

(47) Prologue

POURQUOI JE SUIS CANDIDAT

**Je veux être utile** pour battre la droite et l'extrême droite. **Je veux être utile** pour refonder l'espoir d'une **alternative à gauche**. Tel est le sens de ma candidature à l'élection présidentielle.

**Je veux être** un candidat **collectif**, porte-voix des **sans-voix**, de ces millions de **citoyens qui souffrent** de la précarisation et de l'insécurité sociale, qui ne croient plus ni à la **gauche traditionnelle ni à la droite**, mais qui se sont **insurgés** électoralement en votant massivement « non » au projet de traité constitutionnel européen, le 29 mai 2005. **Je veux leur dire** que **l'abstention** ou **le vote Le Pen** conduisent tout droit à l'élection de **Nicolas Sarkozy**, un homme dangereux pour notre pays. Sous couvert de promesses multiples, son projet est d'ouvrir la voie à une logique économique qui favorise **les plus forts**. (Bové 2007 : 7)

La figure rhétorique de la répétition permet d'affirmer une idée dans l'énoncé. Par un effet accumulatif, elle est mise en saillance. José Bové met également en parallèle les instances citoyennes et adversaires : « collectif », « sans voix », « citoyens qui souffrent », « insurgés » / « l'abstention », « le vote Le Pen », « Nicolas Sarkozy », « les plus forts. »

« Vouloir être » montre une position politique forte, d'ordre ontologique. Le locuteur établit ainsi une proximité par identification, du « vous êtes » donc « je veux être » et « je serai », et cherche à disqualifier l'adversaire aux yeux du TU, car « il est » ce qu'il ne faut pas au TU.

Un élément frappant du sous-genre de discours électoral étudié ici, est la sous-représentation de l'idéologie qui, comme le montrent Le Bart (2009) et Charaudeau (2005) ne paraît pas être le pôle privilégié dans le discours politique aujourd'hui. Calvet & Veronis (2008) et Charaudeau (2008) ont montré, en ce qui concerne les candidats de tête à l'élection présidentielle de 2007, cette atténuation du discours idéologique au profit de l'*ethos*, donc d'une définition psychosociale du JE. Ainsi, un TU se rapportant à une idéologie ou à un groupement défendant une certaine idéologie est peu fréquemment mis en avant, en général, dans le discours des candidats. Mais on peut faire l'hypothèse qu'il ne s'agit pas forcément d'une perte des valeurs mais justement de contraintes propres à un genre et cette caractéristique pourrait être une de celles du sous-genre livre-programme.

Lorsqu'un locuteur construit son argumentation, il lui faut se rapprocher des schèmes qu'il pense être ceux qui intéressent ses allocutaires. Aujourd'hui, une

ouverture vers des axes très divers semble être de mise dans un discours politique où on cherche à toucher le plus grand nombre. Cela nécessite d'entretenir un certain rapport horizontal avec le TU-destinataire. Royal (2007), par exemple, construit une image du TU dont les compétences égalent celles de l'expert :

(48) Cette démarche de démocratie participative vient pour moi de très loin. Jeune chargée de mission à l'Elysée, j'étais souvent étonnée que les ministères en charge des sujets que je suivais pour François Mitterrand ne considèrent comme experts que les spécialistes estampillés comme tels. Ces **experts**-là sont bien sûr très importants et je rencontre moi-même fréquemment, depuis des années, des chercheurs dont les travaux m'éclairent. Mais j'ai aussi beaucoup appris en écoutant **les gens** et en discutant avec eux. Je trouve très fécond de croiser **l'expertise savante** et **l'expertise vécue, la réflexion des spécialistes et celle des citoyens**. (Royal 2007 : 88)

La locutrice joint le dire de l'expert à l'opinion du citoyen. Ainsi, elle met en valeur l'opinion du citoyen, en la plaçant au même niveau que celle de l'expert, ce qui n'est pas le cas en principe. Elle invente ainsi le concept de « Citoyen Expert » dont il est question à plusieurs reprises dans son livre. Pourtant, son projet politique n'est pas forcément de croiser les deux types d'expertises, il s'agit plutôt d'une stratégie argumentative de captation, mais aussi d'une recherche de proximité avec l'instance citoyenne. En étant à son écoute, elle s'en rend représentative, et elle n'est alors plus simplement une politicienne, voire même, elle ne prend pas le risque d'être considérée comme technocrate.

Nicolas Sarkozy, lui, fait appel au « bon sens » et l'érige au rang de « règle », donc de norme de l'action politique. C'est une logique naturelle qui lui permet de légitimer son projet qui entre dans un ordre naturel, issu de l'intelligence que chacun porte en soi. Mais le bon sens est aussi l'équivalent d'une certaine rationalité, du pragmatisme qui permet au candidat de soutenir un projet économique complexe, tout en restant en adéquation avec les besoins du citoyen, en gardant le cap. Ainsi :

(49) Je veux une politique budgétaire qui respecte **la règle de bon sens** selon laquelle seules les dépenses d'investissement peuvent être financées par l'emprunt. **Mais** je veux que le classement d'une dépense en investissement procède d'une analyse économique et non d'une **nomenclature administrative et comptable**. (Sarkozy 2007 : 126)

Nous avons l'opposition, marquée d'ailleurs par « mais », entre « bon sens » et « nomenclature administrative et comptable. » Celle-ci est du même type que celle de Royal (2007) entre expertise citoyenne et parole de l'expert, et est aussi une manière de s'éloigner de l'image du technocrate.

Mais, si le candidat doit adapter son *ethos* discursif à son lecteur, il lui faut aussi légitimer son programme en disant d'où viennent ses idées. En général, il le fait par son expérience du terrain, qui montre que sa politique n'est pas séparée de l'expérience des électeurs. C'est ainsi que les projets du candidat seront en adéquation avec les désirs et les besoins du citoyen.

Un rapport naturel s'instaure entre expérience de terrain et projet politique. La proximité avec le citoyen permet au candidat de légitimer sa volonté d'avoir une position de décideur par les compétences acquises auprès des électeurs. Le locuteur devient représentatif puisqu'il connaît les citoyens, leurs problèmes et leurs conditions de vie. C'est ce que tend à montrer l'exemple suivant :

(50) **Il n'est pas une idée nationalement et médiatiquement exprimée que je n'aie expérimentée sur le terrain. C'est le terrain qui** m'a confiné dans telle conviction et qui a écarté de mon chemin d'homme public telle analyse ou telle proposition ; parce que, l'ayant cru juste, je l'ai éprouvée comme étant finalement erronée, à l'épreuve des faits.

**C'est le terrain**, au contact des hommes et à travers la lente sédimentation des micro-succès, **qui** a servi de tamis critique à ma pensée politique.

**Filtre et vitrine de ce qui marche**, preuve enracinée de ce que je crois, la Vendée me donne, à travers ce que je dis, l'assurance des faits dûment constatés.

Tout ce que j'exprime, durant cette campagne présidentielle, je le tiens de **mon expérience**. A mes détracteurs, je dirais simplement : « Venez voir, venez juger sur pièces. »

Sûr de mon fait, comme d'autres le sont de leurs idées, je ne suis pas un homme politique hors sol, nourri d'idéologie farineuse destinée aux poulets de batterie par les diseurs de marketing.

[...]

**Je fais mon miel, à partir de mon expérience**, qui me remplit de bonheur ou d'indignation. Je raconte, au fil des pages qui suivent, comment les idées peuvent s'incarner, comment, dans mes **responsabilités locales**, j'ai essayé de **traduire en actions et en réalisations des intentions ou des convictions**. Il

m'a paru utile, à l'orée du grand débat sur l'avenir du pays qui commence, de faire le va-et-vient entre les paroles et les actes.

Car, demain, il faudra que le pays soit enfin gouverné. Avec **des idées incarnées. Je suis prêt à passer de mon jardin à la culture de plein champ.** (de Villiers 2007 : 21-22)

Tous les arguments convergent sur l'expérience du terrain, voire de la terre par les métaphores du « miel » et du « sillon. » Philippe de Villiers se montre industriel comme l'abeille, qui travaille exclusivement au service de sa communauté, de manière désintéressée, et le candidat semble soucieux d'être proche des citoyens. Pour authentifier cette expérience du terrain, il doit la raconter et la décrire, ce qui donne lieu à des séquences dialogales, dont le lecteur ne peut juger de l'authenticité, car aucun élément précis ne lui permet de le faire. Cela doit pourtant accentuer encore la proximité JE-TU. Il partage même les émotions et les problèmes familiaux de ses électeurs dans le passage suivant, donc l'idée de proximité va jusqu'à l'intimité chez de Villiers (2007) :

(51) Cette **question grave** se pose à moi tous les jours. Une **rencontre récente** m'a **bouleversé** : Raymond a 84 ans. Solange, sa femme, en a 83, mais ses rhumatismes lui causent du **souci**. Ils ont un fils unique de 55 ans, handicapé. Nous sommes assis à la table familiale. Raymond, effondré, m'annonce la grande déchirure :

- Nous allons quitter notre maison. Le maire vient de nous annoncer, hier, que nous étions admis à la maison de retraite, dans le bourg. **Mais que va devenir notre fils ?**

- Il ne peut pas vous accompagner ?

- Le maire a dit : « Ça n'est pas prévu par les textes. » On cherche un foyer spécialisé.

Je croise le regard du fils, Roger. Un **regard désespéré, ivre de douleur**, le doigt tendu vers sa mère. Il a toujours vécu là, entre ses deux parents qui lui ont tout donné, **aide et affection**. Que faire ? A Paris, on me dit : « Effectivement, cette situation n'est pas prévue par les textes : la séparation de cette famille est inévitable ; eux dans une maison de retraite et le fils dans un foyer pour **handicapés vieillissants.** »

Les « textes », comme on dit dans les bureaux des DDASS, recommandent ainsi de **briser une famille.** (de Villiers 2007 : 109)

Un vocabulaire lié aux émotions est employé. Le candidat se rend assez proche et compétent pour répondre aux difficultés des électeurs, alors que l'administration parisienne, qui devrait l'être, ne peut résoudre les problèmes de cette famille, car elle est éloignée des réalités du terrain. Nous voyons encore une fois se confronter les qualités humaines et les pouvoirs publics, la technocratie, qui est montrée comme impuissante à pouvoir répondre aux besoins les plus élémentaires des citoyens.

Royal (2007), elle, érige l'expérience de terrain au rang de nécessité (« Il nous faut ») dans l'action publique, sans pour autant faire état d'une expérience précise ni de qui est le NOUS en question :

(52) Nous prendrons le temps de la réflexion pour chercher ensemble la meilleure manière d'assouplir cette sectorisation. Il faut réfléchir également aux moyens nécessaires pour renforcer l'attractivité des établissements. Il n'y a pas de solution toute faite. **Il nous faut imaginer un nouveau découpage à partir des réalités du terrain** et l'appliquer pour l'année scolaire 2008-2009. (Royal 2007 : 47)

La désormais systématique puisque obligatoire « déclaration de patrimoine » est elle-même axée sur le problème de la représentativité et de la proximité. Elle est présente en tout ou en partie dans le livre-programme. Bové (2007) fait état de manière formelle, ordonnée et détaillée de son patrimoine. Cette déclaration de patrimoine est l'occasion de disqualifier ses adversaires en les considérant non représentatifs des électeurs, et donc de se prétendre représentatif :

(53) Je veux être aussi un **candidat simple**. Je suis frappé de voir que tous les principaux postulants à la présidence de la République, de la gauche à l'extrême droite, **sont redevables de l'impôt sur la fortune**. Cela en dit long sur la représentation politique dans notre pays, monopolisée par **une classe coupée des réalités quotidiennes**. Pour ma part, voici l'état de mon patrimoine : 50 % en copropriété avec ma compagne d'un petit bateau de plaisance, d'une valeur de 30 000 €, et d'une maison sur le plateau du Larzac, d'une valeur de 120 000 €, financée par un emprunt de 90 000 €. Soit, une fois déduit l'emprunt, 30 000 € de patrimoine net. Mon salaire d'associé dans un GAEC du causse est de 1 220 € net par mois. (Bové 2007 : 8-9)

Dans ce type de passages, le candidat se définit encore une fois par rapport à la disqualification de l'instance adversaire, comme Ségolène Royal (2007) qui ajoute à sa déclaration de patrimoine une mise au point :

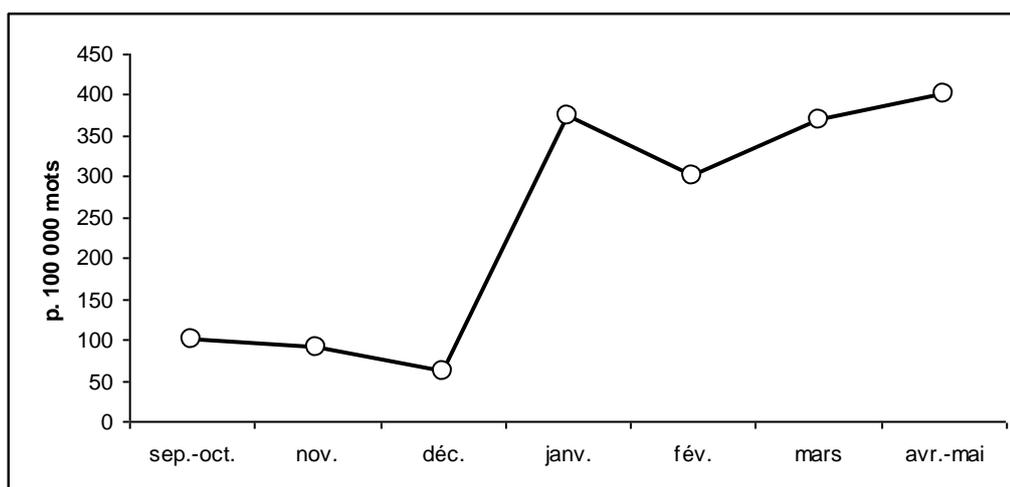
(54) PATRIMOINE

*Vous possédez un appartement à Boulogne, une maison à Moulins et une autre dans les Deux-Sèvres. Quel est le montant de votre patrimoine ? Payez-vous l'impôt sur la fortune ?*

Je ne possède qu'une partie de ces biens, **acquise par mes seuls salaires** et par emprunts au fil de trente années professionnelles. Sur mes seuls biens propres, contrairement à ce qui a été dit et écrit, **je n'atteins donc pas le seuil de l'ISF**. Mais la campagne électorale suscite bien des glissements... Pour notre déclaration commune de patrimoine, François Hollande a pris soin de recourir à un expert-comptable. A la suite de la polémique que vous connaissez, sur une éventuelle sous-estimation d'un pavillon acheté il y a plus de vingt ans, il a dit qu'il s'en remettait à l'évaluation des services fiscaux. **Rien n'est caché, rien n'est malhonnête**. Je trouve la transparence normale, nécessaire, mais très malsaine cette suspicion systématique. (Royal 2007 : 229-230)

Les candidats veulent ainsi se montrer honnêtes, et cela participe donc à la construction de leur *ethos*. Mais c'est aussi une indication de la manière dont le JE conçoit ce que le TU attend de lui, en général. Il attend de la sincérité, de l'honnêteté de la part des candidats, il est présenté comme étant semblable à la grande majorité des Français et donc l'électeur n'attend pas un candidat qui ne lui ressemble pas car il paye l'impôt sur la fortune.

Le JE-énonciateur est parfois amené, au cours d'une campagne électorale, à corriger son *ethos* préalable ou un *ethos* discursif construit antérieurement au texte en cours. Calvet & Veronis (2008) ont montré que c'était le cas de Nicolas Sarkozy dont le discours a évolué pour rectifier, d'une certaine manière un *ethos* préalable distancié vis à vis de l'électorat dit populaire. Le graphique reproduit ici montre la progression dans le « vocabulaire émotionnel positif du candidat » (Calvet et Veronis 2008 : 71). Notons que le livre-programme de Sarkozy a été publié en avril 2007, là où ce type vocabulaire était quantitativement le plus important :



**Graph. 11 :** Vocabulaire émotionnel positif chez Sarkozy (Calvet et Veronis 2008 : 71)

Le *pathos* prend alors une place importante dans le discours de Sarkozy (2007) où le vocabulaire lié à l'émotionnel est très présent :

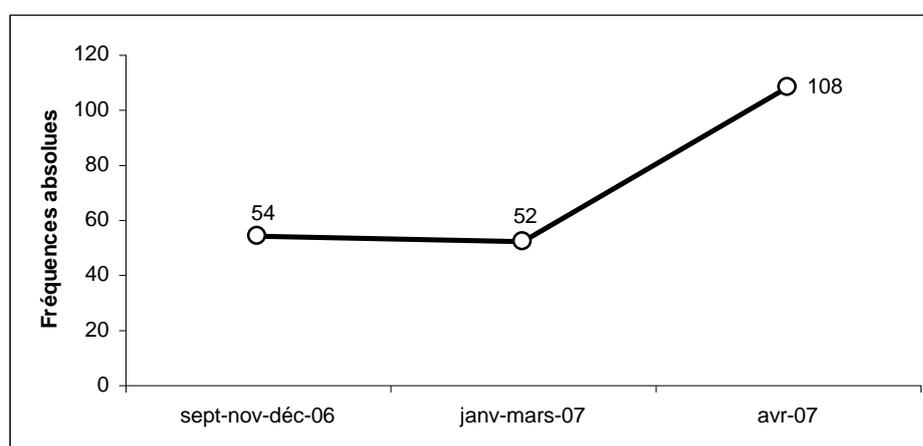
- (55) Ne pas me **résigner** au **déclin** de la France, je le dois au **souvenir** de mon **grand-père**. Il était né en Grèce, à Salonique. Il avait **combattu** pour la France pendant la **Grande Guerre**. Tous les 11 novembre, il m'amenait à l'Arc de Triomphe et me hissait sur ses épaules pour voir passer le général de Gaulle allant se recueillir sur la **tombe** du soldat inconnu au milieu **d'anciens combattants couverts de médailles** et dans le regard desquels se lisait encore **l'horreur des tranchées**. (Sarkozy 2007 : 10)

Là où l'identification de Sarkozy et du TU-électeur issu de la classe populaire va le plus loin, c'est dans une séquence descriptive et dialogale où un ouvrier dit à un journaliste, à propos du candidat « il est comme nous » les ouvriers. Le locuteur et les interlocuteurs sont ici confondus et le candidat justifie lui-même cette remarque de l'ouvrier :

- (56) Je me souviens de la visite d'une usine dans le Nord. Un journaliste demande à un ouvrier s'il est content de me voir dans son atelier. L'ouvrier répond « oui ». Le journaliste demande pourquoi. L'ouvrier répond : « **Il est comme nous.** » Que voulait dire le « comme nous » de cet ouvrier de cinquante ans en bleu de travail qui avait commencé à travailler à seize ans ? Etre comme lui, c'était **faire mon travail** comme il faisait le sien. C'était **avoir les mêmes valeurs que lui**. C'était bien faire ce que j'avais à faire. **Comme lui faisait du mieux qu'il pouvait ce qu'il avait à faire. Je ne faisais pas semblant.** J'étais comme lui... Au fond, c'est le plus beau compliment que l'on m'ait jamais fait. (Sarkozy 2007 : 60)

Cette image de proximité avec l'ouvrier est opposée à l'*ethos* préalable du candidat, et c'est pour cette raison qu'il doit affirmer sa sincérité avec « Je ne faisais pas semblant », et par la généralisation « avoir les mêmes valeurs que lui » qui étend son affirmation à l'ensemble du corps ouvrier pour lequel le candidat semble vouloir œuvrer.

Le candidat va plus loin en invoquant très fréquemment le changement et la réforme, qui sont des principes fondateurs de l'argumentation de Sarkozy dans cette campagne électorale. Il évoque également son propre changement d'attitude et de caractère dans ses discours, qui est liée à une posture générale de réformateur, souple qui ne reste pas sur des *a priori*. Calvet & Veronis (2008) ont montré une nette progression de septembre 2006 à la fin de la campagne électorale en avril 2007, en ce qui concerne les termes évoquant le changement, comme le montre le graphique suivant :



**Graph. 12 :** Fréquences absolues des termes évoquant le changement dans les discours de meeting de Nicolas Sarkozy de septembre 2006 à avril 2007 (source : *Lexico 3*)

C'est aussi une manière de répondre aux polémiques sur son comportement, qui ont nui à l'image du candidat, et à la cohérence de ses directions politiques. Il reconnaît ses défauts, mais affirme avoir changé au contact des gens. Ce genre de malentendus peut servir le discours de l'adversaire, et ainsi remettre en cause son *ethos*, ce qui n'est pas souhaitable dans le cadre d'une campagne présidentielle, où il faut gagner du terrain sur son adversaire plutôt que d'en perdre.

Pour rétablir la vraisemblance de son discours, le candidat doit exposer sa propre vérité<sup>61</sup>, donc la vérité, opter pour la modalité déontique et la justifier en

<sup>61</sup> « Ma vérité » est d'ailleurs le titre d'un des chapitres du livre-programme de Nicolas Sarkozy (2007).

permanence. Cela fait donc l'objet d'une argumentation spécifique dans le livre-programme, où le candidat tend à se redéfinir en rétablissant ce qui pourrait lui donner une image négative auprès de l'instance citoyenne.

Nicolas Sarkozy (2007) répond dans son livre-programme aux polémiques les plus médiatisées dont il a fait l'objet, et sur lesquelles il est le plus souvent attaqué par ses adversaires et interrogé dans les médias. Cela est mis en avant ici par la focalisation « c'est » et la figure de la répétition :

(57) On m'a reproché d'avoir dit souvent que ceux qui n'aimaient pas la France, qui n'aimaient pas sa culture, ses valeurs, ses traditions, n'étaient pas obligés de rester. Je n'ai pas changé d'avis.

**La France doit être** généreuse, tolérante, ouverte, accueillante, mais à condition qu'on la respecte. A condition que l'on fasse un effort. **La France en laquelle je crois, ce n'est pas une France** immobile, enfermée dans son passé, prisonnière de son histoire. **C'est une France** ouverte sur les autres, sur le monde, sur l'avenir. **C'est une France** qui évolue, que chaque histoire personnelle, chaque destin particulier contribue à enrichir, à transformer.  
(Sarkozy 2007 : 48)

Une autre manière pour le JE-locuteur de se positionner par rapport au TU-destinataire est de l'interpeller directement par la figure de la question rhétorique. Elle s'inscrit dans le discours comme une forme d'interpellation intellectuelle de l'interlocuteur qui est appelé à partager l'expertise en cours du locuteur :

(58) **A quoi bon** s'engager en politique si l'on est par avance persuadé qu'il n'y a rien à faire pour empêcher de pauvres gens de mourir de froid sur le trottoir ?

**A quoi bon** s'engager en politique si l'on est par avance persuadé qu'il n'y a rien à faire pour arracher les personnes âgées à leur solitude, les empêcher de mourir dans l'oubli et le dénuement, leur permettre d'achever dignement leur vie ?

**A quoi bon** s'engager en politique si l'on est par avance persuadé que l'on ne peut rien faire contre la ségrégation, le communautarisme, la discrimination, le racisme ou l'antisémitisme, rien contre les dérives du libre-échange ou les excès de la finance globale, rien contre les atteintes aux droits de l'homme ?

**A quoi bon** s'engager en politique si l'on accepte comme une fatalité le pillage des ressources de la planète et le réchauffement climatique qui provoqueront demain des guerres de la faim et de l'eau qui pourraient bien être les plus

terribles que l'humanité ait connues parce qu'elles seront les plus désespérées ?  
(Sarkozy 2007 : 19)

Sarkozy (2007) mêle plusieurs procédés. Ici, il s'agit de la question rhétorique et de la répétition, l'un renforçant l'autre. L'utilisation large de la répétition est une des caractéristiques principales du discours de Sarkozy. Cela atteint parfois des proportions très grandes, comme dans l'exemple suivant :

(59) Une gauche qui a depuis longtemps rompu dans les faits, sinon dans les mots, avec la gauche de Jaurès et de Blum, une gauche qui s'est éloignée des travailleurs et qui au fond les trahit parce qu'elle ne les comprend plus, propose une société du **minimum**. Elle veut la société des minima sociaux, du salaire **minimum**, du **minimum** éducatif, du **minimum** de sécurité, du **minimum** de respect, du **minimum** d'effort, du **minimum** de réussite, du **minimum** de propriétaires, du **minimum** de profits, du **minimum** de devoirs, du **minimum** de travail.

Elle veut même, cette gauche qui n'est plus vraiment la gauche, le **minimum** de politique et le **minimum** de débats.

**Je** veux exactement l'inverse avec la société du **maximum**. Du **maximum** de salaire, du **maximum** de pouvoir d'achat, du **maximum** de culture, du **maximum** de sécurité, du **maximum** de réussite, du **maximum** de propriétaires, du **maximum** de droits et de devoirs, du **maximum** de respect, du **maximum** d'efforts et du **maximum** de travail. (Sarkozy 2007 : 111-112)

« Minimum » est répété ici quatorze fois et « maximum » onze fois. Cela en devient presque une emprunte graphique montrant l'emphase de l'orateur. Le but est toujours d'avoir l'impact le plus important sur le TU, de l'interpeller et de se définir face à lui en se montrant convaincu par ses propres idées. Deux partis opposés sont mis ici en parallèle, dans une stratégie manichéenne, avec d'un côté le parti socialiste partisan du « minimum », et de l'autre le candidat Sarkozy (« **je** veux ») donnant le « maximum » de ce que ne donne pas le parti du « minimum. » On voit ici un travail autour d'oppositions simples, entre les lacunes de l'adversaire qui sont mises en évidence et la volonté de changement et d'action du vainqueur de l'élection présidentielle de 2007. Cette répétition, dans sa dimension visuelle, mêlée à une forme d'exagération presque hyperbolique, et le subjectivisme, d'une certaine manière, de son jugement peu argumenté, rejoint aussi la définition du discours propagandiste (Garric et Léglise 2006).

## SYNTHÈSE DU CHAPITRE 2 :

Il existe plusieurs types de supports de médiation du projet de chaque candidat. Il y a des supports liés aux nouvelles technologies et d'autres plus traditionnels comme le livre-programme. Ils cohabitent et interagissent tout au long d'une campagne électorale.

Nous avons essayé de définir ces publications dans leur matérialité. Nous avons déterminé que le trait commun des cinq livres étudiés est d'expliquer et de justifier des perspectives programmatiques. Le canal utilisé est l'écrit, mais l'iconique est présent mais de manière limitée et est axé lui-aussi sur la présentation du JE-énonciateur tel qu'il est construisant le TU-interprétant. Le contexte communicationnel et médiatique dans lesquels sont produits ces textes est large et complexe, il s'agit de mettre en place des outils de conviction et de persuasion des destinataires du discours.

Dans les instances en présence, nous avons une très large majorité de JE/NOUS mais aussi la construction de non-personnes comme « la France » par exemple. L'allocutaire est nécessairement composite et il existe plusieurs types de positionnements énonciatifs selon la stratégie du candidat, du type d'allocutaire le plus large au plus restreint. Il y a une hiérarchie locale possible, mais rien ne nous permet de conclure à une hiérarchie globale. Nous avons aussi tenté de singulariser le livre-programme par rapport au discours de meeting et le discours politique générique par des données linguistiques lexicométriques quantitatives.

Il y a un certain nombre de thèmes communs aux livres-programmes et nous avons vu qu'il y avait une sous-représentation des valeurs idéologiques au profit de l'*ethos*, dont le *logos* et le *pathos* sont bien souvent le support dans l'argumentation. L'exposé de manière formelle d'un programme constitue effectivement une des visées du dire des candidats, mais sa construction discursive ne l'initie pas en objet thématique priorisé.

## **Conclusion**

Nous avons observé un certain nombre de caractéristiques du sous-genre livre-programme dans cette étude. Nous l'avons défini en tant que support de médiation d'un projet, d'un point de vue politique et social, sans pour autant que les perspectives programmatiques soient formalisées en détails, et donc priorisées dans le discours des candidats.

La plupart des thèmes abordés dans ces publications sont communs aux cinq livres-programmes. Le but est de construire un discours cohérent par rapport à l'actualité et au champ du discours électoral, mais aussi de travailler autour de thèmes fondamentaux. Cette forme d'interdiscursivité est aussi présente dans l'iconique. Bien que restreint, l'iconique est le support visuel de ces publications, il constitue une strate sémiologique participant à la construction du sens véhiculé par le texte et prenant également sens par le texte.

Ces livres-programmes permettent de créer un espace de concurrence supplémentaire au sein de la campagne. C'est un outil de plus pour se dissocier du discours des autres candidats, et occuper le secteur de l'édition. À cet égard, une certaine individualisation du discours est nécessaire pour capter l'attention de l'électeur. Ainsi, le locuteur doit se présenter lui-même en tant que candidat. Une dimension subjective est ainsi développée et renforcée par une prise en charge du discours par un locuteur unique, qui exprime ses choix, ses opinions, son projet. Nous avons ici une piste qui nous mène vers l'idée d'une forme de discours propagandiste (Garric & Léglise 2006), renforcée par la modalité déontique très présente, l'hyperbole produite notamment par des outils rhétoriques comme la répétition et une globalisation du discours par la construction de non-personnes ou l'anonymisation. Cette dimension propagandiste pourra être une de celles à explorer dans un travail ultérieur. Le discours propagandiste marque aussi une ouverture possible qui a une convergence entre le discours des politiques et des grands patrons. Ces derniers ont bien souvent été formés dans les mêmes écoles que les personnalités politiques. Cette communauté va dans le sens des travaux de Claire Oger (2008) sur les élites et ceux de Neveu & Le Bart (1998) sur leurs productions littéraires.

De plus, cela montre que le gonflement de l'*ethos* ne signe pas forcément une perte des valeurs mais justement ce sont des contraintes propres à un genre et cette

caractéristique pourrait être une de celles du sous-genre livre-programme. Cette piste est à investiguer davantage.

Cette analyse, nécessairement non-achevée, va dans le sens de celle de Christian Le Bart (2009 : 54)<sup>62</sup> qui pense que « le rôle de présidentiable, désormais, peut (et même doit ?) se décliner en référence au registre de la proximité » même s'il ajoute que des recherches en diachronie sont nécessaires pour déterminer ce qu'il en est de ce qu'il appelle « la proximité » et « le surplomb. » La représentativité, la proximité et l'authenticité participent à la présentation de soi des candidats. Mais le but des auteurs des livres-programmes n'est pas l'autobiographie au sens restrictif de récit rétrospectif. Un programme électoral n'a de sens et d'intérêt pour l'électeur que s'il est prospectif. C'est ainsi que le terme de programme se justifie dans l'idée de « livre-programme. » Le locuteur prend en charge un discours prospectif en s'appuyant sur les différentes instances présentes, sur un discours de légitimation qui passe parfois par l'authentification par le récit, et la description de faits. La manière de tendre vers la proximité par le biais de l'authentification du récit nous rappelle les mots de Michel Foucault (1971) définissant ce qu'il appelait le discours vrai dans sa *Leçon inaugurale au Collège de France* : « je crois que cette volonté de vérité ainsi appuyée sur un support et une distribution institutionnelle, tend à exercer sur les autres discours [...] une sorte de pression et comme un pouvoir de contrainte. Je pense à la manière dont la littérature occidentale a dû chercher appui depuis des siècles sur le naturel, le vraisemblable, sur la sincérité, sur la science aussi - bref sur le discours vrai. » (Foucault 1971 : 20) Le TU « datif » éthique dans son rapport à l'idée de proximité avec l'interlocuteur et révélant l'authenticité humaine de la personnalité politique pourrait être une piste pour aller plus loin dans nos investigations sur les livres-programmes.

Ces questions pourraient nous permettre d'aller également plus loin dans la définition des instances du discours politique, et ainsi faire évoluer les outils théoriques en même temps que le discours politique lui-même évolue en se rapprochant de la publicité explicite comparative par exemple.

---

<sup>62</sup> Même si son analyse n'est pas faite dans le cadre de l'analyse de discours, mais dans celui de l'analyse de contenu, Christian Le Bart (2009) nous donne un certain nombre d'outils pour appréhender le discours des candidats.

## Références bibliographiques

- Achard, Pierre. (1986). « Analyse de discours et sociologie du langage. » *Langage et société*, Septembre (37), p. 5-60.
- Adam, Jean-Michel. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Armand-Colin.
- Adam, Jean-Michel. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- Adam, Jean-Michel. (2004). « Une approche textuelle de l'argumentation : « schéma », séquence et phrase périodique. » Dans M. Doury & S. Moirand (Éds.), *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (p. 77-102). Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Adam, Jean-Michel, & Heidmann, Ute. (2005). « Sciences du texte en dialogue. Analyse de discours et interdisciplinarité. » Dans J. Adam & U. Heidmann (Éd.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité* (p. 7-17). Genève : Slatkine Erudition.
- Amossy, Ruth. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, Fiction*. Paris : Nathan.
- Amossy, Ruth. (2008). « Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. » *Argumentation et Analyse du discours*, (1), <http://aad.revues.org/index200.html>.
- Amossy, Ruth, & Koren, Roselyne. (2009). « Rhétorique et argumentation : approches croisées. » *Argumentation et Analyse du Discours*, (2), <http://aad.revues.org/index567.html>.
- Anscombe, Jean-Claude, & Ducrot, Oswald. (1988). *L'argumentation dans la langue*. Liège : Madraga.
- Aristote. ([2<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.] 1990). *Poétique*. (M. Magnien, Éd. & Trad.). Paris : Le Livre de Poche.
- Aristote. ([2<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.] 2007). *Rhétorique* (M. Dufour, & A. Wartelle, Éd. & Trad.). Paris : Gallimard.

- Bakhtine, Mikhail. ([1929] 1977). *Le marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Bakhtine, Mikhail. ([1979] 1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Barbet, Denis, & Mayaffre, Damon. (2009). *Mots. Les langages du politique. 2007. Débats pour l'Elysée* (Vol. 89). Paris : ENS Editions.
- Barthes, Roland. (1970). « L'ancienne rhétorique. » *Communications, Recherches rhétoriques* (16), p. 172-229.
- Barthes, Roland. (1982). « Rhétorique de l'image. » Dans *L'Obvie et l'Obtus* (p. 25-42). Paris : Seuil.
- Beacco, Jean-Claude. (1991). « Types et genres ? Catégorisations des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite. » *Etudes de linguistique appliquée. Revue de didactique des langues-culture, Juillet-septembre* (83), p. 19-28.
- Benveniste, Emile. ([1959] 1966). « Les relations de temps dans le verbe français. » Dans *Bulletin de la Société de Linguistique, LVI* repris dans *Problèmes de linguistique générale 1* (p. 237-250). Paris : Gallimard.
- Bonnafous, Simone, & Tournier, Maurice. (1995). « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages* (117), p. 67-81.
- Bronckart, Jean-Paul. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*. Paris : Delachaux & Niestlé.
- Calvet, Louis-Jean, & Veronis, Jean. (2008). *Les mots de Nicolas Sarkozy*. Paris : Seuil.
- Charaudeau, Patrick. (1973). « Réflexion pour une typologie des discours. » *Etudes de linguistique appliquée. Revue de didactique des langues-culture, juillet/septembre* (11), p. 22-37.
- Charaudeau, Patrick. (1980). *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*. Paris : Hachette.
- Charaudeau, Patrick. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

- Charaudeau, Patrick. (2004). « Tiers où es-tu ? » Dans P. Charaudeau & R. Montes (Éds.), *La voix cachée du tiers. Des non-dits du discours* (p. 19-41). Paris : L'Harmattan.
- Charaudeau, Patrick. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, Patrick. (2008). *Entre populisme et peopolisme : comment Sarkozy a gagné !* Paris : Vuibert.
- Charaudeau, Patrick, & Maingueneau, Dominique. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Coulomb-Gully, Marlène. (à paraître). *Mots. Les langages du politique. Présidentielle 2007. Scènes de genre* (Vol. 90). Paris : ENS Editions.
- Détrie, Catherine, Siblot, Paul, & Vérine, Bertrand. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Dubois, Jean. (1969). « Enoncé et énonciation. » *Langages, mars* (13), 100-110.
- Dubois, Jean, & Sumpf, Joseph. (1969). *L'analyse du discours. Langages*, (13).
- Ducrot, Oswald. (2004). « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. » Dans M. Doury & S. Moirand (Éds.), *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (p. 17-34). Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Foucault, Michel. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. (1971). *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Paris : Gallimard.
- Garric, Nathalie, & Léglière, Isabelle. (2006). « Le discours patronal, discours de propagande. » Dans D. Banks (Éd.), *Aspects linguistiques du texte de propagande* (pp. 133-146). Paris : L'Harmattan.
- Genette, Gérard. ([1979] 1986). « Introduction à l'architexte. » Dans T. Todorov & G. Genette (Éds.), *Théorie des genres* (p. 89-159). Paris : Seuil.
- Guespin, Louis. (1976). « Introduction : types de discours ou fonctionnements discursifs ? » *Langages*, (41), p. 3-12.

- Guilbert, Thierry. (2007). *Le Discours idéologique ou la Force de l'évidence*. Paris : L'Harmattan.
- Guilhaumou, Jacques. (2004). « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive. » *Revue Texto !*, [http://www.revue\\_texto.net/In\\_edits/guilhaumou\\_AD.html](http://www.revue_texto.net/In_edits/guilhaumou_AD.html).
- Jakobson, Roman. ([1960] 1963). « Linguistique et poétique. » Dans *Essais de linguistique générale* (Vol. 1, p. 209-248). Paris : Les éditions de Minuit.
- Le Bart, Christian. (2009). « Les présidentiables de 2007 entre proximité et surplomb. Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal vus par Libération. » *Mots. Les langages du politique, mars* (89), p. 39-56.
- Lebart, Ludovic, & Salem, André. (1994). *Statistique textuelle*. Paris : Dunod.
- Leibniz, Gotfried Wilhelm. ([1714] 1997). *La monadologie*. Paris: Le Livre de Poche.
- Lejeune, Philippe. (1975). *Le Pacte autobiographique*. Paris : Seuil.
- Maingueneau, Dominique. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, Dominique. (1981). *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, Dominique. (1999). « Analysing Self-constituting Discourses. » *Discourse Studies*, 1 (2), p. 175-179.
- Maingueneau, Dominique. (2004). « Retour sur une catégorie : le genre. » Dans J. Adam, J. Grize, & M. Ali Bouacha (Éds.), *Texte et discours : catégories pour l'analyse* (p. 107-118). Dijon : Editions Universitaires de Dijon.
- Maingueneau, Dominique et al. (1995). *Les analyses du discours en France. Langages*, (117).
- Maingueneau, Dominique, & Cossutta, Frédéric. (1995). « L'analyse des discours constituants. » *Langages*, (117), p. 112-127.
- Mariscal, Vincent. (2009). « Analyse du discours et demande sociale : entre recherche et commande d'entreprise. » Dans *Objets, outils, et concepts. Actes*

des 11èmes RJC de l'ILPGA, Paris 3 Sorbonne Nouvelle (30 et 31 mai 2008), p. 81-85, [http://www.4shared.com/file/107624663/ee1c2779/RJC\\_2008.html](http://www.4shared.com/file/107624663/ee1c2779/RJC_2008.html).

Meyer, Michel. (2009). « Comment repenser le rapport de la rhétorique et de l'argumentation ? » *Argumentation et Analyse du Discours, Rhétorique et argumentation* (2), <http://aad.revues.org/index211.html>.

Neveu, Erik, & Le Bart, Christian. (1998). « Quand des énarques se font écrivains : un art du « Grand Écrit » ». *Mots. Les langages du politique*, 1 (54), p. 9-26.

Oger, Claire. (2008). *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*. Paris : Les Presses de SciencesPo.

Pêcheux, Michel. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris : Dunod.

Pêcheux, Michel. (1975). *Les vérités de la palice*. Paris : François Maspero.

Pêcheux, Michel. (1984). « Sur les contextes épistémologiques de l'analyse de discours. » *Mots. Les langages du politique*, (9), p. 7-17.

Pêcheux, Michel. (1990). *L'inquiétude du discours*. (D. Maldidier, Éd.). Paris : Editions des Cendres.

Pêcheux, Michel, & Fuchs, Catherine. (1975). « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours. » *Langages*, 37, p. 7-80.

Perelman, Chaïm, & Olbrechts-Tyteca, Lucie. (1970). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles.

Perelman, Chaïm. (1997). *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris : Vrin.

Propp, Vladimir Iakovlevitch, & Meletinski, Eleazar Moiseevitch (1970). *Morphologie du conte suivi de Les formations des contes merveilleux*. (M. Derrida, T. Todorov, & C. Kahn, Trad.). Paris : Seuil.

Schaeffer, Jean-Marie. (1983). « Du texte au genre. Notes sur la problématique générique. » Dans T. Todorov & G. Genette (Éds.), *Théorie des genres* (p. 179-205). Paris : Seuil.

Schneuwly, Bernard, & Reuter, Yves. (1994). « Genres et types de discours : considérations psychologiques et ontogénétiques. » Dans *Les interactions lecture-écriture. Actes du colloque organisé par l'équipe THEODILE-CREL*

(Université Charles-de-Gaulle/Lille III, 22-24 novembre 1993) (p. 155-173).  
Suisse : Peter Lang.

Sériot, Patrick. (1986). « La langue de bois et son double. » *Langage et société*, (35),  
7-32.

Tomachevski, Boris Viktorovitch. ([1925] 1965). « Thématique. » Dans T. Todorov  
(Éd.), *Teorija literatury (Poetika)* repris dans *Théorie de la littérature* (p. 263-  
307). Paris : Seuil.

Viprey, Jean-Marie. (2006). « Quelle place pour les sciences des textes dans  
l'Analyse de discours ? » *Semen, Catégories pour l'analyse du discours  
politique* (21), URL : <http://semen.revues.org/document1995.html>.

Werlich, Egon. (1975). *Typologie der texte. Entwurf eines textlinguistischen Modells  
zur Grundlegung einer Textgrammatik*. Heidelberg : Quelle & Meyer.

Yanoshevsky, Galia. (2009). « L'usage des vidéoblogs dans l'élection présidentielle  
de 2007. Vers une image plurigérée des candidats. » *Mots. Les langages du  
politique, mars* (89), p. 57-68.

## Sources

Bayrou, François. (2007). *Projet d'espoir*. Paris : Plon.

Bové, José. (2007). *Candidat Rebelle*. Paris : Hachette.

De Villiers, Philippe. (2007). *Une France qui gagne*. Paris : Les éditions du Rocher.

Mitterrand, François. (1980). *Ici et Maintenant*. Paris : Librairie Arthème Fayard.

Obama, Barack. (2008). *Change we can Believe. Barack Obama's Plan to Renew America's Promise*. New York : Three Rivers Press.

Rocard, Michel. (1969). *Le Parti Socialiste Unifié et l'avenir socialiste de la France*. Paris : Seuil.

Royal, Ségolène. (2007). *Maintenant. Répond à Marie-Françoise Colombani*. Paris : Flammarion-Hachette.

Sarkozy, Nicolas. (2007). *Ensemble*. Paris : XO Éditions.

## Table des matières

<b>Remerciements .....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>0. Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>1. Perspectives théoriques .....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 Inscriptions théoriques .....</b>	<b>6</b>
1.1.1 Une définition de l'analyse de discours de tradition française.....	6
1.1.2 Définition du discours et des formations discursives en analyse du discours <sup>11</sup>	
1.1.3 Méthodologie et outils pour l'analyse.....	15
1.1.4 Rhétorique et argumentation .....	21
1.1.5 L'analyse du discours politique en analyse de discours.....	23
<b>1.2 Une définition du genre.....</b>	<b>27</b>
<b>SYNTHÈSE DU CHAPITRE 1 :.....</b>	<b>34</b>
<b>2. Les spécificités du sous-genre livre-programme .....</b>	<b>35</b>
<b>2.1 Conditions de production et situation énonciative .....</b>	<b>35</b>
2.1.1 Conditions de production .....	35
2.1.2 Situation énonciative.....	44
<b>2.2 Situation de discours .....</b>	<b>66</b>
2.2.1 La dénomination « livre-programme » .....	66
2.2.2 <i>Logos et ethos</i> .....	70
2.2.3 (JE → JE) : comment le JE se voit-il ? .....	72
2.2.4 (JE → TU) : comment le JE voit-il le TU ? .....	78
<b>SYNTHÈSE DU CHAPITRE 2 :.....</b>	<b>89</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>90</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>92</b>
<b>Sources.....</b>	<b>98</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>99</b>
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>101</b>
<b>Figures .....</b>	<b>101</b>
<b>Graphiques .....</b>	<b>101</b>

<b>Illustrations .....</b>	<b>101</b>
<b>Tableaux .....</b>	<b>102</b>

## Table des illustrations

### Figures

<b>Fig. 1 :</b>	Une définition de la notion de discours inspirée par Pêcheux & Fuchs (1975) et Pêcheux (1984).....	11
<b>Fig. 2 :</b>	Enoncé et discours (Charaudeau 1973 : 28).....	13
<b>Fig. 3 :</b>	Les trois pôles de la rhétorique selon Aristote (2007). ....	22
<b>Fig. 4 :</b>	Les quatre instances du discours politique (Charaudeau 2005 : 42). ....	26
<b>Fig. 5 :</b>	Les instances du Livre-programme. ....	46

### Graphiques

<b>Graph. 1 :</b>	NOUS et JE dans les livres-programmes de 2007.....	48
<b>Graph. 2 :</b>	Les pronoms personnels dans les livres-programmes de 2007.....	49
<b>Graph. 3 :</b>	JE et NOUS dans les livres-programmes (JE-LP et NOUS-LP) et dans les discours de campagne électorale de 2007 (JE-disc et NOUS-disc). ....	50
<b>Graph. 4 :</b>	Les pronoms personnels dans les discours de campagne électorale de 2007.	51
<b>Graph. 5 :</b>	Le rapport quantitatif entre JE et NOUS dans les livres-programmes de 2007.....	51
<b>Graph. 6 :</b>	La proportion de JE dans discours de campagne électorale de 2007 chez les candidats Royal, Bayrou, Sarkozy et Le Pen, d'après Calvet & Veronis (2008 : 41)	52
<b>Graph. 7 :</b>	Le rapport quantitatif entre JE et NOUS dans les discours de campagne électorale de 2007. ....	52
<b>Graph. 8 :</b>	TU et VOUS dans les livres-programmes de 2007. ....	58
<b>Graph. 9 :</b>	Détails quantitatifs des différents exemples de marques construisant les univers de référence des allocutaires.....	62
<b>Graph. 10 :</b>	Fréquences absolues de « programme » et « projet » dans les livres-programmes de 2007 (source : <i>Lexico 3</i> ).....	67
<b>Graph. 11 :</b>	Vocabulaire émotionnel positif chez Sarkozy (Calvet et Veronis 2008 : 71)	85
<b>Graph. 12 :</b>	Fréquences absolues des termes évoquant le changement dans les discours de meeting de Nicolas Sarkozy de septembre 2006 à avril 2007 (source : <i>Lexico 3</i> )	86

### Illustrations

<b>Illutr. 1 :</b>	Première de couverture du livre-programme de Bayrou (2007) - détail	38
<b>Illutr. 2 :</b>	Première de couverture du livre-programme de Bové (2007).....	39
<b>Illutr. 3 :</b>	Première de couverture du livre-programme de de Villiers (2007)	40

<b>Illutr. 4 :</b>	Première de couverture du livre-programme de Bayrou (2007)....	41
<b>Illutr. 5 :</b>	Première de couverture du livre-programme de Royal (2007).....	41
<b>Illutr. 6 :</b>	Première de couverture du livre-programme de Mitterrand (1980) 42	
<b>Illutr. 7 :</b>	Première de couverture du livre-programme de Sarkozy (2007) ..	43

### **Tableaux**

<b>Tabl. 1 :</b>	Classification des genres (Maingueneau 2004).....	32
<b>Tabl. 2 :</b>	Différents exemples de marques construisant les univers de connaissance pour les allocutaires. ....	59